



BURKINA FASO
MAIRIE DE BOBO-DIOULASSO
COMMISSION NATIONALE DE LA DÉCENTRALISATION

L'économie locale de Bobo-Dioulasso

Résumé illustré

Janvier 2000

Etude réalisée par : l'Institut de Recherche pour le développement (IRD, ex-Orstom)
et la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Ouagadougou (FaSEG/CEDRES)
Financée par : la Coopération française et le Collectif des bailleurs auprès de la CND
Conduite avec : l'appui des services publics burkinabé
En relation avec : le Club du Sahel (Paris, programme Ecoloc) et le Programme de Développement Municipal (PDM, Cotonou)

Cette synthèse est fondée sur les travaux d'enquête et d'analyse des membres de l'équipe suivante :

P. L. Bazin (INS D)
A. Diallo (MEFP)
Y.-A. Fauré (IRD)
S. Gnderman (FaSEG/CEDRES)
E. K. Ilboudo (FaSEG/CEDRES)
A. Hien (MEF)
E. Hien (MEF)
E. Kaboré (RESO)
T. Kaboré (FaSEG/CEDRES et IRD)
E. Le Nouvel (CED/IRD)
C. Ouattara (CND)
D. Sanon (CREA)
S. Soulama (FaSEG/CEDRES)
Y. Traoré (IRD/FaSEG)
I. Traoré (MEF)
A. Zerbo (IRD)
J.-B. Zett (FaSEG/CEDRES)

Autres collaborateurs : O. Compaoré (BAMO), A. Diallo (FaSEG/IRD), G. Guiré (IRD), L. Kaboré, (GERN), L. P. Sarna (FaSEG/IRD), F. Traoré (CESAO).

Coordination des travaux d'étude et de la synthèse : Y. A. Fauré, directeur de recherche à l'IRD, maître de conférences des Instituts d'études politiques.

Responsable de l'équipe de recherche : S. Soulama, professeur à la Faculté des sciences économiques et de gestion de Ouagadougou, directeur du CEDRES.

□□□□

Cette étude n'aurait pu être menée à bon terme sans l'appui dispensé par la Commission nationale de la décentralisation (CND), les facilités accordées sur place par les responsables des administrations déconcentrées, la collaboration des services administratifs et techniques de la commune, la constante compréhension du premier magistrat de la cité, l'appui actif des représentants élus des trois arrondissements de la ville, l'attention soutenue des membres du Comité Ecoloc. Que tous, qui ont ainsi participé, à un titre ou à un autre, au déroulement de cette étude, trouvent ici l'expression des remerciements des chercheurs.

□□□□

Les données, analyses et interprétations du présent document, de même que les erreurs et omissions qu'il comporte inévitablement, n'engagent aucune institution et relèvent de la seule responsabilité des auteurs de l'étude.

L'étude socio-économique de Bobo-Dioulasso

Les villes et la décentralisation au Burkina Faso

La croissance urbaine burkinabè

Comme dans les autres pays africains, l'urbanisation au Burkina Faso représente désormais un phénomène important qui se manifeste tant démographiquement par le croît des populations vivant dans les villes qu'économiquement par le fait que celles-ci produisent une part substantielle des richesses nationales.

Répartition de la population et du PIB burkinabè entre milieux urbain et rural

	1960	1975	1985	1995
Population urbaine (villes de + 5.000 h)	8%	13%	21%	25%
Population rurale	92%	87%	79%	75%
Total	100%	100%	100%	100%
Population urbaine (villes de + 10.000 h)	5%	6%	13%	17%
PIB urbain (villes de + 5.000 h)	17%	27%	41%	48%
PIB rural	83%	73%	59%	52%
Total	100%	100%	100%	100%

Source : INSD et Club du Sahel

Les données rassemblées dans le tableau de répartition de la population et du PIB donnent très clairement à voir la forte élévation du taux d'urbanisation du pays, et cela quel que soit le critère quantitatif, plus ou moins strict, retenu pour définir les agglomérations (plus de 5.000 ou plus de 10.000 h.) : la population est désormais plus de trois fois plus nombreuse, proportionnellement, à vivre dans les cités qu'au moment de l'indépendance du pays. Par ailleurs, du fait d'une plus grande productivité du milieu urbain, ce premier phénomène démographique s'est accompagné de changements économiques majeurs, longtemps masqués par l'importance des populations rurales et le fondement agricole du système productif : la part des villes dans la création de la richesse nationale est à présent sensiblement équivalente à celle du milieu rural.

Les villes présentent cependant une physionomie complexe : elles sont à la fois des espaces de structuration rapide, de bouleversement des identités et des liens sociaux, de difficultés et problèmes nés de la concentration (emploi, revenu, logement, transport, etc.) mais aussi, en même temps, des lieux où l'agglomération des hommes et des équipements, des savoirs et des ressources matérielles permettent une plus grande productivité des facteurs et entraînent l'ensemble des secteurs et des milieux nationaux sur la voie d'une modernisation rapide.

Le processus de décentralisation au Burkina Faso

Par ailleurs les autorités burkinabè ont entamé, depuis quelques années, un processus de décentralisation caractérisé par l'élévation de plusieurs dizaines de villes en communes de plein exercice, par l'organisation d'élections municipales, et par la mise en oeuvre d'un dispositif juridique et financier fixant le cadre d'exercice des responsabilités institutionnelles communales. Le 6 août 1998, l'Assemblée nationale du Burkina Faso a adopté quatre textes fondant et encadrant le processus de décentralisation. Ce sont :

La loi portant orientation de la décentralisation au Burkina Faso
La loi portant organisation de l'administration du territoire
La loi portant organisation et fonctionnement des collectivités locales
La loi portant programmation de la mise en œuvre de la décentralisation

Ce double mouvement d'une croissance urbaine quasi spontanée et d'une décentralisation organisée ne débouchera sur un véritable développement local que s'il s'appuie sur une connaissance précise des forces et des faiblesses économiques des cités, que si l'information qui en résulte est intégrée dans des instruments de gestion et de prévision des communes, que si les responsables et les acteurs locaux se reconnaissent pleinement dans un projet collectif

favorisant le dynamisme des activités et portant une vision claire et assurée de l'avenir des villes concernées.

De plus la décentralisation s'inscrit un peu partout dans un contexte macro-politique et macro-économique qui tend à l'allégement des charges de l'Etat central en vue de sa plus grande efficacité, et qui, par voie de conséquence, ne limite pas le processus institutionnel en cours à l'émergence de collectivités territoriales et à des transferts de compétences techniques mais marque aussi l'accroissement des responsabilités locales dans divers domaines non strictement administratifs : économique, financier, aménagiste, etc.

La présente étude sur l'économie locale de Bobo-Dioulasso et de sa zone d'influence trouve sa source dans la volonté des autorités nationales burkinabè, exprimée notamment par la Commission nationale de la décentralisation (CND), d'asseoir le processus de décentralisation en cours sur une base économique réaliste qui permettra aux responsables municipaux de tirer les ressources nécessaires au fonctionnement des communes – services collectifs, équipements publics – sur les activités et sur la production de richesses à l'échelle locale qui, en retour, bénéficieront de ces externalités publiques décidées in situ.

Cette claire intention des pouvoirs publics burkinabè d'associer étroitement l'émergence des collectivités communales au développement

local peut se trouver concrétisée par les outils et méthodes mis à contribution dans le cadre de la présente étude sur l'économie de Bobo-Dioulasso. Ces instruments ont déjà été éprouvés dans plusieurs études de cas conduites dans des villes ouest-africaines (Saint-Louis du Sénégal, San Pedro, Korhogo et Daloa en Côte-d'Ivoire, Sikasso au Mali) en liaison avec le programme de Relance des économies locales mené au sein du Club du Sahel. Les présents travaux réalisés sur Bobo-Dioulasso, tout en prenant appui sur les techniques d'enquête et d'analyse courantes en diverses disciplines – notamment la confection d'une matrice de comptabilité sociale dont les théorisations et les applications ont été développées dans les années 70 dans diverses institutions de recherche –, s'inspirent aussi de plusieurs conceptions de fond et de plusieurs orientations de démarche données aux études conduites dans ces autres villes ouest-africaines.

La problématique bobolaise

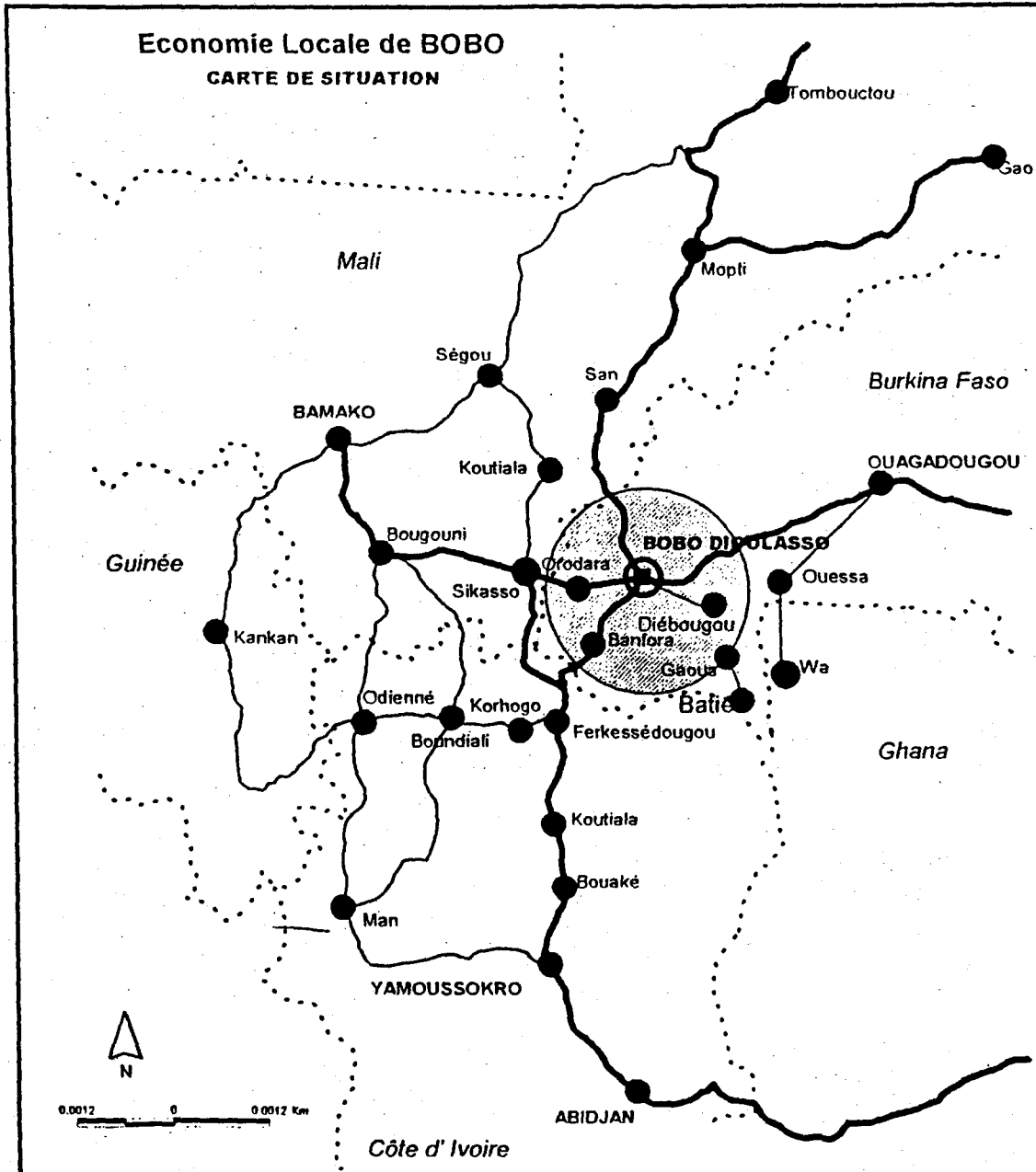
L'essoufflement économique de la cité

L'une des grandes particularités de la ville de Bobo-Dioulasso, objet de cette étude, est d'avoir connu un passé florissant et d'avoir insensiblement réuni les conditions d'un marasme qui se donne à voir, actuellement, sous un ensemble de facettes. Cette lente mais indéniable dégradation fixe à l'étude un double défi. Car dans le même temps la situation relativement alanguie que connaît la cité et dont se plaignent ses représentants interdit de se satisfaire de l'existant et, parce que les impératifs sociaux, économiques et institutionnels sont pressants, il est indispensable, sur la base des tendances observées et d'une réflexion sur les voies et moyens d'un redémarrage seul à même de permettre de relever ces défis, de proposer une vision d'avenir et de dégager les perspectives positives qui s'offrent à la ville.

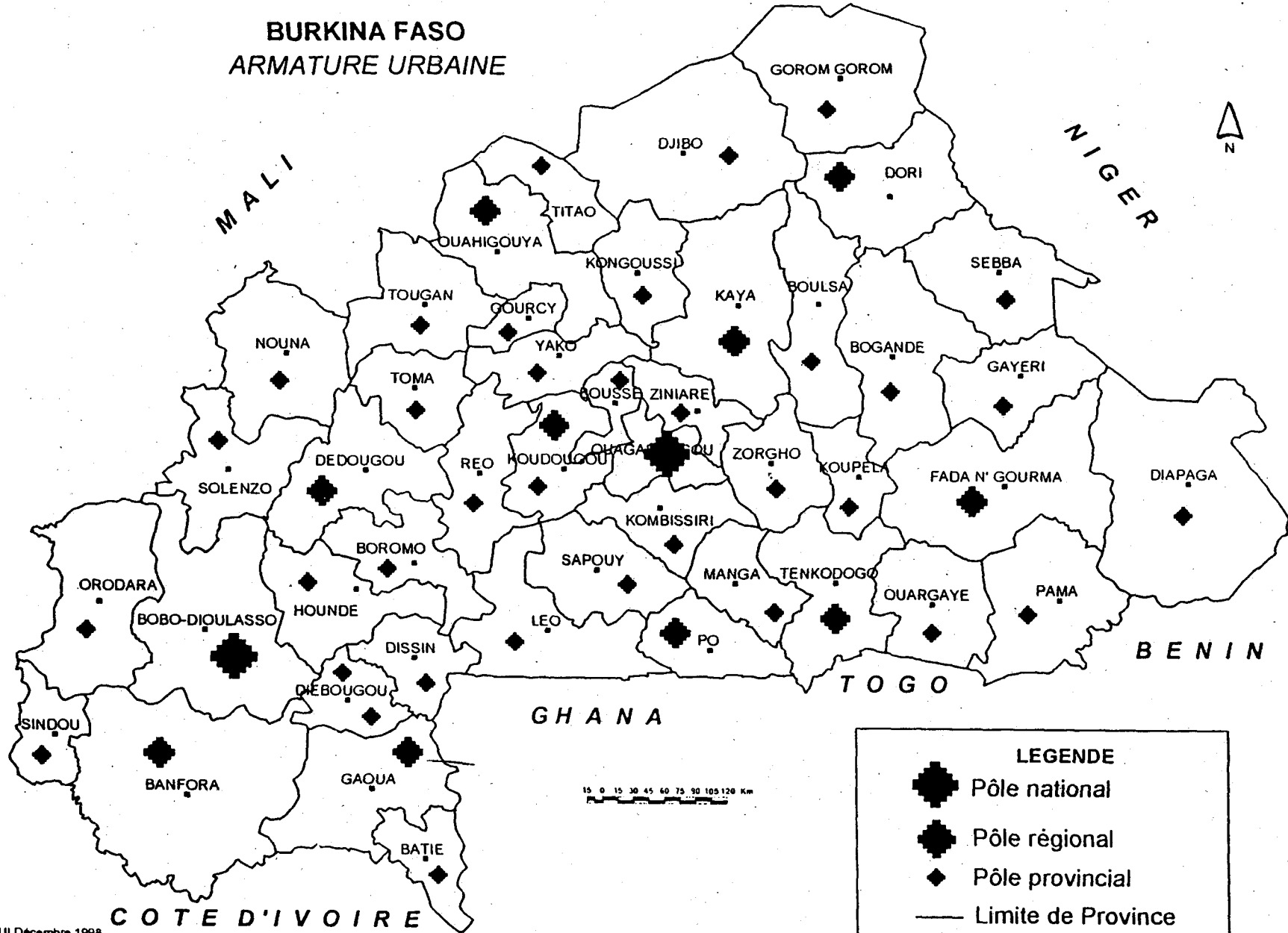
Beaucoup a été dit et écrit sur l'inexorable déclin de la cité. Il ne s'agit pas ici de livrer un inventaire complet des facteurs en cause ni de fournir une explication approfondie de cette situation. Tout au plus peut-on donner, comme autant de repères rapides, quelques indices de l'état actuel des choses bobolaises dans le domaine économique.

Partie, au moment de l'indépendance, avec des ressources démographiques de volume





Economie Locale de BOBO
CARTE DE SITUATION



BURKINA FASO
ARMATURE URBAINE



LEGENDE

-  Pôle national
-  Pôle régional
-  Pôle provincial
-  Limite de Province

15 0 15 30 45 60 75 90 105 120 Km

sensiblement équivalentes à celles de Ouagadougou, la cité de Bobo, alors même que les migrations inter-régionales continuaient d'alimenter un flux continu des populations vers l'ouest et le sud-ouest du pays, a vu son croît démographique s'essouffler. Naguère plateforme des activités productives modernes lui valant le qualificatif de « capitale économique du Burkina Faso », la ville n'accueille plus qu'environ 20% des entreprises de ce secteur moderne national défini par le Recensement industriel et commercial. Forte de ses grosses unités industrielles spécialisées dans l'agro-alimentaire, la ville ne dispose plus que d'un parc de transformation de produits agricoles passablement sinistré alors même que le sud-ouest dispose de facteurs naturels propices aux productions primaires. Le commerce local, grand et moins grand – qui tirait autrefois profit de l'avantageuse position de carrefour de l'agglomération, au coeur d'une zone internationale réputée rapprochant les actuels Mali, Ghana, Côte-d'Ivoire de l'ex-Haute-Volta –, paraît avoir difficilement surmonté les contraintes physiques d'un enclavement progressif et mal résisté à l'arrivée d'opérateurs venus d'autres zones.

Et ce ne sont pas les activités de culture et/ou de loisir (sport, tourisme, etc.), peu productives en elles-mêmes, et dans lesquelles elle aurait tort de se confiner, qui peuvent compenser le délaissement continu de la cité et contrebalancer les délocalisations qu'elle a subies notamment dans le secteur entrepreneurial elles-mêmes

prolongeant une situation politico-administrative faisant de Ouagadougou le centre d'impulsion et de décisions en maints domaines, le lieu névralgique des orientations de l'activité économique, la source des allocations et répartitions de différentes ressources.

Si ce déclin figure au coeur de la problématique sociale et économique de la cité justifiant entre autres l'étude Ecoloc et s'il fait figure de thème récurrent dans les discours convenus sur Bobo, encore faut-il savoir le contenu, l'ampleur, la durée de cet assoupissement, sans quoi on risque

Évolution comparée du PIB 1960-1995

	1960	1975	1985	1995
Structure du PIB				
BF				
rural	83%	73%	59%	52%
urbain	17%	27%	41%	48%
PIB de				
Ouagadougou				
sur PIB BF	6,2%	11%	19,8%	27,3%
sur PIB urbain	36,7%	41,6%	48,2%	56,6%
PIB de Bobo				
sur PIB BF	4,5%	5,8%	7,8%	7,2%
sur PIB urbain	26,6%	21,9%	19,1%	14,9%
PIB région Centre				
sur PIB BF	20,4%	23,5%	30,7%	36,5%
PIB région Ouest				
sur PIB BF	12,1%	14,4%	16,7%	16,6%
Popul.				
Ouaga/Popul. BF	1,33%	2,7%	5,4%	8,4%
Popul.				
Bobo/Popul. BF	1,18%	1,82%	2,83%	3,1%

Source : d'après la *Maquette provisoire Ecoloc Burkina Faso*, OCDE-Club du Sahel, juin 1999

d'en ignorer les causes réelles et de se méprendre sur les conditions de la réactivation souhaitée par tous.

Nous disposons, pour vérifier les principales évolutions économiques qui affectent Bobo-Dioulasso et sa région, de deux sources statistiques complémentaires : les séries de longue durée établies par le Club du Sahel qui ont l'avantage d'isoler notamment la ville objet de cette étude et les travaux de régionalisation des Comptes nationaux réalisés sous l'égide du Ministère burkinabè des Finances qui, s'ils concernent une plus courte période (1985-1992) et ne désagrègent pas les résultats à l'intérieur des régions de planification, sont d'une grande précision.

Seules les principales conclusions autorisées par ces documents différents mais finalement convergents seront rappelées ici.

Il apparaît, au résultat global, que si l'évolution de l'économie de la zone englobant Bobo est loin de pouvoir être assimilée à une stagnation, voire à une régression absolue comme certaines prises de position critiques le laissent entendre – la région et Bobo ont bel et bien connu un taux de croissance économique nettement positif sur toute la période – cette augmentation du produit tend inéluctablement à ralentir, à devenir « indigne » du potentiel économique de la zone, à donner à Bobo une position progressivement amoindrie dans l'économie nationale.

Sans entrer dans les détails de l'argumentation et tout en gardant le sens de la mesure dans l'appréciation des données, on peut résumer en quelques points les principales leçons auxquelles nous convie l'exploitation des informations statistiques et économiques disponibles.

a) *le décrochage bobolais est d'abord évident* ; les données des maquettes du Club du Sahel mais aussi l'exploitation des travaux spécifiques de la comptabilité nationale burkinabè attestent cette réalité qui n'a rien d'un slogan artificiel ou d'un fantasme meurtri.

b) *ce décrochage est ancien* : il est perceptible dès l'Indépendance du pays, ce qui signifie qu'il est d'ordre structurel ; autrement dit son fondement dépasse largement les seules conjonctures économiques, les diverses périodes politiques, les types d'administration de la ville, les personnalités-pilotes de la cité, etc.

c) *le déclin est relatif* : non seulement par rapport à d'autres entités et échelles, comme on le verra, mais aussi parce que la ville a connu une réelle croissance économique sur toute la période depuis 1960. Le problème est que cette croissance a été insuffisante.

d) *les écarts s'amplifient avec la capitale* : non seulement il ne semble pas que des pauses aient été obtenues dans les rythmes et taux de croissance très différents entre Bobo-Dioulasso et Ouagadougou mais surtout, le différentiel en faveur de la capitale s'amplifie chaque année.

e) *une économie urbaine en perte de vitesse* : une grande ville comme Bobo, ce sont de

nombreux types, tailles et formes d'activités privées, des projets et programmes d'intervention, des administrations publiques, des rapports économiques avec l'arrière pays agricole, etc. Or, si la région a maintenu voire consolidé ses positions en matière de productions rurales, c'est l'activité économique urbaine qui est directement en cause dans l'effritement de la position bobolaise.

f) *une zone qui contribue de moins en moins à la richesse nationale* : d'abord en dynamique puisque le taux de croissance de la région est nettement inférieur aux performances constatées dans la région Centre, ensuite en structure puisque la part relative de la région bobolaise au PIB (Produit intérieur brut) du pays est plus faible actuellement que lors de précédentes décennies.

Évolution de la valeur ajoutée de quelques secteurs dans les régions Centre et Ouest
(en proportion des résultats nationaux)

	Centre 1985	Centre 1992	Ouest 1985	Ouest 1992
PIB régional/PIB BF	32,2%	33,7%	19,4%	18,2%
Valeur ajoutée secteurs institutionnels				
Sociétés et quasi sociétés	63,5%	70,3%	27,9%	25,5%
Ménages et entrepreneurs individuels	24,7%	24,8%	19,3%	18,3%
Administrations publiques	49,4%	48,5%	15,6%	14,6%
Valeur ajoutée secteurs d'activité				
Agriculture, élevage, sylvicul., pêche	14,6%	13,7%	17,5%	16,9%
Produits alimentaires, boissons, tabacs	25,5%	22,2%	25%	23,4%
Textiles	7,6%	4,7%	53,1%	43,4%
Chimie	24,2%	26,3%	73,1%	71,6%
Bois et métaux	22,4%	24,5%	20,9%	23,7%
Electricité, gaz, eau	59,5%	55,5%	26,6%	28,8%
Bâtiment et travaux publics	38,5%	37,8%	16,8%	17,5%
Commerce	56,3%	60%	23,2%	22,1%
Hôtels, bars, restaurants	47,4%	48,2%	25%	24,5%
Transports, entrepôts, communications	74,8%	77,2%	12%	10,9%
Ensemble services marchands	26,2%	30,6%	12,2%	11,9%
Ensemble services non marchands	48%	48,3%	15,1%	13,7%

Source : d'après Ministère de l'Economie et des Finances 1996, *Elaboration de comptes régionaux*

g) *la baisse de la productivité confirme le processus d'érosion* : établie par le rapport valeur ajoutée/population concernée, la productivité augmente très faiblement dans la région et est dépassée, non seulement par le Centre, mais par plusieurs autres régions. Or, les effets d'agglomération attendus normalement d'une cité comme Bobo doivent accroître cette productivité.

h) *des menaces par le bas* : plusieurs indications donnent à penser que non seulement l'aire bobolaise est économiquement distancée par la zone capitale mais aussi qu'elle se voit insensiblement rattrapée par des régions naguère plus nettement décrochées de l'ancienne capitale économique.

i) *l'activité économique moderne privée est en cause* : l'analyse de l'évolution des résultats des divers secteurs institutionnels montre que si les administrations, les ménages et les entrepreneurs individuels maintiennent une présence active voire un certain dynamisme, en revanche les performances du secteur des entreprises modernes se sont clairement amoindries.

j) *un paradoxe économique* : il est aisé de noter que les secteurs économiques importants, par le nombre des opérateurs concernés ou par leur contribution à la valeur ajoutée locale ont tendance à stagner (cas du commerce par exemple) alors que d'autres secteurs sont en forte croissance (BTP et services marchands par exemple) mais, du fait de leur faible poids dans

l'économie locale, leur dynamisme n'a pas les effets moteurs dont la zone bobolaise a besoin.

L'impératif de la relance et de la contribution des forces vives locales

De premières réactions se sont exprimées, de premières initiatives institutionnelles, tant à l'échelle locale que nationale ont été arrêtées pour tenter d'infléchir le cours des choses et de redresser les capacités bobolaises. Des opérations de sensibilisation par les différentes autorités, des campagnes de presse ont été lancées ici et là. La mise en place relativement récente d'une structure interministérielle, chargée de la Coordination du projet de réhabilitation de la ville et de son économie (CPRB), le programme d'action des responsables municipaux actuels vont dans ce sens d'une prise de conscience des difficultés présentes et d'une nécessaire réactivation de la cité, dans les domaines économique, financier, social, infrastructurel, associatif, etc.

La cité et son hinterland, en outre, au plan de la base matérielle des activités, ne manquent pas d'atouts qu'il s'agit d'identifier et de valoriser.

La disponibilité des ressources en eau doit devenir un avantage comparatif support de choix d'investissements - tant agricoles (petites exploitations privées irriguées) qu'industriels (implantation et/ou développement d'établissements grands consommateurs d'eau) à destination de Bobo et de sa région.

Par ailleurs le désenclavement de la région - qui a commencé par la réfection de pistes, le bitumage d'axes aussi importants que celui qui mène, à Orodara, vers le verger burkinabè, etc., et qui doit se poursuivre et englober des efforts tant aux plans routier, aérien que ferroviaire - doit redonner à la cité son rôle d'épicentre d'une zone élargie par la mise en oeuvre de l'UEMOA, les mesures d'intégration économique et financière, le lancement d'un grand marché régional. Précisément, cette construction visant la naissance d'une zone de libre échange et qui doit être un défi à relever pour Bobo et son aire d'influence, doit être entendue et anticipée avec sérieux car elle peut aisément transformer les anciens avantages locaux en fragilités nouvelles. La zone UEMOA, où les structures économiques côtières paraissent détenir une avance, ne sera pas tendre avec les systèmes productifs sahéliens. Les grandes unités agro-industrielles de la ville devront se battre pour faire face aux conditions d'une compétition économique aiguisée. L'articulation avec les systèmes de production agricole et avec la filière fruitière devra être ajustée au mieux et la branche des transports, dont on sait le rôle si décisif dans le dynamisme des économies nationales et internationales, devra être étroitement associée à tous plans et efforts de redémarrage.

La poursuite de la réhabilitation ou de la construction nouvelle d'équipements de voirie et d'assainissement - dont souffre grandement jusqu'à présent Bobo - prolongera sans nul

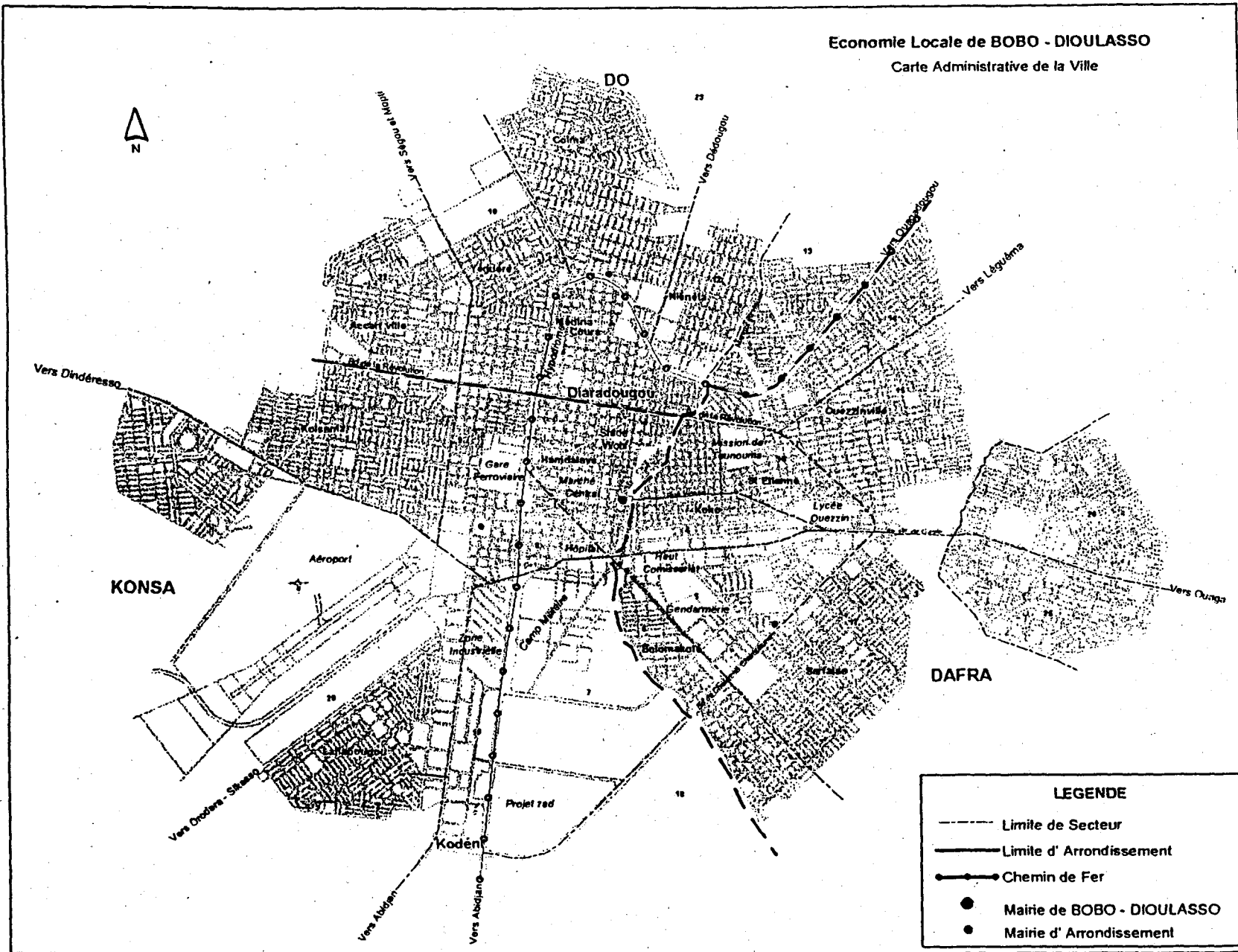
doute ces mesures tendant à organiser, fluidifier, amplifier la production et les échanges, notamment urbains. La relance dans le secteur industriel peut être accompagnée par les perspectives nouvelles qu'offre, pour le commerce et les commerçants, la réfection du marché central de la ville.

Les voies d'un avenir bobolais plus radieux forment système. On ne saurait oublier ce que ces actes et opérations physiques et économiques devront aussi à un réaménagement de l'espace de la gestion technique et administrative publique. Si la décentralisation ouvre de nouveaux chantiers, de nouvelles responsabilités aux édiles municipaux – ils ne seront pas que des autorités chargées d'animer la vie collective et d'impulser les services collectifs locaux mais seront aussi les représentants de la cité auprès des opérateurs et autres investisseurs, chargés d'attirer les emplois et les usines –, elle ne trouvera à s'accomplir correctement que si elle est accompagnée, dans les instances de l'Etat, par un processus de déconcentration, au moins régionale, de ses services et de ses procédures permettant ainsi qu'un dialogue fructueux et que des décisions et des actes productifs soient posés à l'échelle locale sans devoir passer par le cheminement long et finalement coûteux d'une administration nationale, certes indispensable à l'expression de la cohésion des populations et au maintien d'un pacte social garant de l'égalité mais généralement trop éloignée des besoins des opérateurs économiques et des initiatives des citoyens.

En réalité l'essoufflement constaté et la relance à opérer sont indissolublement liés : par là on veut signifier que le décrochage de Bobo-Dioulasso, s'il est avéré et donc inadmissible – en regard des potentialités naturelles et économiques locales – n'en a pas fait disparaître pour autant les facteurs et ressorts favorables qui demeurent intacts. Ceux-ci montrent sans ambiguïté possible que Bobo-Dioulasso dispose déjà des atouts d'une relance solide et durable. Il n'est pas besoin de chercher à l'extérieur tous les moyens et les ressources d'un avenir plus conforme aux possibilités de la cité. C'est en valorisant ce potentiel, en mobilisant des forces vives locales, d'abord et surtout, que la ville retrouvera son statut et qu'elle sera le moteur du développement de la région dans son ensemble.

Economie Locale de BOBO - DIOULASSO

Carte Administrative de la Ville



**Evolution de la production de parcelles à
Bobo**

Secteurs/quartiers	Années	Nombre
Secteur I		
Hamdalye	1929	183
Farakan sud	1945	138
Donona sud	1930	252
Centre commercial	1932	328
Kibidoué		
Mission		
Secteur II		
Médina coura	1945	435
Diaradougou	1930	366
Farakan nord	1945	164
Dogona nord		184
Secteur III		
Tounouma		71
Yorokoko	1930	90
Komlaougou	1930	145
Secteur IV		
Koko	1929	112
Zone des écoles	1958	214
Secteur V		
Zone résid B	1927	631

Secteur VI		
Bolomakoté	1995	689
	1967	30
Kouinima	1985	995
Secteur VII		
Camp militaire	1906	1
Secteur VIII		
Sikasso Cira	1924	202
Secteur IX		
Accart ville sud gare	1934	642
Zone résid A	1965	358
Secteur X		
Accart ville nord	1954	696
Yéguéré	1982	621
	1999	400
Secteur XI		
Colma	1976	2291
	1992	1670
	1995	600
Secteur XII		
Niénéta	1965	1450
Sakabi		
Secteur XIII		
Dogona	1991	2244

Secteur XIV		
Bindougouso	1945	1042
	1986	1383
Secteur XV		
Ouezzin ville	1963	1042
	1986	986
Secteur XVI		
St Etienne Tounouma	1940	2264
Lycée Ouezzin	1958	478
Secteur XVII		
Sarfalao	1986	4472
Secteur XX		
Aéroport	1944	
Lafiabougou	1986	3217
Secteur XXI		
Colsama	1985	3799
	1988	3000
Secteur XXII		
Zone de Dindéresso	1989	2319
	1995	300
Secteur XXIV	1998	3100
Secteur XXV		
Zone safari	1993	2565
Total général		46169

Source : DASU/DGTUF et Direction Régionale de l'Urbanisme

L'évolution démographique de Bobo-Dioulasso et du Houët

Pour résumer la situation, on peut avancer que la ville de Bobo-Dioulasso offre, par ses résultats démographiques dans une perspective de longue durée, des enseignements proches de ceux de la province environnante. Ils peuvent être, en première approche, résumés dans les chiffres suivants

Evolution de la population bobolaise

1960	1975	1985	1996
54.000	115.000	229.000	310.000

Taux de croissance moyen annuel

1960-1975	5,2%
1975-1985	7,1%
1985-1996	2,8%

Ces chiffres globaux indiquent donc deux phénomènes majeurs relatifs aux mouvements de population de Bobo-Dioulasso. En premier lieu la cité continue à voir augmenter le nombre de ses habitants à un rythme supérieur à la moyenne nationale – selon un écart positif légèrement inférieur à 0,5 points de pourcentage. Ce différentiel témoigne à lui seul que le mouvement de population ne se limite pas à sa croissance naturelle (reproduction démographique) mais bénéficie aussi d'un excédent du solde migratoire qui concerne la ville. Celle-ci continue donc d'accueillir des populations migrantes venant aussi bien des

campagnes environnantes que, sans doute, des zones rurales du Nord du pays, toujours moins favorisées par la nature. Mais le second phénomène à retenir, et sans doute plus important, est que la ville, en dépit de cette croissance démographique supérieure à la moyenne nationale connaît un remarquable ralentissement du nombre de ses habitants.

Cette évolution bobolaise n'est pas en soi atypique : après avoir connu une forte poussée de croissance démographique, l'ensemble des villes africaines, qui continuent cependant à se peupler fortement, connaissent des taux d'augmentation partout plus faibles. Ne serait-ce que dans la mesure où mécaniquement le dénominateur, soit la population totale, étant progressivement plus important, le taux d'accroissement se relativise de plus en plus.

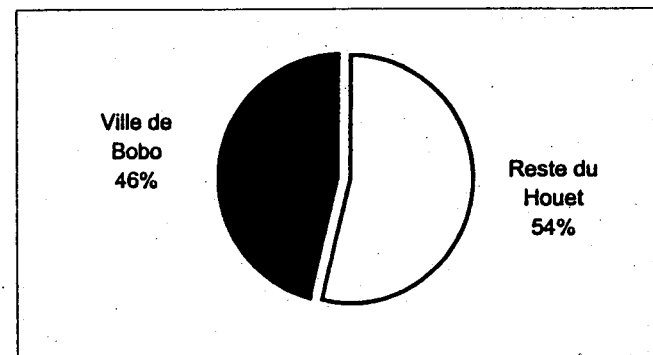
La tendance démographique relevée paraît importante en matière de gestion des affaires publiques locales et de programmation des investissements collectifs. On peut en effet penser que, dans un certain nombre de domaines – santé, éducation, etc. – il n'est plus tellement nécessaire de préparer des équipements en nombre en misant sur des prévisions de besoins en forte hausse liés à un croît démographique spectaculaire. Au contraire le ralentissement constaté doit être mis à profit pour mieux sélectionner les infrastructures vraiment nécessaires et consolider en même temps les équipements existants qui appellent entretien, rénovation, réhabilitation.

La population de Bobo-Dioulasso et de la province du Houët

La population de Bobo et de son hinterland provincial

Selon le dernier recensement INSD de décembre 1996, la population de Bobo s'élève à 309 771 h pour 54 461 ménages et la population totale du Houët est de 672 114 h pour 111 867 ménages.

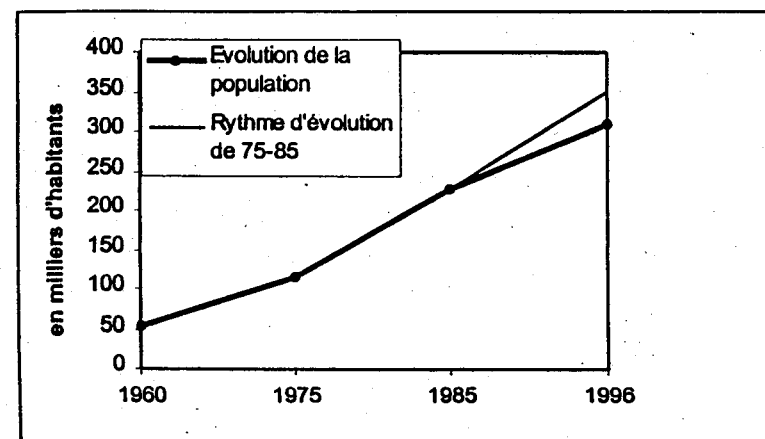
La population de Bobo représente 46,1% de la population totale de la province.



Une croissance démographique bobolaise ralentie

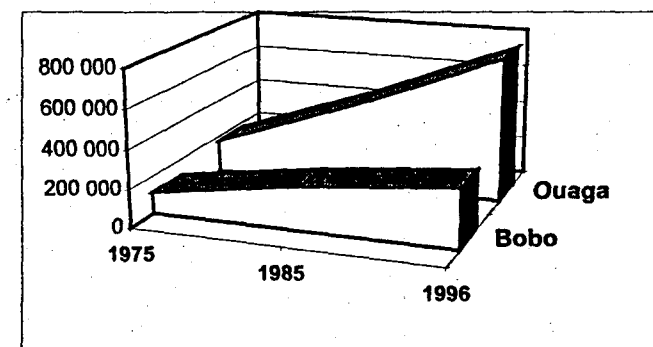
La commune de Bobo-Dioulasso a vu sa population quasiment doubler entre 1975 et 1985. Dans la décennie suivante la population a crû de 35%. Le rythme de croissance annuel a baissé entre les deux périodes, passant de 7,1% à 2,8%. Il demeure légèrement supérieur au taux national qui est de 2,4% par an.

La baisse du taux de croissance est logiquement liée à l'augmentation de la population (effet volume). Mais elle marque également un ralentissement réel de l'accroissement de la population que la comparaison avec la tendance démographique de 75-85 met bien en évidence (effet de ralentissement).



Comparaison démographique avec Ouagadougou

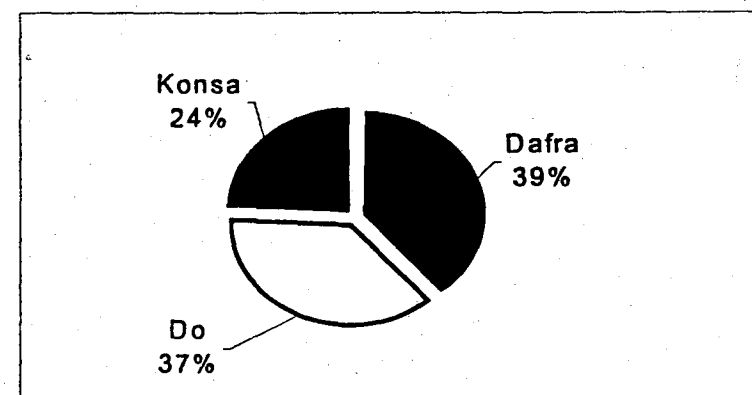
L'écart démographique continue de s'accroître entre les deux grandes cités du Burkina Faso. Quand Bobo-Dioulasso représentait 1,2% de la population totale burkinabè au moment de l'Indépendance (contre 1,3% s'agissant de Ouagadougou), elle représente actuellement de l'ordre de 3,1% de cette population totale contre près de 8,5% s'agissant de Ouagadougou.



La répartition de la population dans les arrondissements de Bobo

L'arrondissement de Dafra a une population de 120 495 h; l'arrondissement de Dô a une population de 114 275 h et l'arrondissement de Konsa abrite 75 001 h.

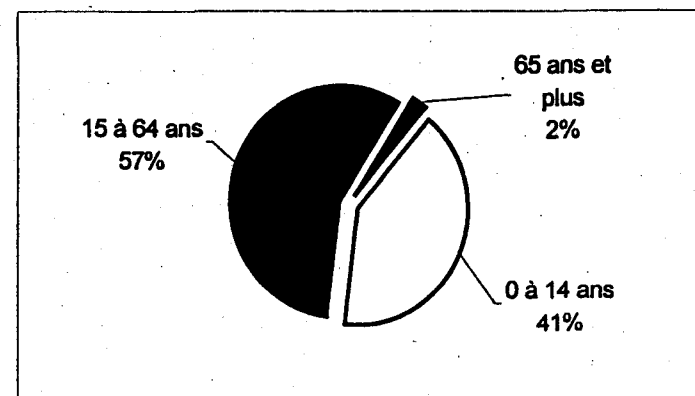
Les proportions des trois arrondissements sont donc de 39% pour Dafra, 37% pour Dô et 24% pour Konsa.



Structure par âge de la population bobolaise

Il s'agit d'une population jeune. Sur l'ensemble de la ville, la population de 0 à 14 ans constitue 41% des habitants, la population de 15 à 64 ans représentant de son côté 57% du total.

Si cette population jeune est un peu moins importante qu'en milieu rural – où la tranche la plus jeune atteint près de 48% dans la province – elle représente cependant un défi économique et social pour les autorités locales, qu'il s'agisse de santé, de scolarité et d'emploi, tous domaines dans lesquels cette population jeune appelle des actions publiques lui assurant plus tard des revenus suffisants et des conditions de vie décentes.



Composantes et équivalences territoriales des unités spatiales utilisées dans l'étude

Régions de planification	Provinces (n=30)	Provinces (n=45)	ex-CRPA
Ouest	Comoé	Comoé, Léraba	Comoé
Sud-Ouest	Houët, Kéné Dougou Bougouriba, Poni	Houët, Kéné Dougou, Tuy Bougouriba, Poni, Noumbiel, Ioba	Hauts-Bassins Sud-Ouest
Centre (pour mémoire)	Ganzourgou, Kadiogo, Oubritenga Bazéga, Nahouri, Zoundwéogo	Ganzourgou, Kadiogo, Oubritenga, Kourweogo Bazéga, Nahouri, Zoundwéogo	Centre Centre-Sud

Grand Ouest : ensemble des régions de l'Ouest et du Sud-Ouest. Appellation propre à la présente étude pour situer le rôle, exercé ou attendu, de Bobo-Dioulasso dans son cadre de référence géographique « naturel ».

Bobo-Dioulasso dans le Grand Ouest

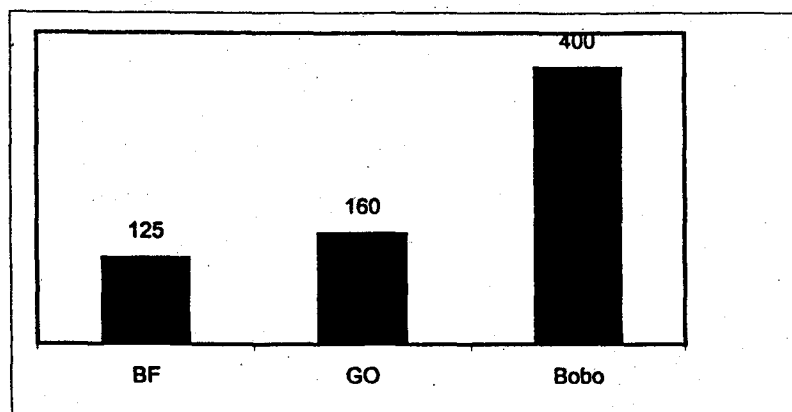
La population de Bobo dans le Grand Ouest

La population régionale (Ouest et Sud-Ouest soit le Grand Ouest) représente 18% de la population nationale. Dans les limites actuelles du nouveau découpage en 45 provinces, le Houët réunit à lui seul 36,3% des habitants du Grand Ouest – et 6,5% de l'ensemble national. La ville de Bobo-Dioulasso rassemble donc, dans son seul périmètre urbain, 16,7% de toute la population du Grand Ouest..

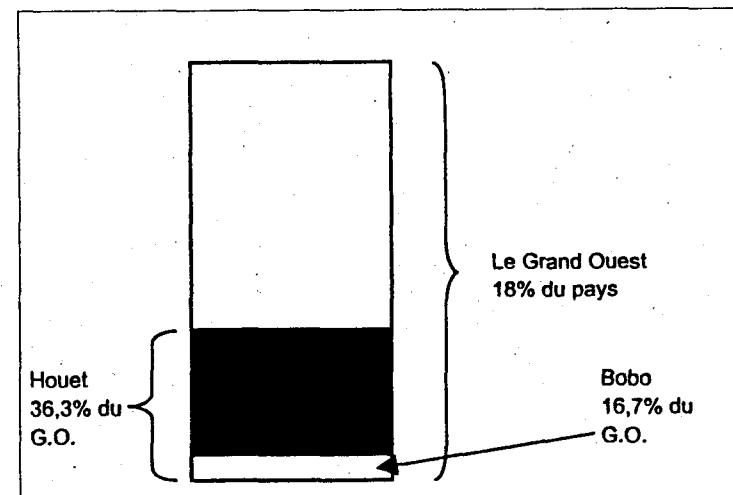
Le produit bobolais

Le Produit local brut (PLB) bobolais représente 9,6% du Produit burkinabè (PIB) et 42% du Produit régional brut (PRB) qui fait 23% de ce même PIB. Le produit par habitant est de 400 mille pour la ville de Bobo contre 160 mille dans le Grand Ouest et 125 mille en moyenne dans le pays.

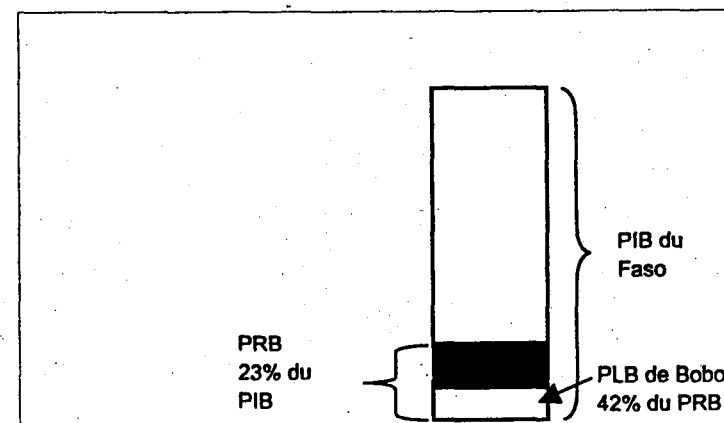
Produit par tête



Population

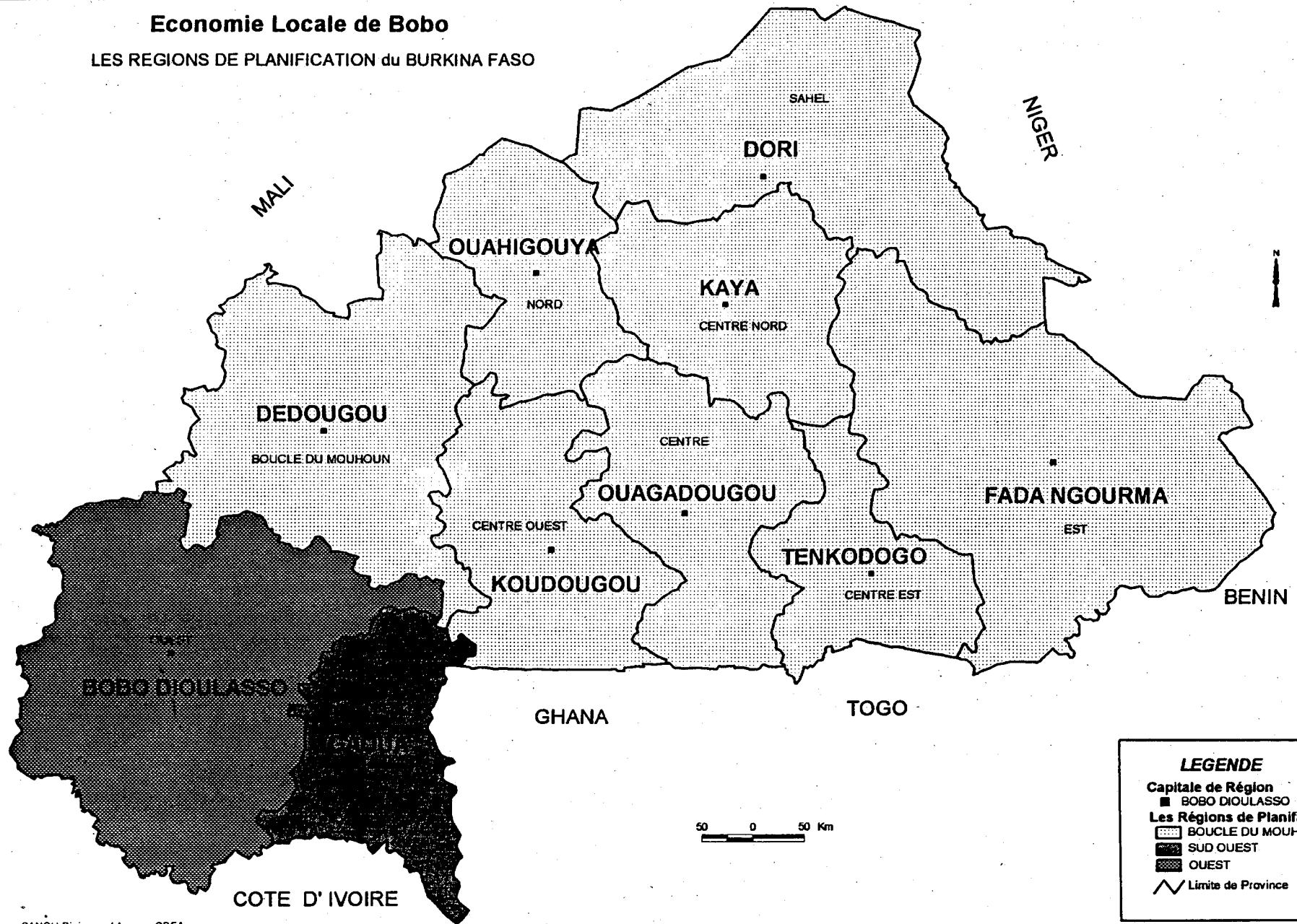


Produit local et produit régional



Economie Locale de Bobo

LES REGIONS DE PLANIFICATION du BURKINA FASO



LEGENDE

- Capitale de Région
 - BOBO DIOLASSO
- Les Régions de Planification
 - BOUCLE DU MOUHOUN
 - SUD OUEST
 - OUEST
- Limite de Province

Approche globale de l'économie bobolaise

Petit lexique économique et comptable

Les principaux agrégats comptables de présentation des activités utilisés dans l'étude ont les significations courantes suivantes.

Chiffre d'affaires (CA) : valeur des ventes de marchandises et de la production vendue. C'est la valeur annuelle des biens et services écoulés sur le marché par les entreprises.

Production (P) : au sens strict correspond à chiffre d'affaires + production stockée + travaux faits par l'entreprise pour son propre compte + frais à immobiliser ou à transférer – stocks vendus – transports sur ventes.

Plus simplement et plus commodément il s'agira ici du chiffre d'affaires moins les stocks vendus, les autres rubriques comptables pour parvenir strictement à la P étant la plupart du temps à la fois mal connues et de faible ampleur. Conséquence : la différence entre CA et P est d'autant plus forte lorsqu'il s'agit d'entreprises de commerce ou d'entreprises dont une partie de l'activité consiste à acheter pour revendre en l'état. Il en résulte que, classiquement, dans le commerce, la P est assimilée à la marge brute. Dans les autres activités (production-transformation, services) la valeur de P est proche de CA.

Consommations intermédiaires (CI) : elles sont constituées de tous les éléments (intrants) acquis par l'unité et qui sont incorporés et donc disparaissent dans le processus de production. Elles représentent aussi toutes les charges courantes de l'établissement engagées pour son fonctionnement. Elles sont composées de matières et fournitures consommées, des transports (hors ceux sur ventes) et des autres services consommés.

Valeur ajoutée (VA) : elle représente le montant de la richesse réellement créée par l'entreprise à partir des intrants achetés, des charges engagées et sur la base de la combinaison des facteurs de production (capital et travail pour faire simple). Elle est généralement, comme c'est ici le cas, calculée brute (c'est-à-dire hors consommation du capital fixe). La sommation de toutes les valeurs ajoutées constitue le produit – intérieur ou local – au coût des facteurs.

Masse salariale (MS) : ensemble des rémunérations perçues par les employés, quel que soit leur statut, l'ampleur, la durée et la régularité de leur activité dans l'entreprise ou l'organisation.

Impôts et taxes (IT) : ils seront entendus ici indirects et excluent en outre la TVA (Taxe à la valeur ajoutée) et les droits de douane. Ils ne représentent donc qu'une fraction des prélèvements totaux obligatoires. La TVA et

les droits de douane, déterminés à part, sont ajoutés globalement à la fin de tous les calculs sectoriels pour mesurer le produit local brut au prix du marché.

Excédent brut d'exploitation (EBE) : résultat final de l'exploitation. Il se calcule en enlevant de la valeur ajoutée le montant de la masse salariale et des impôts et taxes. Il correspond à la rémunération de l'opérateur dans le secteur informel et à la rémunération du capital dans les entreprises modernes. Il permet de financer tout ou partie des investissements.

Récapitulatif comptable

Chiffre d'affaires CA

Valeur de la production P

Consommations intermédiaires CI

Valeur ajoutée $VA = P - CI$

Masse salariale MS

Impôts et taxes IT

Excédent brut d'exploitation = $VA - MS - IT$

Les autres principaux agrégats et concepts dont il est fait usage dans cette étude à une échelle

généralement globale (sectorielle, macro-économique) sont les suivants.

Hinterland : zone de rayonnement des échanges à partir d'un centre donné, zone de déploiement d'un ensemble d'activités, arrières-pays d'une ville délimité par son aire d'influence.

Productivité : Rapport entre la production et les facteurs ou certains facteurs qui ont permis de l'obtenir. Dans cette étude la productivité urbaine ou la productivité rurale est simplement mesurée par le rapport entre la valeur ajoutée produite dans chaque milieu et le nombre de personnes qui en relèvent. La productivité des secteurs d'activité correspond à la productivité apparente du travail et est simplement mesurée par le rapport entre la valeur ajoutée du secteur considéré et les effectifs employés de ce même secteur. Ainsi opérées ces mesures de productivité sont extrêmement sommaires – par exemple en ce qu'elles ignorent les quantités d'heures réellement travaillées – mais donnent d'utiles indications globales et comparatives.

Produit intérieur brut (PIB) : constitue une mesure de la richesse créée dans un pays et dans une année donnée. Il peut se calculer en additionnant les valeurs ajoutées de toutes les unités économiques. Il est alors dit « au coût des facteurs ». En ajoutant les taxes sur les biens et services (TVA) et les droits de douane le PIB est dit « au prix du marché ». Dans la

présente étude le PIB est celui du Burkina Faso.

Produit local brut (PLB) : répond à la même définition que le PIB mais ne s'applique qu'à la zone considérée et pour laquelle les données ont été recueillies. Dans la présente étude le PLB est celui de la ville de Bobo-Dioulasso.

Secteur informel (SI) : ensemble des activités exercées par des opérateurs économiques non inscrits auprès de fichiers et services officiels ou de certains d'entre eux. Les exploitations concernées couvrent à la fois l'artisanat, le commerce et les services et peuvent être de taille très diverse – depuis le travailleur indépendant jusqu'à l'établissement employant plusieurs actifs. Elles se caractérisent par l'importance du facteur travail sur le facteur capital. Elles acquittent, ou non, des impôts spécifiques.

Secteur primaire : ensemble des activités relevant de l'exploitation, directe ou indirecte, de la terre et plus généralement du milieu naturel. Ce secteur se compose de l'agriculture (vivrière ou de rente), du maraîchage, de l'élevage, de la pêche et de la forêt.

Secteur secondaire : comprend, dans cette étude, toutes les activités de transformation de matières premières. Se subdivise en industries manufacturières (fabrication de biens), en BTP (bâtiment et travaux publics) et en production d'énergie (eau, électricité).

Secteur tertiaire : ensemble des activités de commerce, de transport, d'hôtellerie et de restauration, de services aux particuliers (coiffeurs, etc.) et de services aux entreprises (comptables, etc.), de services des banques et des assurances.

Secteur privé : ensemble des exploitations et des entreprises appartenant à des particuliers ou à des sociétés détenues majoritairement par des particuliers.

Secteur public : au sens large, ensemble des administrations centrales et décentralisées de l'Etat et des entreprises détenues par l'Etat ou dans lesquelles l'Etat exerce une influence prépondérante, par exemple par la détention de la majorité du capital.

La matrice agrégée de comptabilité sociale de la ville de Bobo-Dioulasso (1997)

		Branches							Facteurs		Agents				Extérieur			Accumulation	Total	
		Agriculture (1)	Coton (2)	Industrie (3)	BTP (4)	Transport (5)	Commerc (6)	Autres services (7)	Produits (8)	Travail (9)	Capital (10)	Ménage (11)	Entreprise (12)	Commun Bobo (13)	Administratio (14)	Houet HB (15)	RBF (16)	RDM (17)		Investissement (18)
Branches	Agriculture (1)							2171,1												2171,1
	Coton (2)							44449												44449
	Industrie (3)							76505												76505
	BTP (4)							32450												32450
	Transports (5)							4518												4518
	Commerce (6)							39713												39713
	Autres services (7)							45611												45611
Facteurs	Produits (8)	263	32899	54692	22830	1675	7122	26930			61430			495,4	2923	9847	39882	44382	41066	346435
	Travail (9)	1905,1	2859	8232	6430	2221	29719	8161						249	5675,7					65452
	Capital (10)		8376	12597	2730	408	1806	3059												28976
Secteurs institutionnels	Ménages (11)							5842	6545		2044,5				2414		567	502		76821,3
	Entreprises (12)									28976										28976
	Commune Bobo (13)			37		96,4	548	313				25								1019,4
	Administration (14)	3	315	947	460	118	518	1306	18373		1248	2414						7649		33347,1
	Houet HB (15)								9330		517									9847
	RBF (16)								18440		1733,5	5682		5428						31284
	RDM (17)								54875			13100								67975,4
Accumulation	Epargne (18)										9825	7780	275	16907		-9165	15444			41066
	TOTAL	2171,1	44449	76505	32450	4518	39713	45611	346435	6545	28976	76822	28976	1019	33347,7	9847	31284	67977	41066	

Source : Enquête Ecoloc Bobo

Les principaux enseignements de la matrice

Les données obtenues à partir des diverses sources et des multiples investigations ont permis de construire une image fiable et cohérente des principales informations concernant la production et l'emploi des richesses de la ville de Bobo. La matrice de comptabilité sociale résume ces principales données de l'économie locale et leur ventilation entre secteurs d'activité et agents. Pour la construction de cette matrice trois modes d'élaboration des données ont été utilisés. Il s'agit notamment d'informations obtenues directement au niveau des services statistiques, des administrations déconcentrées, d'exploitation des données d'enquête réalisée avant l'étude (enquête prioritaire) et d'enquêtes spécifiques réalisées pendant l'étude Ecoloc-Bobo. Il convient de rappeler que le traitement de ces informations nécessite une confrontation des différentes sources d'autant plus que certaines données d'enquêtes ont été extrapolées. Enfin pour boucler la matrice quelques ajustements ont été effectués.

En 1997, le produit local brut de la ville de Bobo s'établit à 123 milliards FCFA courants dont 12.075 millions de droits de douanes sur les produits provenant du reste du monde. La somme des valeurs ajoutées s'élève à près de 105 milliards de francs.

Les grands agrégats des économies bobolaise et nationale en 1997

	Burkina Faso	Bobo-Dioulasso
Population (en milliers)	10312	309
PIB et PLB nominaux (en milliards FCFA)	1364	123
Consommation finale (en milliards)	1171	65
Investissement (en milliards)	388	41
Valeur ajoutée totale (en milliards)	1279	105
PIB/PLB par tête (en milliers)	129	401
Importations du pays (en milliards)	309	55
Exportations hors du pays (en milliards)	113	44

Sources : INSD, Enquête Ecoloc Bobo

Note : chiffres arrondis

Le produit intérieur brut par tête a été évalué à 401.561 FCFA soit le triple du PIB par tête au niveau national. La consommation finale représente 50% du PLB et reste nettement inférieure à la proportion observée au niveau du pays et s'explique très logiquement par l'importance de la production industrielle en ville alors que le PIB est fortement marqué par la composante agricole qui se caractérise, on le sait, par un haut degré d'autoconsommation.

Les activités industrielles – à la fois au sens large entendu ici mais hors production de coton fibre – représentent environ 21% de cette valeur ajoutée et contribuent à hauteur de 8,2 milliards à la rémunération du facteur travail contre 12,6 milliards à la rémunération du facteur capital. En réincorporant le résultat de

la transformation du coton, ces activités industrielles produisent 32% de la valeur ajoutée totale dans la ville.

Les activités du commerce contribuent à 30% de la formation du produit local brut – au coût des facteurs – soit 31,8 milliards FCFA dont l'essentiel est consacré à la rémunération du facteur travail.

La rémunération du capital reste fortement orientée vers l'extérieur, due à l'importance des grandes entreprises du secteur moderne dans la structure de production et dont la propriété est au moins en partie détenue par des investisseurs étrangers ou qui sont, ce qui revient ici au même, des filiales de groupes étrangers. C'est ainsi que 47% de l'excédent brut des entreprises soit 13,1 milliards sont

rapatriés vers le reste du monde. La rémunération des capitaux investis par des Burkinabè non résidents dans la ville conduit également à la sortie d'une partie de la valeur ajoutée d'un montant de 5,7 milliards vers le reste du pays notamment Ouagadougou.

Le système productif bobolais se compose de deux pôles qui se caractérisent d'un côté par une économie populaire dominée par les activités commerciales qui rassemblent plus de 74% de points d'activité et qui assurent 54% des recettes budgétaires de la commune et d'un autre côté par des activités industrielles modernes qui dominent dans la formation des richesses (29% du PLB). La ville exporte environ 40 milliards de valeur en produits vers le reste du Burkina Faso.

La balance commerciale de la ville de Bobo reste relativement excédentaire, la valeur des biens et services qui entrent dans la ville est estimée à 82,6 milliards tandis que les exportations de la ville vers l'extérieur sont évalués à 94,1 milliards. Ces chiffres attestent de l'ampleur des flux marchands qui entrent et sortent de la commune, traduisant ainsi à la fois l'ouverture économique de la cité et son dynamisme commercial.

Pour l'année 1997, l'épargne totale dégagée par l'ensemble des agents du périmètre urbain est de 50,2 milliards à laquelle contribuent les entreprises à hauteur de 15%, les ménages et entrepreneurs individuels à hauteur de 20%,

l'administration centrale à hauteur de 34% via des programmes de développement et le reste du monde à hauteur de 31%. Signalons qu'une partie de cette épargne est exportée hors de la zone étudiée vers le reste du Burkina Faso (9,2 milliards). En amont on peut indiquer que pour un excédent brut des entreprises s'établissant à quelques 28,9 milliards, 5,7 milliards sont crédités au compte du reste du pays, et 13,1 milliards crédités au compte du reste du monde. Il est bon de préciser qu'une partie – très difficile à mesurer – de ce dernier montant alimente les 31% précédemment évoqués à propos de l'épargne locale due au reste du monde dont une fraction demeure en fait sur place alors que les règles comptables imposent des flux internationaux dès lors partiellement fictifs.

Les investissements, largement financés par cette épargne, sont estimés pour cette même année 1997 à 41 milliards.

Les revenus obtenus au titre de la rémunération du personnel et du travail indépendant constituent l'essentiel des revenus des ménages de la ville de Bobo. Ceux-ci ont été évalués à 76,8 milliards en 1997. Les revenus provenant de la rémunération du travail représentent 90% des ressources des ménages soit 65,4 milliards. Les autres revenus proviennent des prestations versées par la caisse de sécurité sociale évalué à 2,4 milliards soit 2% des revenus et des transferts procurant 2 milliards pour le compte des transferts intraménages de la ville.

Les dépenses des ménages équivalent aux ressources disponibles sont constituées essentiellement de consommation en produits estimés à 61,4 milliards. L'épargne totale des ménages de 9,8 milliards couvre les dépenses d'investissement – construction – à hauteur de 8,3 milliards et fait donc ressortir une capacité de financement de 1,5 milliard. Enfin, le restant des dépenses est constitué par les transferts pour un montant de 4 milliards et des impôts directs versés par les ménages au profit des administrations. Les transferts sont fortement orientés vers le reste du Burkina Faso.

Le total des recettes de la commune de Bobo est estimé à 1019,4 millions constitué essentiellement des taxes sur les activités commerciales pour 548 millions et de prestations de services pour 313 millions. Les recettes de l'administration centrale sont constituées des impôts directs versés par les ménages pour un montant de 1248 millions et des prélèvements sociaux auprès des entreprises pour un montant de 2414 millions. Les recettes au titre de la TVA sont évaluées à 6.300 millions et les droits de douane à 12.075 millions.

Le tableau économique à partir du Produit local brut de Bobo-Dioulasso

L'ensemble des enquêtes et des opérations de collecte des données ainsi que les traitements économiques, comptables et statistiques exercés sur ces informations quantitatives rassemblées dans la matrice précédente montrent que le produit local brut (PLB) de la ville de Bobo-Dioulasso atteint, au prix du marché, c'est-à-dire y compris la TVA et les droits de douane, un montant très proche de 123 milliards FCFA (122,991 exactement).

Ramené au coût des facteurs, ce PLB se monte à 104,618 milliards FCFA. Cet agrégat, dans la mesure où il est constitué de la sommation des valeurs ajoutées de tous les agents et secteurs contributifs à la richesse économique bobolaise, sera retenu ici pour être présenté selon trois optiques différentes mais complémentaires, dans ses principales composantes. En ventilant ainsi la même valeur globale selon des structures et des critères variés, on peut aisément prendre connaissance des caractéristiques majeures de l'économie bobolaise et apprécier la mesure de ses divers apports.

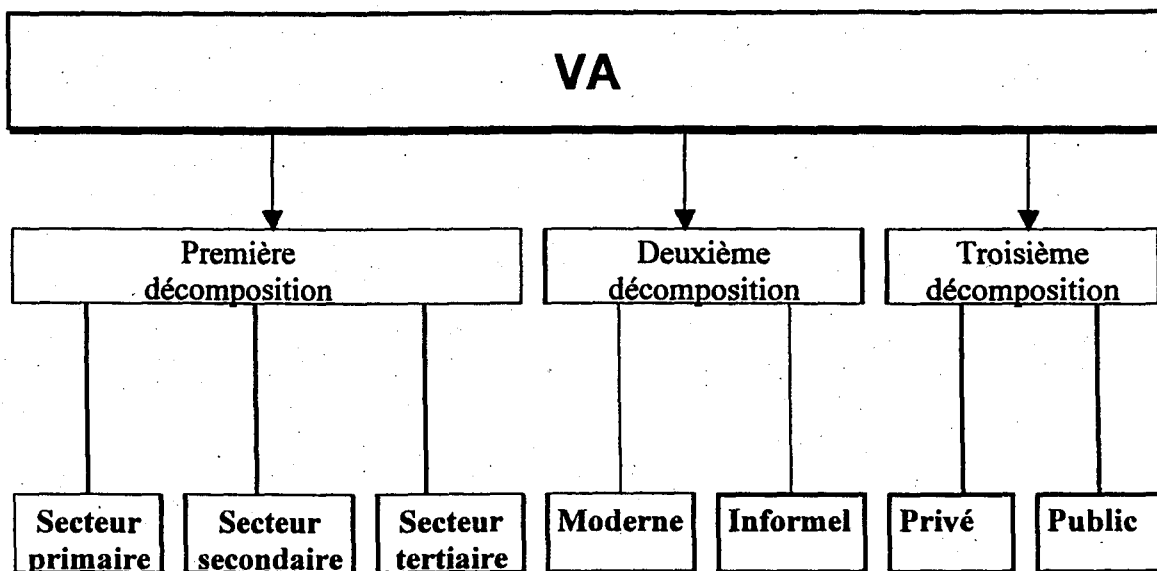
La présentation rapide qui est faite ici du PLB de la ville est complétée et détaillée dans les diverses entrées thématiques et sectorielles proposées dans les chapitres suivants.

Le Produit Local Brut bobolais au prix du marché

$$\begin{array}{ccccccc}
 \boxed{\text{PLB}} & = & \boxed{\text{VA}} & + & \boxed{\text{DD}} & + & \boxed{\text{TVA}} \\
 122,991 \text{ mds} & & 104,618 \text{ mds} & & 12,073 \text{ mds} & & 6,3 \text{ mds}
 \end{array}$$

PLB : Produit local brut ; Va : Valeur ajoutée ; DD : Droits de douane ; TVA : Taxe à la valeur ajoutée

Différentes ventilations de la valeur ajoutée



LES COMPTES DU SECTEUR PRIMAIRE, BOBO 1997						
millions fcfa	P	CI	VA	MS	IT	EBE
Agriculture hors coton	1468	118	1350	55	0	1295
Coton	217,15	89,03	128,12	6,3	0	121,82
Elevage	486	56	430	0	3	427
Total	2171,15	263	1908,12	61,3	3	1843,82

LES COMPTES DU SECTEUR TERTIAIRE, BOBO 1997						
millions fcfa	P	CI	VA	MS	IT	EBE
Commerce	38 949	7 122	31 827	3 136	1 047	27 644
dont Grandes Entreprises	5 725	3 178	2 547,0	734	168	1 645
dont Moyennes Entreprises	347,6	118	229,6	44	25	161
dont informel	32 876	3 826	29 050	2 358	854	25 838
Transport	4 518	1 807	2 711	408	81	2 222
dont moderne	1 233	493	740	310	22	408
dont informel	3 285	1 314	1 971	98	59	1 814
Autres services march.	45 158	25 895	19 262	3 089	947	15 226
dont moderne	11 587	3 959	7 628	2171,06	703	4 754
dont informel	33 571	21 937	11 635	918	244	10 473
Services non march.	8 403	2 477	5 926	5 926	0	0
dont administration centrale	6 976	1 929	5 047	5 047	0	0
dont administration locale	527	278	249	249	0	0
dont autres administrations	900	270	630	630	0	0
Total	97 027	37 301	59 726	12 559	2 075	45 093

P : valeur de la production ; CI : consommations intermédiaires ;
VA : valeur ajoutée ; MS : masse salariale ; IT : impôts et taxes ind. ;

LES COMPTES DU SECTEUR SECONDAIRE, BOBO 1997						
millions fcfa	P	CI	VA	MS	IT	EBE
Industrie Manufact.	115 385	84 669	30 716	7 683	983	22 050
dont grandes entreprises	107 999	80 622	27 377	7 210	897	19 270
dont coton	44 449	32 897	11 552	2 859	315	8 378
dont moyennes entreprises	967,5	759,4	208,1	135,6	8,0	64,5
dont informel	6 418,4	3 287,9	3 130,5	337,4	78,3	2 714,8
Energie	5 569	2 921	2 648	821	186	1 641
BTP	32 450	22 830	9 620	2 770	460	6 390
dont BTP moderne	23 720	18 200	5 520	2 370	420	2 730
dont BTP informel	8 730	4 630	4 100	400	40	3 660
Total	153 404	110 420	42 984	11 274	1 629	30 081

millions fcfa	P	CI	VA	MS	IT	EBE
Secteur Primaire	2171	263	1908	61	3	1844
Secteur Secondaire	153 404	110 420	42 984	11 274	1 629	30 081
Secteur Tertiaire	97 027	37 301	59 726	12 559	2 075	45 093
Total	252 602	147 984	104 618	23 894	3 707	77 018

en pourcentage	P	CI	VA	MS	IT	EBE
Secteur Primaire	0,9%	0,2%	1,8%	0,3%	0,1%	2,4%
Secteur Secondaire	60,7%	74,6%	41,1%	47,2%	44,0%	39,1%
Secteur Tertiaire	38,4%	25,2%	57,1%	52,6%	56,0%	58,5%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Enquête Ecoloc Bobo

EBE : excédent brut d'exploitation.

Première décomposition du PLB Bobolais : secteurs primaire, secondaire et tertiaire

Le secteur tertiaire

Ce secteur est économiquement dominant : il apporte 59,7 milliards sur les 104,6 du PLB de la ville, soit 57%.

Sa principale composante est le commerce (53% du tertiaire et 30% du PLB), devant les autres services marchands (32% du tertiaire et 18% du PLB) et les services non marchands (10% et 6% du PLB). Les activités de transport contribuent faiblement à la valeur ajoutée du secteur (5% du tertiaire et 3% du PLB).

Le secteur secondaire

En fournissant 43 milliards des 104,6 milliards du PLB de la ville, soit 41%, ce secteur est le deuxième à contribuer à la richesse bobolaise.

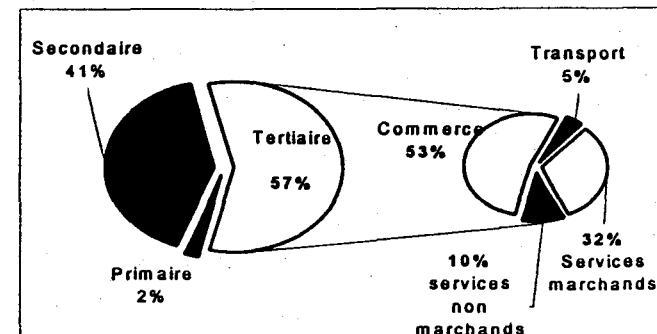
Il est largement et logiquement dominé par l'industrie manufacturière (71% du secondaire et 29% du PLB), devant les activités du BTP (22% du secondaire et 9% du PLB) et de l'énergie (7% du secondaire et 2,5% du PLB).

Le secteur primaire

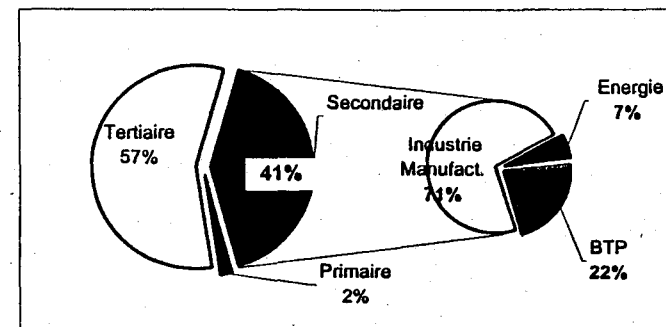
Il occupe une place naturellement résiduelle s'agissant d'une économie urbaine puisqu'il n'apporte que 1,9 milliard au PLB de la ville soit 1,8%.

Il est principalement constitué des activités vivrières (céréalières et maraîchères) (65% du secteur), devant les activités d'élevage (23% du secteur) et les plantations de coton et autres cultures de rente (12%) engagées par les ménages urbains.

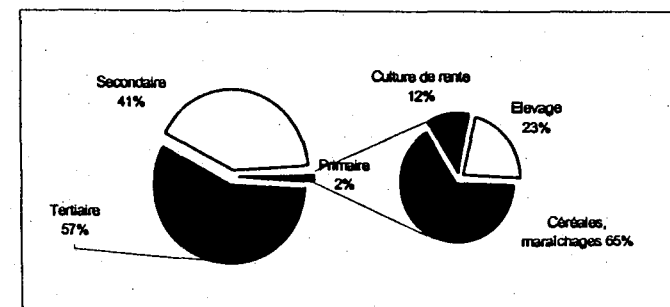
Secteur tertiaire



Secteur secondaire



Secteur primaire



LES COMPTES DU SECTEUR MODERNE, BOBO 1997						
millions fca	P	CI	VA	MS	IT	EBE
Industrie Manuf.	108 967	81 381	27 585	7 345	905	19 335
<i>Dont Grandes entreprises</i>	<i>107 999</i>	<i>80 622</i>	<i>27 377</i>	<i>7 210</i>	<i>897</i>	<i>19 270</i>
<i>dont Moyennes entreprises</i>	<i>967,5</i>	<i>759,4</i>	<i>208,1</i>	<i>135,6</i>	<i>8,0</i>	<i>64,5</i>
Energie	5 569	2 921	2 648	821	186	1 641
BTP	23 720	18 200	5 520	2 370	420	2 730
Commerce	6 073	3 296	2 777	778	193	1 806
<i>dont Grandes Entreprises</i>	<i>5 725</i>	<i>3 178</i>	<i>2 547,0</i>	<i>734</i>	<i>168</i>	<i>1 645</i>
<i>dont Moyennes Entreprises</i>	<i>347,6</i>	<i>118</i>	<i>229,6</i>	<i>44</i>	<i>25</i>	<i>161</i>
Transports	1 233	493	740	310	22	408
Autres services march.	11 586,5	3 958,9	7 627,6	2 171,1	703,0	4 753,6
Services non march.	8 403	2 477	5 926	5 926	0	0
<i>dont administration centrale</i>	<i>6 976</i>	<i>1 929</i>	<i>5 047</i>	<i>5 047</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>dont administration locale</i>	<i>527</i>	<i>278</i>	<i>249</i>	<i>249</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>dont autres administrations</i>	<i>900</i>	<i>270</i>	<i>630</i>	<i>630</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Total	165 551	112 727	52 823	19 721	2 429	30 673

P : valeur de la production ; CI : consommations intermédiaires ;
 VA : valeur ajoutée ; MS : masse salariale ; IT : impôts et taxes ind. ;
 EBE : excédent brut d'exploitation.

LES COMPTES DU SECTEUR INFORMEL, BOBO 1997						
millions fca	P	CI	VA	MS	IT	EBE
Agriculture-élevage	2 171,2	263,0	1 908,1	61,3	3,0	1 843,8
Industrie manuf.	6 418,4	3 287,9	3 130,5	337,4	78,3	2 714,8
BTP	8 730	4 630	4 100	400	40	3 660
Commerce	32 876	3 826	29 050	2 358	854	25 838
Transport	3 285	1 314	1 971	98	59	1 814
Autres services march.	33 571	21 937	11 635	918	244	10 473
<i>dont ambulants</i>	<i>8 581</i>	<i>7 831</i>	<i>751</i>	<i>0</i>	<i>5,36</i>	<i>745</i>
<i>dont loyers imputés</i>	<i>5 842</i>	<i>0</i>	<i>5 842</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>5 842</i>
Total	87 052	35 257	51 795	4 173	1 278	46 344

millions fca	P	CI	VA	MS	IT	EBE
Moderne	165 551	112 727	52 823	19 721	2 429	30 673
Informel	87 052	35 257	51 795	4 173	1 278	46 344
Total général	252 603	147 984	104 618	23 894	3 707	77 017

en pourcentage	P	CI	VA	MS	IT	EBE
Moderne	65,5%	76,2%	50,5%	82,5%	65,5%	39,8%
Informel	34,5%	23,8%	49,5%	17,5%	34,5%	60,2%
Total général	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Enquête Ecoloc Bobo

Deuxième décomposition du PLB Bobolais : secteurs moderne et informel

Le secteur moderne

Apportant 52,8 milliards sur les 104,618 du PLB de la ville, il contribue à la moitié du résultat (50,5%).

Il est dominé par l'industrie (52% du secteur et 26% du PLB), devant les autres services marchands (14% du secteur et 7% du PLB), les services non marchands (11% du secteur), le BTP (10%), le commerce et l'énergie (5% du secteur chacun), les transports (1% du secteur).

Le secteur informel

Avec 51,8 milliards sur les 104,618, ce secteur contribue lui aussi à la moitié de la richesse productive de Bobo (49,5%).

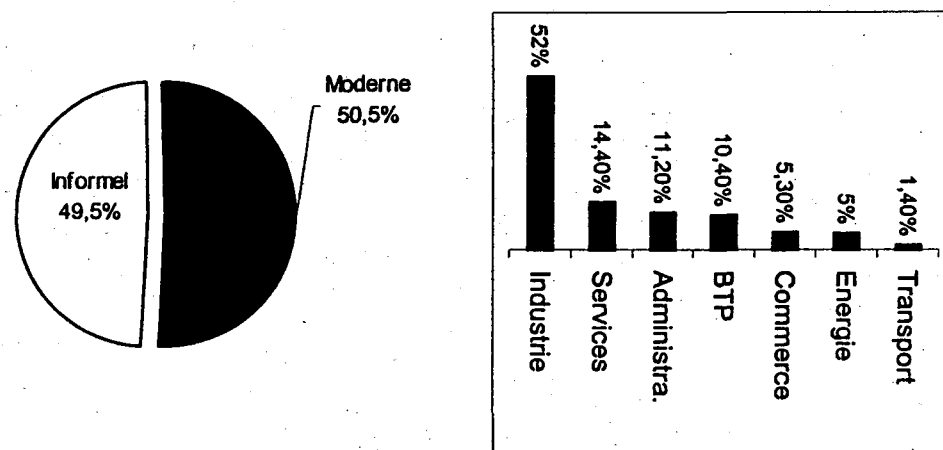
Il est nettement influencé par les activités de commerce (56% du secteur et 28% du PLB), devant les autres services marchands (22% du secteur et 11% du PLB), le BTP – qu'il faut comprendre ici comme étant limité à la construction – (8% du secteur), l'industrie – qu'il faut entendre ici au sens des activités de production et transformation, soit l'artisanat – (6% du secteur), les transports et l'agriculture (4% du secteur chacun).

oOo

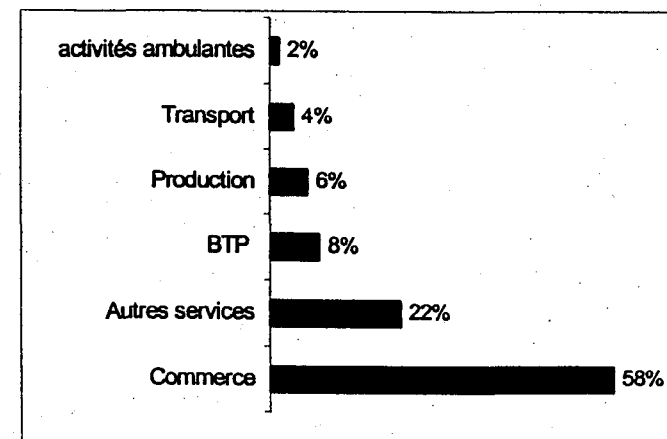
La comparaison de la distribution moderne/informel montre que le commerce est une activité exercée de façon très largement informelle, comme le transport et les autres services marchands. Par hypothèse les services non marchands, de même que l'énergie, relèvent en totalité du secteur moderne qui domine aussi les activités de production-transformation. Le BTP apparaît se partager entre les deux formes d'exploitation.

Entre le moderne et l'informel, la répartition des secteurs de la production (ou industrie au sens large), du commerce et des services est parfaitement symétrique.

Secteur moderne



Le secteur informel



LES COMPTES DU SECTEUR PRIVE, BOBO 1997						
millions fca	P	CI	VA	MS	IT	EBE
Agriculture-élevage	2171,15	263,03	1908,12	61,3	3	1843,82
Industrie Manuf.	69 852	50 666	19 186	4 727	655	13 804
dont grandes entreprises	62 466	46 619	15 847	4 254	569	11 024
dont moyennes entreprises	967,5	759,4	208,1	135,6	8,0	64,5
dont informel	6 418,4	3 287,9	3 130,5	337,4	78,3	2 714,8
BTP	32 450	22 830	9 620	2 770	460	6 390
dont BTP moderne	23 720	18 200	5 520	2 370	420	2 730
dont BTP informel	8 730	4 630	4 100	400	40	3 660
Commerce	38 949	7 122	31 827	3 136	1 047	27 644
dont Grandes Entreprises	5 725	3 178	2 547,0	734	168	1 645
dont Moyennes Entreprises	347,6	118	229,6	44	25	161
dont informel	32 876	3 826	29 050	2 358	854	25 838
Transport	4 518	1 807	2 711	408	81	2 222
dont moderne	1 233	493	740	310	22	408
dont informel	3 285	1 314	1 971	98	59	1 814
Autres services march.	39 300	24 151	15 149	2 159	709	12 281
dont moderne	5 729	2 214	3 514	1 241	465	1 808
dont informel	33 571	21 937	11 635	918	244	10 473
Services non march.	900	270	630	630	0	0
dont administ. privées	900	270	630	630	0	0
Total	188 139	107 108	81 031	13 892	2 955	64 184

P : valeur de la production ; CI : consommations intermédiaires ;
 VA : valeur ajoutée ; MS : masse salariale ; IT : impôts et taxes ind. ;
 EBE : excédent brut d'exploitation

LES COMPTES DU SECTEUR PUBLIC, BOBO 1997						
millions fca	P	CI	VA	MS	IT	EBE
Industrie Manuf.	45 533	34 003	11 530	2 956	328	8 246
dont indus. alimentaire	1 084	1 106	-22	97	13	-132
dont indus. textile	44 449	32 897	11 552	2 859	315	8 378
Energie	5 569	2 921	2 648	821	186	1 641
Autres services march.	5858	1745	4113	930	238	2946
dont communication	3 586	794	2 792	656	54	2 082
dont autres services march.	2272	951	1 321	273,46	184,02	864
Services non march.	7 503	2 207	5 296	5 296	0	0
dont administ. centrale	6 976	1 929	5 047	5 047	0	0
dont administ. locale	527	278	249	249	0	0
Total	64 463	40 876	23 587	10 002	752	12 833

millions fca	P	CI	VA	MS	IT	EBE
Privé	64 463	40 876	23 587	10 002	752	12 833
Public	188 139	107 108	81 031	13 892	2 955	64 184
Total général	252 602	147 984	104 618	23 894	3 707	77 017

en pourcentage	P	CI	VA	MS	IT	EBE
Privé	74,5%	72,4%	77,5%	58,1%	79,7%	83,3%
Public	25,5%	27,6%	22,5%	41,9%	20,3%	16,7%
Total général	100%	100%	100%	100%	100%	100%

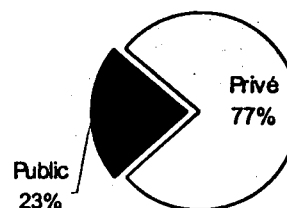
Source : Enquête Ecoloc Bobo

Troisième décomposition du PLB Bobolais : secteurs public et privé

Le secteur privé

Contribuant pour 81 milliards aux 104,618 milliards de PLB, il largement à l'origine de la création des richesses économiques de la ville (77%).

En son sein c'est le commerce qui arrive en tête (39% du secteur et 30% du PLB), devant l'industrie (24% du secteur et 18% du PLB), les autres services marchands (19% du secteur), le BTP (12% du secteur), les transports (3%), l'agriculture (2%), enfin les services non marchands (1%).



Le secteur public

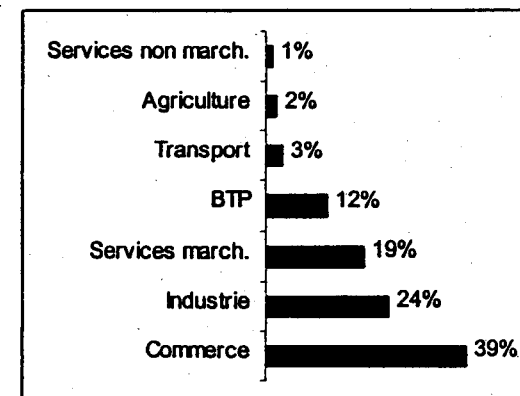
Avec 23,6 milliards il assure 23% du PLB bobolais.

Dans ce secteur l'industrie arrive nettement en tête (49% du secteur et 11% du PLB), devant les services non marchands (22% du secteur et 5% du PLB), les autres services marchands (17% du secteur) et l'énergie (12%).

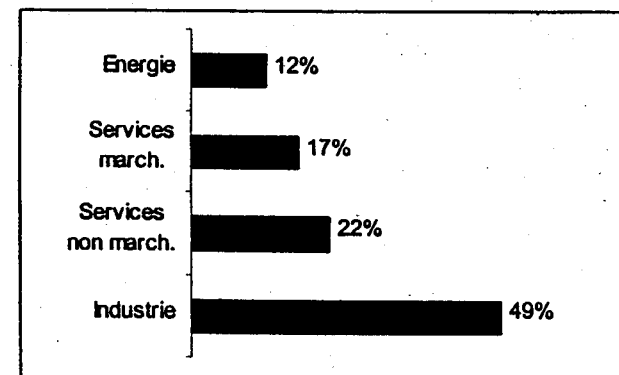
oOo

La comparaison de la distribution privé/public montre que certains secteurs d'activité sont exclusivement privés (agriculture, BTP, commerce, transports), les autres se répartissant de façon plus ou moins équilibrée entre les sphères privées et publiques. On relèvera que le secteur public est tiré par les activités de production et non pas de service.

Privé



Public



Complexes d'activités et effets d'entraînement

La matrice de comptabilité sociale et les différentes explorations relatives aux secteurs et branches économiques permettent de mesurer leur importance intrinsèque et leur contribution relative à la création de la richesse locale. Les instruments utilisés et les données collectées permettent d'aller plus loin dans la connaissance du fonctionnement dynamique de l'économie bobolaise. C'est que chaque type d'activité est en relation avec les autres dans une interdépendance permanente. Il est possible, dans ces conditions, de mesurer les effets d'entraînement de chacune de ces activités dans l'économie locale en procédant à une analyse dite de multiplicateurs. Cette démarche impose de dépasser le périmètre strict de chaque type d'activité par une vision élargie des effets induits et donc à prendre en considération des « complexes d'activité ».

Les complexes d'activité dont il sera ici question sont constitués :

- d'une part de la production directe de biens et services par l'activité considérée dite activité motrice;
- ensuite des activités indirectes observées en amont de la précédente et correspondant, via les consommations intermédiaires de cette activité motrice, à la fourniture d'intrants nécessaires à son fonctionnement;
- enfin des activités indirectes enregistrées en aval, sous forme de commerce, de

transformation, etc., occasionnées par la mise en marché des produits de l'activité motrice.

Le multiplicateur mis ainsi en évidence résulte du rapport entre l'ensemble des productions relevant du complexe reconstitué et la production de l'activité directe. Plus les consommations intermédiaires locales sont importantes, plus la production directe et réutilisée par les autres branches est importante et plus le multiplicateur est élevé. Les variations de prix et les modifications dans les structures de production et les systèmes de consommation sont neutralisés ici puisque seuls sont pris en compte les effets portant en fait sur les volumes de production et de consommation.

Le complexe coton

Finalement pour une valeur ajoutée de base de 11,5 milliards FCFA, l'activité motrice est responsable de la création de 6,2 milliards de valeurs ajoutées dans les activités induites. Il en résulte que le multiplicateur de cette activité motrice est 1,54. Ceci signifie que l'impact réel de l'activité de transformation de coton dans la ville de Bobo-Dioulasso sur les autres activités dépasse à peine la moitié de la valeur de cette activité industrielle de base. Vu l'importance de la filière coton et du poids de la Sofitex on peut considérer que leurs effets induits sont très modestes. L'explication est relativement simple : en amont l'essentiel des achats se fait en dehors de la ville et en aval l'essentiel des

extrants sont directement exportés. La modestie du multiplicateur dans ce complexe coton confirme donc, au plan comptable, la forte extraversion de l'activité industrielle autour du coton, son isolement relatif dans le tissu économique local, sa faible intégration et ses faibles effets d'entraînement sur le reste de l'activité urbaine. Naturellement les effets indirects introduits par l'utilisation de la masse salariale, comme précisé plus haut, n'ont pas été pris en compte ici. Mais ils ne contredisent nullement la conclusion formulée. Celle-ci pourrait s'exprimer ainsi : bien qu'importante dans l'économie bobolaise, l'activité motrice du coton est loin d'avoir des effets d'entraînement conformes à son poids intrinsèque.

Le complexe transport

Au total la valeur ajoutée du complexe transport est de 4,7 milliards et le multiplicateur de cette activité motrice à Bobo-Dioulasso est de 1,74. Bien que légèrement supérieur au résultat atteint par le coton, ce multiplicateur demeure lui aussi fort modeste et souligne que les effets d'entraînement du transport sont faibles et ne compensent absolument pas la faiblesse de base de ce secteur. On peut dire que le transport souffre d'une double dimension : faiblesse intrinsèque en tant qu'activité motrice et faiblesse extrinsèque en tant que produisant peu d'effets dynamiques sur les autres activités. Cette approche confirme totalement le diagnostic

dressé dans l'analyse sectorielle dont le transport fait l'objet dans la présente étude et justifie pleinement son classement dans les « secteurs transversaux à redresser ».

Le complexe BTP

Le complexe BTP réalise donc une valeur ajoutée totale, directe et induite, de 17,7 milliards FCFA et le multiplicateur de l'activité motrice est de 1,84. Une remarque à peu près identique au complexe précédent se justifie ici. En tant qu'activité de base le BTP contribue certes à presque 10% du produit local brut de Bobo-Dioulasso mais son impact par les effets d'entraînement sont modestes. Une explication simple à cette situation : la relative rareté des entreprises bobolaises du secteur – que confirmeront les analyses sectorielles dans un chapitre ultérieur –, qui n'empêche certes pas l'activité de se réaliser in situ, est cependant un handicap qui se vérifie dans la faiblesse des consommations intermédiaires achetées sur place et qui maintient à un niveau très bas les liaisons amont de l'activité motrice.

Le complexe industriel moderne hors coton

Ce complexe industriel moderne hors coton génère donc une valeur ajoutée totale de 22,7 milliards FCFA. Le multiplicateur est de 1,42. Ce très modeste niveau atteste de la faiblesse des effets d'entraînement de l'industrie bobolaise et peut s'expliquer notamment par le

fait que cet appareil productif fournit des biens de consommation finale ce qui limite fortement les relations inter-firmes et bride l'activité motrice. Il est vrai, comme on le verra dans l'étude spéciale des grandes entreprises bobolaises, que celles-ci sont composées, à 60%, de firmes de commerce.

Les cas particulier de l'activité primaire

Les activités primaires des résidents bobolais portant sur l'agriculture, le maraîchage, l'élevage et la production cotonnière sont naturellement de faible ampleur dans une grande ville de la taille de Bobo-Dioulasso : elles expliquent 1,9 milliards FCFA à peine de valeur ajoutée soit 1,8% du Produit local brut de la cité. Une analyse visant à rechercher le multiplicateur de l'activité motrice primaire n'est pas satisfaisante dans ce cas.

C'est donc d'un autre point de vue qu'on se place ici pour mesurer le poids direct et induit des activités primaires dans les autres activités urbaines. On sait que la très grande partie des produits agricoles et d'élevage consommés ou utilisés dans le processus de production est fournie par les alentours provinciaux, et, s'agissant du riz, partiellement par le reste du monde. Il n'empêche : le marché de consommation finale qu'est l'agglomération humaine bobolaise offre des débouchés fort intéressants pour les producteurs agricoles et, en ce sens, la ville développe de puissants effets sur le système productif rural

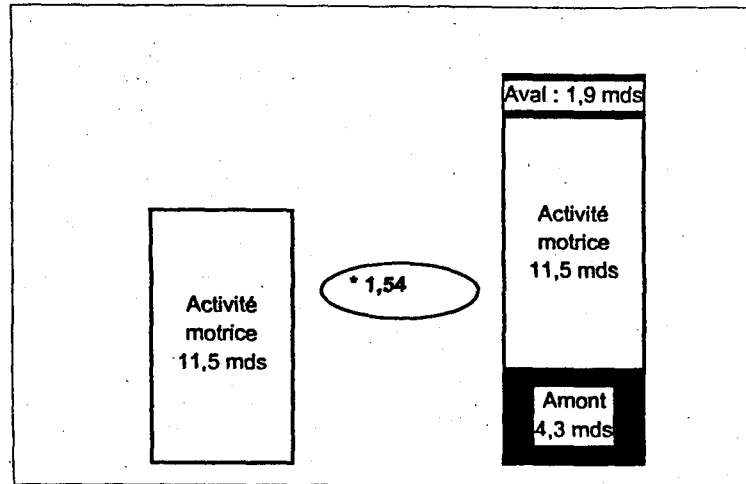
environnant. Le moteur urbain dynamise la campagne et structure son appareil d'exploitation, de transport et de commerce.

Par ailleurs, la production primaire de cet hinterland contribue en retour à l'éclosion de nombreuses activités urbaines de transport, de commerce, de transformation et de conditionnement, au stade artisanal ou industriel.

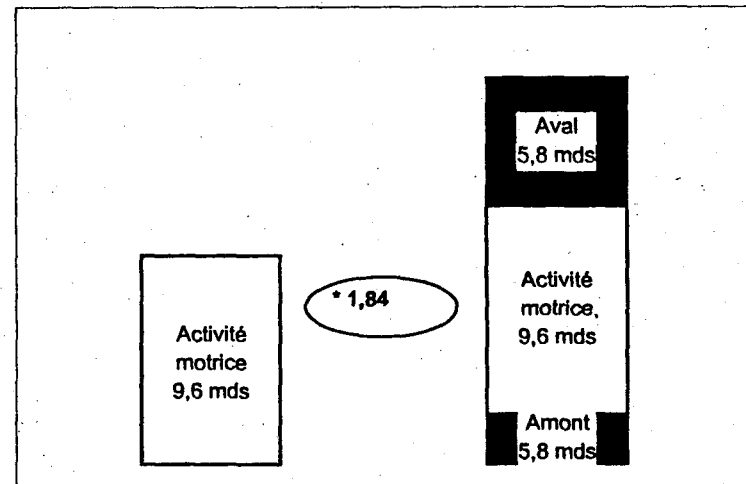
On peut donner l'exemple, dans le seul secteur informel, de ces effets générés par la production primaire de l'environnement rural bobolais. En tenant compte des secteurs de la transformation agro-alimentaire, du commerce de produits alimentaires et notamment de céréales et fruits et légumes et des activités de restauration, on ne dénombre pas moins de 10.465 points d'activité liés à la production primaire soit 46% des points d'activité fixes dans les marchés et hors les marchés recensés dans la ville. Si l'on ajoute les exploitations moyennes et les grandes entreprises liées elles aussi à la production primaire on peut voir aisément que, bien que ne reposant pratiquement pas sur une production localisée à Bobo-Dioulasso, ce secteur structure fortement l'activité urbaine.

Les multiplicateurs d'activité (milliards FCFA)

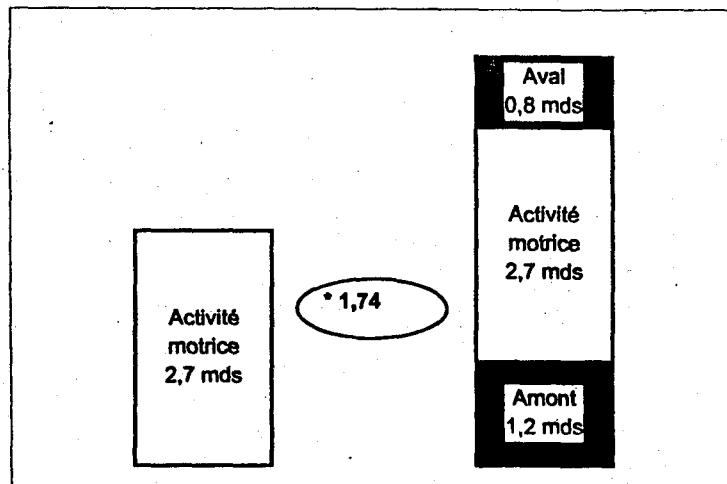
Le complexe coton



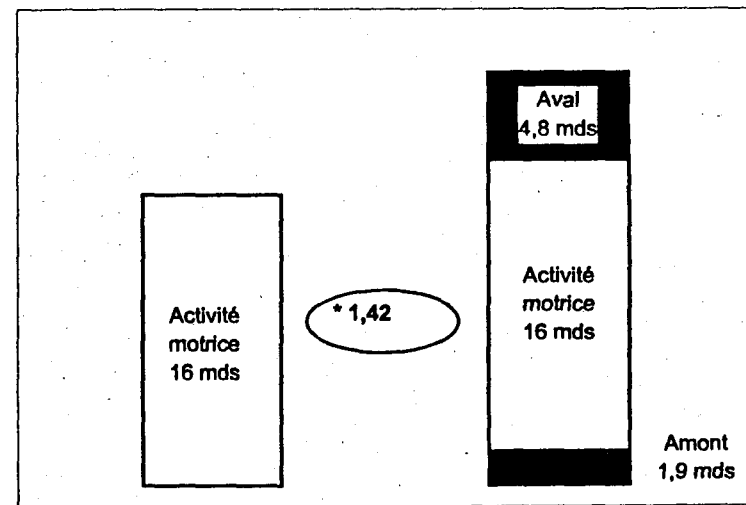
Le complexe BTP



Le complexe transport



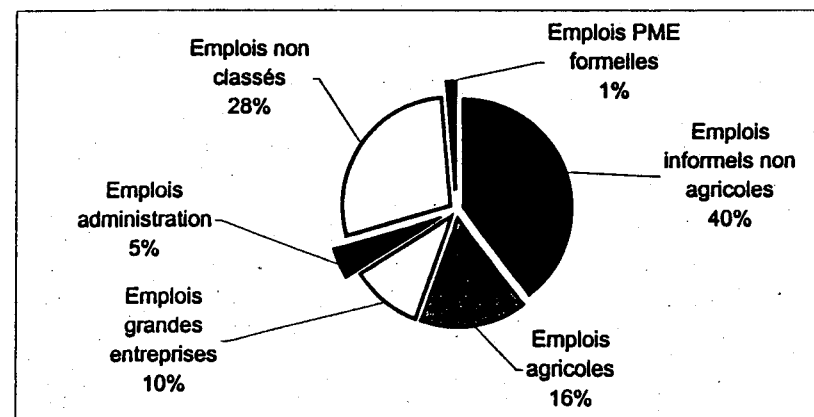
Le complexe industriel moderne hors coton



Travailler et vivre à Bobo

L'emploi à Bobo-Dioulasso

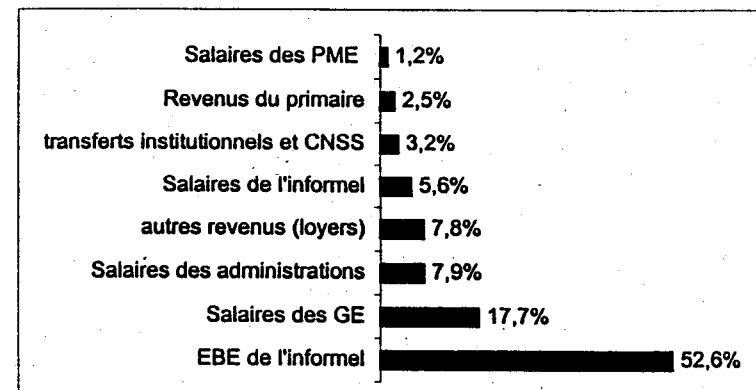
Comme dans toutes les grandes villes des pays en développement, l'emploi informel (y compris l'emploi agricole et les emplois non classés de l'économie populaire) représente plus de 70% de l'emploi total dans la ville de Bobo. L'emploi des grandes entreprises et des PME ne représente que 18% de l'emploi à Bobo.



Les sources de revenus des ménages de Bobo

L'activité informelle est de loin la principale source de revenu des ménages de la ville de Bobo. L'excédent brut et les salaires versés par ce secteur représentent environ 58% du revenu des ménages de Bobo.

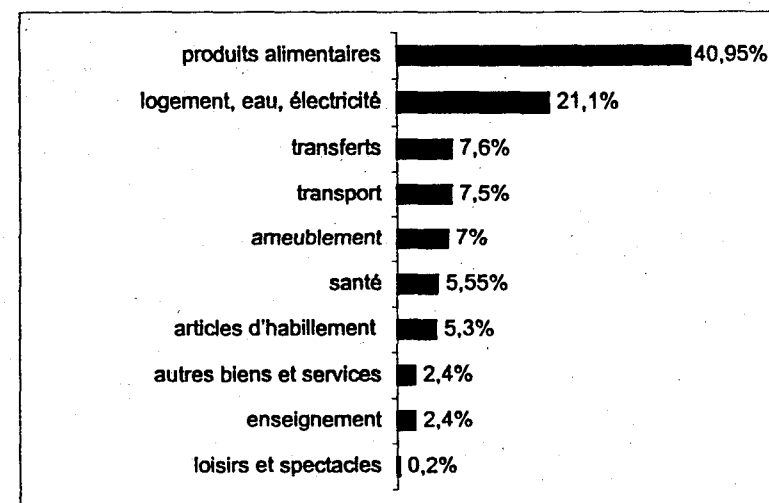
Les loyers imputés et les salaires versés par les administrations représentent chacun 8% environ des revenus.



Les dépenses de consommation des ménages de Bobo

Les dépenses totales de consommation constituent 90% des dépenses totales des ménages. Dans ces dépenses de consommation, les produits alimentaires, boissons et tabacs occupent la première place avec 41% des dépenses totales. Viennent en deuxième position les dépenses de logement, eau, électricité et autres avec 21,1% puis les dépenses de transport (7,5%) et les dépenses d'ameublement (7%).

On notera tout particulièrement la faiblesse des dépenses de santé (5,5%), d'enseignement (2,4%) et des dépenses de loisir (0,2%).



Origines et types de revenus des ménages bobolais en 1997 (millions FCFA)

	Salaires	Excédents bruts exploitation	Transferts	Autres	Ensemble
Economie populaire	4172,6	41215,1		5842	51229,7
Economie populaire non agricole	4111,3	39371,3		5842	
Agriculture vivrière	55	1295			
Agriculture de coton	6,3	121,8			
Elevage		427			
Secteur privé moderne	14158,9				14158,9
Grandes entreprises	13270,9				
PME	888				
Administrations et assimilées	5906,3				5906,3
Transferts			5527,5		5527,5
Transferts privés			3113,5		
Transferts publics			2414		
Ensemble	24237,9	41301,9	5527,5	5842	76822,4

Source : enquête Ecoloc-Bobo

Sources et montants des revenus des ménages bobolais en 1997 (millions FCFA)

Revenus de la strate PP (activités primaires)		1905,1
Revenus de la strate PNP1 (activités modernes)		20065,2
- rémunérations des grandes entreprises privées et publiques	13270,9	
- rémunérations des PME formelles	888	
- rémunérations des administrations et assimilées	5906,3	
Revenus de la strate PNP2 (activités informelles)		49324,5
- rémunérations du secteur informel	4172,6	
- excédent brut d'exploitation des établissements informels	39309,8	
- autres revenus (loyers fictifs et réels)	5842	
Revenus de transfert		5527,5
- transferts institutionnels et sécurité sociale	2414	
- transferts privés au profit des ménages	3113,5	
<i>dont transferts inter- ménages bobolais</i>	<i>2044,5</i>	
<i>dont transferts extérieurs</i>	<i>1069</i>	
Revenus totaux des ménages		76822,3

Source : enquête Ecoloc-Bobo

Répartition des ménages ordinaires (%) selon le type d'aisance et le milieu de résidence

	Ensemble du Houët	Bobo	Houët rural
Chasse d'eau avec fosse sceptique	2,10	4,20	0,10
Latrine avec fosse ventilée	0,80	1,40	0,15
Latrine ordinaire	58,10	89,60	28,30
Nature	37,10	2,70	69,80
Autres	1,90	2,10	1,65
Total	100,00	100,00	100,00

Répartition des ménages (%) selon le lieu d'évacuation des ordures et le milieu de résidence

	Ensemble du Houët	Bobo	Houët rural
Poubelle	6,40	11,70	1,45
Tas d'immondices	49,80	27,40	71,05
Fossés	3,80	5,70	2,00
Bacs	19,30	38,70	0,20
Rue	8,30	11,80	4,90
Autres	12,40	4,70	20,40
Total	100	100	100

Répartition des ménages (%) selon le mode principal d'éclairage et le milieu de résidence

	Ensemble du Houët	Bobo	Houët rural
Electricité	17,40	35,20	0,50
Lampes	80,50	63,40	96,50
Autres	2,10	1,40	3,00
Total	100,00	100,00	100,00

Répartition des ménages (%) selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu de résidence

	Ensemble du Houët	Bobo	Houët rural
Cour	40,55	27,60	52,80
Rue	29,50	45,30	14,55
Puits	3,15	5,45	1,00
Caniveaux	5,80	11,50	0,40
Fosse sceptique	3,50	6,50	0,85
Autres	17,10	3,65	30,40
Total	100	100	100

Répartition des ménages (%) selon le mode principal d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence

	Ensemble du Houët	Bobo	Houët rural
Eau courante	13,20	28,25	0,25
Bornes fontaines et pompes	26,30	46,75	6,95
Puits	52,70	23,50	80,40
Rivières	5,90	0,10	11,50
Autres	1,90	1,40	0,90
Total	100	100	100

Répartition des ménages (%) selon la nature du toit et le milieu de résidence

	Ensemble du Houët	Bobo	Houët rural
Beton	0,40	0,80	0,02
Tôles	60,00	96,35	29,40
Tuiles	0,35	0,27	0,40
Terre battue	26,60	1,25	50,80
Chaume	8,70	0,13	16,85
Autre	1,90	1,20	2,53
Total	100	100	100

Répartition des ménages (%) selon la nature des murs et le milieu de résidence

	Ensemble du Houët	Bobo	Houët rural
Dur	15,80	31,20	1,20
Semi-dur	12,60	23,95	1,75
Banco amélioré	14,20	22,20	6,60
Banco	54,90	20,75	87,20
Autres	2,50	1,90	3,25
Total	100,00	100,00	100,00

Source : d'après INSD

Le pôle primaire et Bobo : forces et faiblesses

Un potentiel agricole à valoriser davantage

La principale leçon tirée des études relatives à l'agriculture est que les résultats d'ensemble apparaissent inférieurs aux attentes et aux potentialités objectives.

En dépit de son potentiel physique, l'agriculture du Grand Ouest est confrontée à un ensemble de contraintes qui ne sont pas négligeables et sur lesquelles – au moins sur certaines d'entre elles – il est possible d'agir : on citera d'abord la baisse de la pluviométrie qui tend à diminuer les rendements des variétés locales dont le cycle généralement long (110 jours) rend la plante vulnérable aux modifications climatiques ; on note aussi la faible évolution du système de culture dans le sous-système à dominance de cultures vivrières : le recours aux intrants améliorés (engrais minéraux, semences sélectionnées) y est encore très faible, le travail est basé sur la force humaine parce que la traction animale est peu développée. Ce système de culture est certes compatible avec la durabilité, parce que les longues jachères permettent le maintien de la fertilité de la terre, mais il a une trop faible productivité pour répondre aux besoins. Une autre contrainte est liée à la pression foncière – surtout dans les sous-systèmes de culture à

base de coton – ce qui a un impact négatif sur la disponibilité et la fertilité des sols.

On relève l'importance croissante et assez récente des productions de maïs. Cet essor maïsicole doit être confirmé tant dans le domaine commercial – écoulement sur les marchés en direction des ménages – que dans celui de l'approvisionnement des industries (brasseries, boulangeries notamment) et pose ainsi tant la question de la qualité et de la régularité de l'offre que celle du transport de ce produit. Mais le succès de la culture du maïs ne saurait masquer des facteurs de blocage enregistrés par ailleurs – notamment la fiscalité pesant sur les intrants techniques importés et qui grève l'accroissement de la productivité

Une des voies de la modernisation accentuée de cette agriculture passe certainement par le

recours à l'hydraulique, analysée par ailleurs dans cette étude.

Pour l'heure, les résultats en matière d'élevage, au regard des potentialités de la zone, apparaissent en-deçà des attentes. Pourtant la région de Bobo-Dioulasso a un réel avenir en matière d'élevage. Encore faut-il que ses zones rurales et que son chef-lieu contribuent à une meilleure organisation de la filière pour tirer le plus grand profit possible de ces opportunités. En effet les autorités burkinabè ont récemment adopté (19 novembre 1997) la note d'orientation du plan d'action de la politique de développement de l'élevage. Cette note, qui est désormais le référentiel pour l'élaboration des programmes et projets dans le secteur, stratifie et spécialise le territoire en trois zones. La Zone Nord du pays est dite à vocation pastorale intégrale et de naissage ; la Zone

Comptes récapitulatifs d'exploitation des cultures vivrières du Houët (millions FCFA, 1997)

Agréats	Producteurs de Bobo				Total	Producteurs du reste du Houët				Total
	Céréales	Autres cultures vivrières	Cultures de rente hors coton	Cult. maraich		Céréales	Autres cultures vivrières	Cultures de rente hors coton	Cult. maraich	
Production	797	64	107	500	1 468	20 744	981	823	320	22 868
Consommation Intermédiaire	64	5	9	40	118	1 660	79	65	26	1 830
Valeur ajoutée	733	58	99	460	1 350	19 085	903	756	294	21 038
Masse salariale	29	2	4	20	55	763	36	30	15	844
Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Excédent brut d'exploitation	704	56	95	440	1 295	18 321	867	726	279	20 193

Source : étude ECOLOC à partir des données de la DSAP, de l'INSD, et des CRPA

centrale est vouée au relevage et à l'embouche ; enfin la zone Sud, qui intéresse directement Bobo-Dioulasso, est jugée être à vocation d'intensification et d'association agriculture-élevage.

La filière fruits

Des opportunités d'action

Les résultats obtenus dans cette filière apparaissent largement inférieurs aux attentes et aux potentialités objectives. Les succès ponctuels enregistrés çà et là ne peuvent faire oublier les très faibles performances d'ensemble de la région et, comme en matière d'agriculture, il faut notamment observer que la fiscalité pesant sur les intrants techniques importés est un handicap aux possibilités d'accroissement de la productivité. Par ailleurs la filière connaît de très sérieux problèmes d'organisation qui interdisent sa modernisation.

Si l'analyse de la filière confirme, comme pour l'ensemble des activités primaires, la fonction de transit de Bobo – outre sa fonction de marché final – il faut aussi souligner, symétriquement, la grande faiblesse de l'activité locale de transformation, conservation et de conditionnement alors même que l'appareil industriel de la ville tourne au ralenti.

Pourtant, comme l'a compris la Coordination du projet de relance de Bobo, l'avenir de la filière est prometteur et fait d'elle un support d'activation significative de la zone économique bobolaise : terres irrigables importantes, abondance de l'eau, amélioration des voies de communication et politique de désenclavement de cette région, etc. Cet avenir passe par la création d'unités de conditionnement et de transformation confortant la vocation agro-industrielle de la ville. Du type de l'entreprise récemment installée à Bobo, spécialisée dans la transformation des produits locaux, principalement le séchage des fruits (mangues, papaye, banane, ananas) *Délices SA.* Elle a nécessité un investissement de 300 millions de FCFA avec des équipements modernes pouvant traiter près de 2.700 tonnes de fruits par campagne. Elle emploie présentement 60 agents. Ses activités doivent s'étendre aux jus de fruits, au beurre de karité, aux huiles d'arachide, de coton et de maïs.

Signalons enfin que la filière karité peut conforter et aider à développer le potentiel agro-industriel de la ville de Bobo-Dioulasso. En effet l'exploitation et l'exportation du karité se voient offrir un éventuel important débouché à l'échelle mondiale avec les modifications européennes de la définition du chocolat qui donnent une formidable chance à ce produit puisque l'introduction de matières grasses végétales autres que le beurre de cacao sera permise (à hauteur de 5%). Sachant que le

Burkina Faso est bien placé dans cette production – dont la filière est en cours d'organisation – et que Bobo est au cœur des zones productrices (le projet karité y a son siège) et qu'enfin l'appareil agro-industriel de la ville ne demande qu'à être mobilisé pour la transformation du produit, on peut raisonnablement penser que cette filière est très prometteuse pour l'économie de Bobo.

La filière coton

Perspectives et problèmes de la filière

Dans le contexte actuel de réformes liées au programme d'ajustement structurel, de la dévaluation et d'un marché international de plus en plus ouvert, la filière coton fait face à deux défis se référant à la durabilité et à la compétitivité de la filière. La question qui se pose en effet est celle de savoir comment améliorer les performances de la filière dans l'optique de mettre en place un système qui soit moins soumis aux chocs externes et internes ?

La réponse à cette question suppose que soit analysées d'une part les conditions d'accroissement de la productivité au stade primaire, source d'une augmentation du revenu unitaire des producteurs et, d'autre part, celles de la réduction des coûts dans les autres étapes du processus. Pour ce faire il est nécessaire d'examiner les facteurs explicatifs de la réaction de l'offre aux variations des prix et les

facteurs de maîtrise des coûts de la filière. Au plan de l'amélioration de la productivité, les données au stade de la production révèlent certes une tendance à la hausse des rendements de façon globale et plus particulièrement dans la zone de Bobo qui témoignent d'un processus d'intensification dans les systèmes d'exploitation. Les causes premières de cette augmentation sont pour l'essentiel liées à la généralisation des traitements phytosanitaires et de la fertilisation et à l'accroissement de la mécanisation. Cependant, des analyses plus fines indiquent une variabilité entre exploitants ou exploitations suivant le niveau d'équipement, l'intensification et selon les zones agro-écologiques. Au regard des performances des meilleurs systèmes pluviaux dans le monde dont les rendements dépassent les 2000 kg/ha on pourrait en déduire qu'il existe un potentiel d'accroissement des rendements à actualiser. Mais ces données ne permettent pas de conclure définitivement car les contraintes de base et le comportement de minimisation des risques des producteurs, qui poussent vers une logique d'extensification, remettent en cause un développement durable et une compétitivité à long terme.

En terme de perspectives pour une production durable, les mesures à prendre ne devraient pas s'apprécier à travers la seule voie de l'intensification du coton car on sait aujourd'hui que les producteurs n'acceptent de consacrer du temps à cette culture que lorsque les besoins alimentaires de base sont satisfaits.

Bien que le développement du coton ait eu un effet sur l'autosuffisance alimentaire en raison de ses conséquences positives sur les vivriers, les surplus alimentaires dégagés ne sont pas jusque là significatifs du fait d'une forte autoconsommation et d'une organisation insuffisante de leur commercialisation, contrairement à la filière coton. On doit donc tenir compte des facteurs de sécurité, et donc de diversification des producteurs, dans les perspectives de changement. Les facteurs de sécurité exigent que soient pris en compte les conditions du marché, la politique de crédit, la qualité des organisations de producteurs et les réglementations foncières. Ils supposent donc une vision plus large intégrant les autres secteurs de l'agriculture. On ne saurait notamment négliger le fait que l'un des atouts de la filière est la garantie d'achat et les avances des facteurs de production.

Le défi de la compétitivité à long terme est posé actuellement à travers le débat sur la libéralisation et la privatisation de la filière dans lequel le statut de monopsonne de la SOFITEX, leader de la filière, est remis en cause. La Banque mondiale s'oppose en effet à la forte intégration de la filière qu'elle juge inefficace et tend à conditionner son aide à la libéralisation et à la privatisation partielle ou totale des différentes fonctions de la filière. Elle demande que les producteurs puissent tirer un bénéfice direct par un accroissement des prix chaque fois que les cours s'améliorent. Pour la France, qui est le premier bailleur de

fonds de la filière, il convient plutôt de favoriser l'émergence d'une force de discussion chez les producteurs, capables de négocier les prix et de participer à la gestion de la filière, tout en réglant le problème de rentabilité de la SOFITEX, sur laquelle se base le fonctionnement de la filière. C'est tout le système d'organisation du processus de production et de commercialisation qui est critiqué. On sait, aujourd'hui, que les facteurs de succès de la filière coton au Burkina Faso reposent, on l'a dit, sur la garantie d'achat et les avances de facteurs de production, deux éléments que des entreprises privées peuvent difficilement offrir dans le contexte actuel. Les conditions nécessaires pour assurer durablement les opérations de commercialisation et d'approvisionnement ne sont pas encore réunies pour procéder à une privatisation.

Par contre, les choix futurs doivent prendre en compte l'évolution des coûts des facteurs en particulier l'enclavement, tant de la zone de production que du pays dans son ensemble qui sont des éléments pesant sur les prix de revient et qui sont du ressort de l'Etat. Enfin, la filière est appelée à faire des choix technologiques pour mieux adapter son produit à la demande. Le marché international connaît actuellement des modifications suivant les critères de qualité des produits qui ont pour conséquence un marché de plus en plus segmenté où le coton perd son statut de produit standardisé.

Pour résumer les perspectives et circonscrire le propos à l'économie bobolaise on peut dire que la contrainte internationale, qui s'exprime par la concurrence aiguë et la formation de prix qui échappent au pays individuellement pris, doit moins encourager à s'orienter vers l'expansion quantitative de la production – au risque de voir un effet de composition conduire à la baisse des cours – que vers la recherche de baisses dans les prix de revient et des efforts de qualité. La saturation de l'espace, de toutes façons, limiterait cette ambition. C'est donc moins le développement de la filière que le souci des coûts et la valorisation des étapes du processus productif qui sont les voies de l'avenir. L'économie bobolaise, par voie de conséquence, ne bénéficiera pas d'un essor nouveau et spectaculaire du produit « coton » mais du maintien de son importance dans des conditions techniques et économiques sans cesse dialectiquement redéfinies.

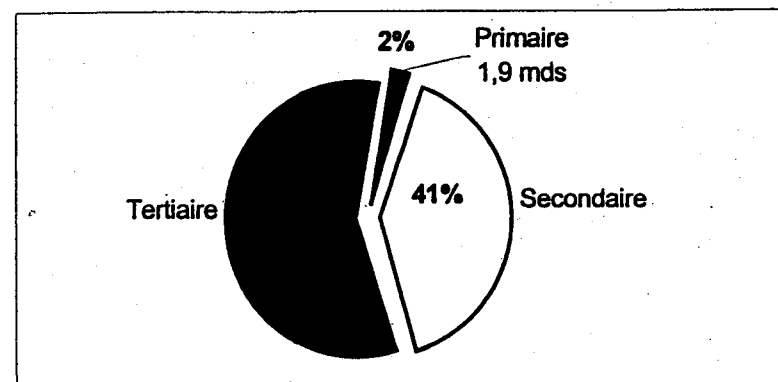
Le pôle primaire

Le secteur primaire par rapport aux deux autres secteurs

Le secteur primaire contribue pour 2% à la création de richesse de la ville de Bobo.

Il s'agit des activités agricoles vivrières et de rente (coton), de maraîchage, d'élevage réalisées par les ménages résidents de Bobo-Dioulasso (ménages urbains).

Le primaire à Bobo



Le pôle primaire

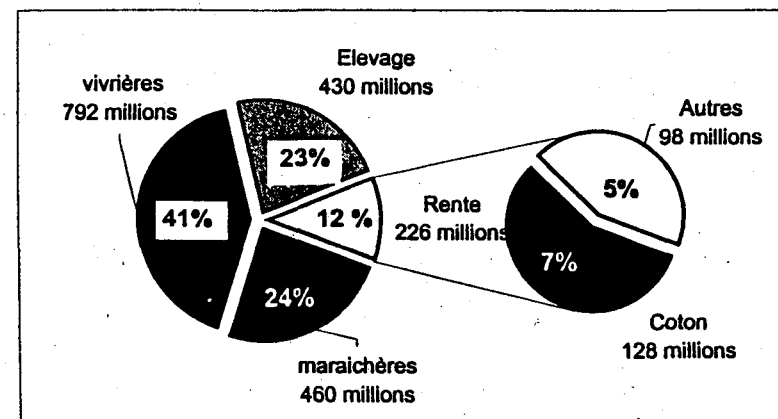
Les cultures vivrières représentent 41% de la valeur ajoutée agricole sont essentiellement composées de céréales (maïs, mil, sorgho...).

Les cultures maraîchères assurent 24% de la valeur ajoutée agricole

L'élevage contribue pour 23 % à la valeur ajoutée agricole.

Les cultures de rente y compris le coton représentent 12% de la valeur ajoutée du secteur. Le coton contribue pour 7% à la valeur ajoutée agricole et constitue environ 58% de la valeur créée par les cultures de rente par les ménages bobolais résidant en ville.

Composantes du primaire bobolais



Compte d'exploitation des producteurs de campagne 1996-97
(hors collecte par les organisations de producteurs)

	Total BF	Bobo-Dioulasso	Reste du Houët	Reste BF
Exploitants	140 927	330	36 641	104 286
Superficie	295 200	1 327	87 500	207 700
Production	338 349 000	1 357 192	89 513 000	248 836 000
Valeur de la production	54 135 840 000	217 150 765	14 322 080 000	39 813 760 000
Consommations interm.	22 195 694 400	89 031 814	5 872 052 800	16 323 641 600
Valeur Ajoutée	31 940 145 600	128 118 951	8 450 027 200	23 490 118 400
Masse salariale	1 402 200 000	6 301 688	415 625 000	986 575 000
Impôts et taxes	0	0	0	0
Excédent Brut d'exploit.	30 537 945 600	121 817 263	8 034 402 200	22 503 543 400

Sources : SOFITEX, Ministère de l'agriculture.

Compte d'exploitation des entreprises bobolaises de la filière fruits en 1997
(en millions FCFA)

	Ensemble	moderne	informel
Chiffre d'affaires	1 959,5	175,8	1 783,8
Valeur de la production	1 763,5	158,1	1 605,4
Consommations intermédiaires	600	53,7	546,4
Valeur ajoutée	1 163,4	104,4	1 059
Impôts et taxes	6,6	2,8	3,8
Masse salariale	156,8	19,8	137
Excédent brut d'exploitation	1 000	81,8	918,2

Source : enquête Ecoloc-Bobo, CFD, ASEFL

Le compte d'exploitation de la SOTITEX 1997

	Total	Bobo	Houët hors Bobo	Reste BF
Chiffre d'Affaire	112.273.952.801	47.155.060.176	0	65.118.892.625
Valeur de la production	105.831.882.391	44.449.390.604	0	61.382.491.787
Consommations intermédiaires	78.327.757.139	32.897.657.998	0	45.430.099.141
Valeur Ajoutée	27.504.125.252	11.551.732.606	0	15.952.392.646
Masse salariale	5.861.990.497	2.859.454.684	0	3.002.535.813
Rémunération des producteurs	5.308.800.000	0	1.053.300.000	4.255.500.000
Impôts et taxes	5.766.596.381	315.011.474	0	5.451.584.907
Excédent Brut d'exploitation	21.642.134.755	8 377 266 448		
Contribution au Fonds de stabilis.	3.203.664.656			

Source : Enquête Ecoloc-Bobo, d'après SOFITEX

Répartition par branche des petites activités urbaines
(hors ambulants, taxis et activités non classées)

Branches	% du total	% de la branche
1. Activités agro-pastorales		
2. Production/fabrication	9,96	100
2.1. transformation agro-alimentaire	0,76	7,66
2.2. matériaux de construction et de terrassement	0,02	0,22
2.3. transformation du bois et ameublement	0,91	9,15
2.4. travail des métaux	1,53	15,35
2.5. textile, cuir, confection, habillement	6,35	63,79
2.6. produits chimiques, armes et munitions, plastique/caoutchouc	0,09	0,92
2.7. artisanat d'art	0,3	3,04
3. Commerce		
3.1. produits alimentaires et assimilés	74,08	100
3.2. bois, combustibles, énergie	39,45	53,26
3.3. textile, cuir, habillement	3,98	5,38
3.4. produits de santé et de beauté	10,02	13,53
3.5. quincaillerie, produits ménagers, produits agricoles et d'élevage	2,16	2,91
3.6. engins mécaniques et de locomotion	5,06	6,83
3.7. loisirs, culture	3,14	4,24
3.8. commerce général, de marchandises diverses, import-export	1,41	1,9
3.8. commerce général, de marchandises diverses, import-export	8,84	11,94
4. Services		
4.1. bureautique et communication	15,96	100
4.2. réparations	0,31	1,95
4.3. transports	5,51	34,5
4.4. bâtiment, construction, terrassement	0,33	2,09
4.5. restauration	0,29	1,81
4.6. loisirs, culture, tourisme	5,64	35,36
4.7. éducation	0,45	2,8
4.8. santé et soins de beauté, autres services aux particuliers	0,31	1,92
4.9 services aux entreprises	3,01	18,89
Ensemble	0,11	0,69
	100	-

Source : Enquête Ecoloc-Bobo

Répartition des points d'activité fixes et de marché dans la ville (hors taxis)

N° des secteurs	Noms officiels ou usuels des secteurs	Nombre de points d'activité	Noms officiels ou usuels des marchés
1	Hamdalaye	4887	Marché central (fermé)
2	Diaradougou, Medina Coura et Farakan	1886	
3	Tounouma	461	
4	Koko	553	
5	Zone résidentielle B	129	
6	Bolmakoté et Kuinima	695	Bolmakoté et Kuinima
7	Camp militaire Ouezzin Coulibaly	0	
8	Sikasso-Cira	614	
9	Accartville Sud	1754	Marché de fruits
10	Accartville Nord	1021	Accartville Nord
11	Colma	1056	Colma
12	Nieneta	1204	Nieneta et Galbal
13	Dogona	155	
14	Bindougouso	1032	Bindougouso et Koura
15	Ouezzinville	1425	Ouezzinville
16	Saint-Etienne	1086	Saint-Etienne
17	Sarafalao	848	Sarafalao
18	Non déterm. (« champ de tir »)	0	
19	Zone industrielle et Kodeni	65	
20	Lafiabougou	2240	Ancien et Nouveau marchés
21	Sonsoribougou	1177	
22	Yéguéré	236	Yéguéré
23	Non déterm. (« route de Dédougou »)	0	
24	Non déterm. (« route de Ouagadougou Nord »)	234	
25	Non déterm. (« route de Ouagadougou Sud »)	89	

Source : Enquête Ecoloc-Bobo

Les activités économiques urbaines : paradoxes et promesses

Les résultats du recensement des petites activités urbaines

D'importants déséquilibres entre secteurs géographiques de la ville

Une double conclusion peut être prudemment proposée : d'une part on pourrait bien s'acheminer vers une partition accentuée de la ville entre zones commerciales et zones de résidence ; d'autre part ces répartitions spatiales dissemblables sont sans doute à connaître, préciser, et incorporer dans les divers projets urbains et autres plans d'action qui entrent dans les responsabilités des autorités en charge du sort collectif local.

Des exploitations à forte vocation commerciale

Les résultats bobolais confirment donc la place historique occupée par le commerce dans la prospérité ancienne et le renom passé de la cité ; les opérateurs économiques ont traditionnellement su tirer profit de la position géographique de la ville pour développer sa fonction de transit et d'échange marchands ; par ailleurs l'importance et l'augmentation de la population urbaine imposent l'excroissance des petits commerces auxquels s'approvisionnent la quasi totalité des ménages

populaires ; enfin les contraintes structurelles et les difficultés conjoncturelles de l'économie burkinabè font du petit et micro-commerce, qui ne présente pas de barrières à l'entrée, la source de menus revenus permettant d'assurer pour le moins la survie alimentaire en milieu urbain.

Une économie de petite échelle tournée vers la satisfaction des besoins essentiels

Au total on ne s'étonnera pas de constater que cette économie souvent qualifiée d'« informelle » est orientée en direction de la demande des ménages et a vocation, pour ce faire, de répondre aux besoins essentiels et courants répartis en quatre catégories correspondant à des fonctions sociales de base : se nourrir et prendre soin du corps, s'habiller et entretenir les vêtements, se déplacer, enfin construire, équiper et entretenir la maison. Ce résultat, certes banal, confirme bien la participation de cet ensemble d'activités modestes à l'économie populaire urbaine.

Des activités pourvoyeuses apparentes de nombreux emplois

Les postes de travail offerts par cette économie populaire urbaine peuvent donc être nombreux, il n'en reste pas moins que la faiblesse des revenus qui y sont habituellement générés interdit de voir dans ces activités la panacée aux problèmes de l'emploi, de l'amélioration de la condition sociale des ménages, la base

d'un développement solide et durable. C'est un secteur très vivant, qui assure le maintien économique de nombreux ménages urbains mais qui ne constitue pas la seule clef pour l'essor recherché de l'activité urbaine.

Les actifs se distribuent différemment selon les grands secteurs d'activité considérés. Le secteur de la production et/ou de la fabrication artisanal, est celui qui emploie le plus de main d'œuvre hors les patrons eux-mêmes : en moyenne 3,2 par point d'activité. La moyenne dans le secteur du commerce s'établit à 2,7 par exploitation et à 2,3 agents dans les activités de service. Cette ventilation des actifs non propriétaires des petites exploitations bobolaises suggère que la création d'emploi paraît être bridée car le secteur le plus fournisseur de main d'œuvre, l'artisanat est en même temps très modeste dans la ville (moins de 10% des points d'activité).

Des activités fixes nettement sous-équipées en locaux

Les résultats montrent que, derrière un apparent équilibre numérique entre les quatre principaux cadres physique d'exercice des activités les exploitants des petites activités sont placés dans des conditions majoritairement précaires, 78% d'entre eux ne disposant pas d'un local digne de ce nom. Ces chiffres correspondent bien à la situation qu'il est donné de voir dans la ville où les voies publiques, notamment dans les denses quartiers

commerçants, sont largement occupées par les petits opérateurs économiques. Cette réalité ne va pas sans poser, aux autorités mais aussi aux exploitants, des difficultés et défis : fluidité et sécurité de la circulation, tranquillité des riverains, rareté et coûts d'accès et d'aménagement de locaux commerciaux, etc. Avant d'être un lieu de résidence, la ville est une plate-forme économique où le foisonnement des étals, la multitude des opérateurs, le dynamisme, la fragmentation et la mobilité des activités dessinent un théâtre urbain passablement encombré.

Répartition des activités fixes hors marchés selon le cadre physique de leur exercice

Type/existence de local	Pourcentage des points d'activité
Local construit en matériaux durs	22%
Abri précaire (banco, secco, etc.)	24%
Table	20%
Air libre	34%
Total	100%

Source : Enquête Ecoloc-Bobo

Les résultats économiques globaux du secteur informel bobolais

Une contribution significative à la richesse économique produite dans la ville

La valeur ajoutée totale atteint 44,1 milliards FCFA. On rappelle ici qu'il s'agit d'une notion fondamentale au plan économique : elle représente le montant de la richesse réellement créée par l'entreprise à partir des intrants achetés, des charges engagées et sur la base de la combinaison des facteurs de production (capital et travail pour faire simple). Le résultat de la valeur ajoutée est important : il signifie que le secteur informel participe à hauteur de 42% du produit local brut bobolais, dans sa version au coût des facteurs, et à 36% dans sa version au prix du marché. Le secteur informel est donc non seulement important en nombre, comme il a été montré précédemment dans le recensement des activités, mais aussi au plan strictement économique par sa contribution essentielle à la richesse annuellement produite dans la ville

Des performances contrastées selon les secteurs d'activité

Les acteurs et les établissements de l'économie populaire

Les caractéristiques des établissements

Les micro-entreprises du secteur de l'économie populaire peuvent être analysées d'un point de vue des données de structure (ancienneté, nombre d'activités, nature du local et type de local) et d'un point de vue de la dynamique du comportement du micro-opérateur (enregistrement, conditions de gestion, etc.).

Du point de vue de l'ancienneté, les établissements de l'économie populaire bobolaise frappent par leur relative jeunesse : l'analyse sur échantillon (408) révèle que l'âge médian des exploitations se situe entre 3 et 4 ans, autrement dit, 50% ont au plus 4 années d'ancienneté révolue.

Ancienneté des établissements

Installé dans l'année	11,5%
Installé depuis 1 à 5 ans	55,9%
Installé depuis 6 à 10 ans	22,8%
Installé depuis plus de 10 ans	9,8%
Total	100%

Source : enquête Ecoloc-Bobo

Les performances micro-économiques et leurs déterminants

Le chiffre d'affaires par unité est relativement faible de même que la valeur ajoutée. Environ

20% des unités réalisent un chiffre d'affaires journalier de moins de 1.500 FCFA (1385) et environ 60% un chiffre inférieur à 9.000 FCFA.

Grâce à son caractère synthétique, la valeur ajoutée mesure mieux que tout autre indicateur l'efficacité de la combinaison des facteurs de production qui sont mis en œuvre dans l'entreprise : le capital et le travail. L'économie populaire se caractérise par la faiblesse de la valeur ajoutée par travailleur, par la faiblesse du taux de valeur ajoutée (rapport entre valeur ajoutée et production

Les opératrices de l'informel : nombreuses mais modestes

Dans l'ensemble de l'inventaire des points d'activité du secteur informel, les femmes représentent 46% des petits exploitants de la ville, les hommes 54%. On se doit donc de souligner l'importance du sexe féminin dans l'activité économique de la cité.

Mais cette première et grossière approche démographique, qui met en évidence l'égale participation apparente des deux sexes à l'économie populaire locale, ne doit pas masquer les données complémentaires qui attestent l'existence d'une convergence des activités féminines vers des formes et des résultats d'exploitation modestes. Les calculs permettent d'estimer la contribution des femmes à la valeur ajoutée agrégée du secteur

informel bobolais à seulement 16% quand elles sont, rappelons-le, 46% de l'ensemble des petits exploitants urbains, soit une chute considérable de deux tiers par rapport à leur poids numérique en termes de points d'activité. La distribution des caractéristiques observées lors du recensement montre que les formes de l'économie populaire urbaine varient selon le sexe des opérateurs : une extrême spécialisation, 90% des exploitantes pratiquant des activités de commerce, et pour 60% d'entre elles, dans les produits alimentaires traditionnels, ainsi qu'une apparente modestie des activités féminines contrastent avec la plus grande diversité des activités masculines.

L'exploitation des données de l'enquête approfondie menée auprès de 408 opérateurs montre que les entreprises féminines, accusant fortement les caractéristiques de l'informalité (faiblesse de l'emploi, invisibilité institutionnelle, absence de comptabilité) sont confinées dans le bas de l'échelle des performances économiques de la population enquêtée, et permet d'esquisser les mécanismes de cette marginalité. Plus âgées en moyenne que les entrepreneurs, les exploitantes sont plus spécialisées dans l'informel, et la spécialisation sexuelle des branches peut être invoquée pour expliquer partiellement l'inégale répartition des profits entre les sexes.

Distribution par sexe d'un certain nombre de caractéristiques des exploitations de l'informel

	Femmes	Hommes
Secteurs d'activité		
production artisanale	1,4%	17,8%
commerce	89,3%	61,1%
services	9,3%	21,1%
Total	100%	100%
Formes d'activité		
fixes hors les marchés	70%	80,2%
dans les marchés	30%	19,8%
Total	100%	100%
Types d'exploitation		
local en dur	6,4%	33,2%
abris précaire	10,1%	34,7%
table	32,4%	11,5%
à l'air libre	51,1%	20,6%
Total	100%	100%
Effectifs employés		
exploitants seuls	85,2%	51,7%
2 à 5 actifs	13,9%	45,1%
6 à 10 actifs	0,8%	2,6%
plus de 10 actifs	0,1%	0,6%
Total	100%	100%
Classes de chiffres d'affaires		
moins de 1 million	36,2%	15,4%
de 1 à 4,9 millions	44,9%	37,1%
de 5 à 14,9 millions	11,9%	26,3%
plus de 15 millions	7,0%	21,2%
Total	100%	100%

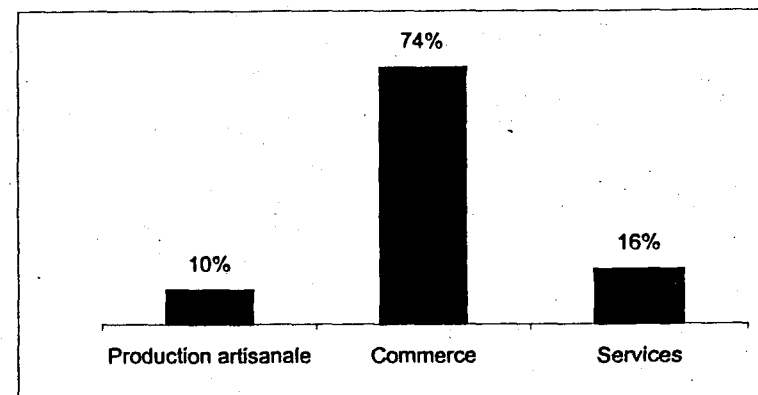
Source : enquête Ecoloc-Bobo

Les activités du secteur informel.

Le recensement des points d'activité dans la ville

Sur un total de 25.457 points d'activité inventoriés dans la ville, le commerce représente 74% des installations. C'est de très loin le secteur dominant le tissu de l'économie populaire non agricole bobolaise.

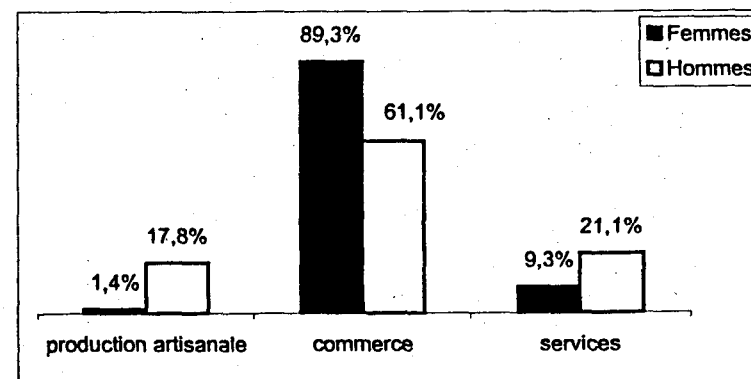
Les activités informelles de service ne représentent que 16% des installations et la production/transformation artisanale n'occupe que moins de 10% des points d'activité.



Les opératrices de l'informel

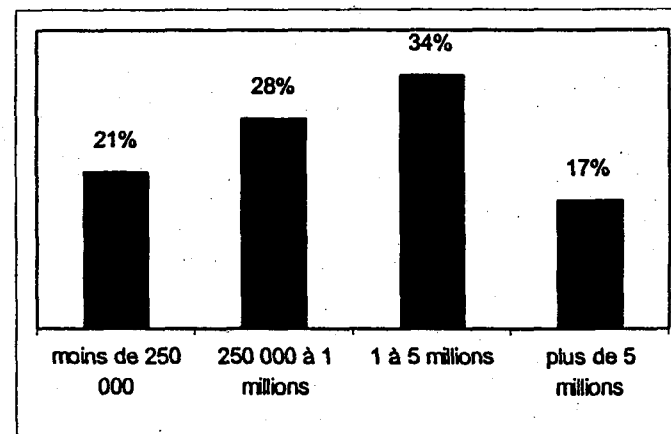
L'économie informelle bobolaise est activée par presque autant de femmes que d'hommes (47% contre 53%). Leur part dans la création de la valeur ajoutée informelle (16%) est cependant très inférieure à leur importance numérique, preuve de la modestie de leurs installations et des difficultés qu'elles rencontrent.

Les femmes actrices de l'informel sont pour la plupart des commerçantes. Elles sont très peu présentes dans les activités de production et de fabrication – mis à part la transformation agro-alimentaire – qui demandent un minimum d'investissement et souvent un apprentissage préalable.



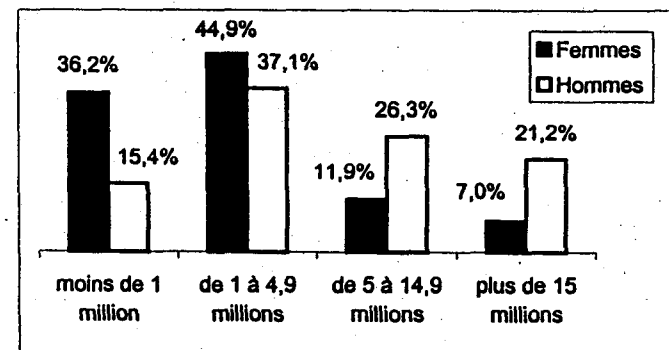
Répartition des activités informelles selon le chiffre d'affaires

Environ la moitié (49%) des acteurs du secteur informel exercent des activités de très modeste dimension – chiffre d'affaire annuel inférieur à 1 million – et parmi ces derniers, plus du tiers concerne des micro-activités (chiffre d'affaires annuel inférieur à 250 000 FCFA).



Répartition des activités informelles selon le chiffre d'affaires et le sexe

Les opérateurs masculins de l'informels se répartissent sur l'ensemble des classes de chiffre d'affaires. Les opératrices se concentrent nettement dans les deux plus modestes classes.

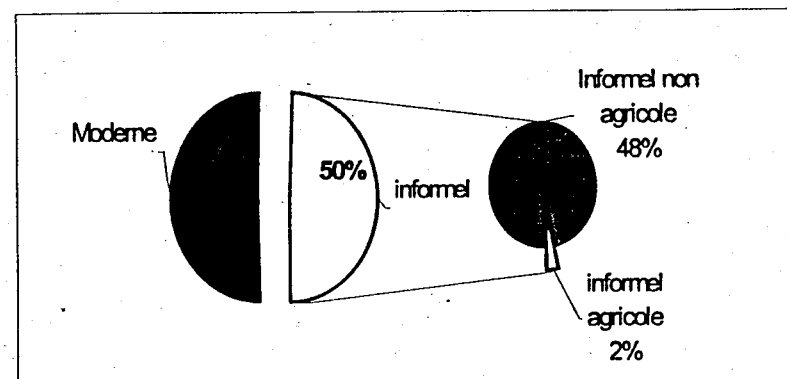


La valeur ajoutée de l'économie populaire

Une contribution significative à la richesse économique de la ville

Le secteur informel (y compris les loyers imputés) a contribué à hauteur de 50% la formation de la richesse de la ville de Bobo en 1997 : l'économie populaire non agricole de la ville a créé 48% de cette richesse et l'agriculture a créé 2%.

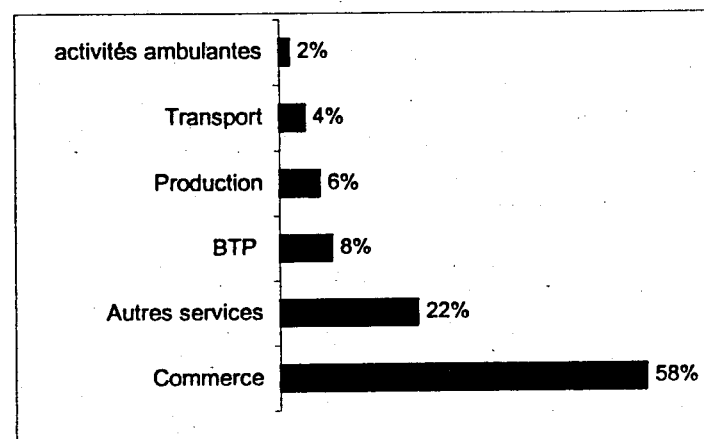
Les activités informelles seules représentent 42% de la valeur ajoutée bobolaise en 1997.



Le commerce assure la plus grande part de la valeur créée dans l'informel

La valeur ajoutée du commerce représente environ 60% de la valeur ajoutée de l'informel. Cette part du commerce serait encore plus élevée si l'on isolait les loyers imputés qui sont comptés ici dans les services. Bien que dominant le secteur, le commerce obtient un résultat moindre que son importance numérique (74% des points d'activité).

Avec les loyers imputés, la valeur ajoutée des services représente 22% de la valeur ajoutée de l'informel. Le BTP informel n'a créé que 8% de cette valeur ajoutée, les activités de production et de transformation ont créé 6%, le transport 4% et les activités ambulantes 2%.



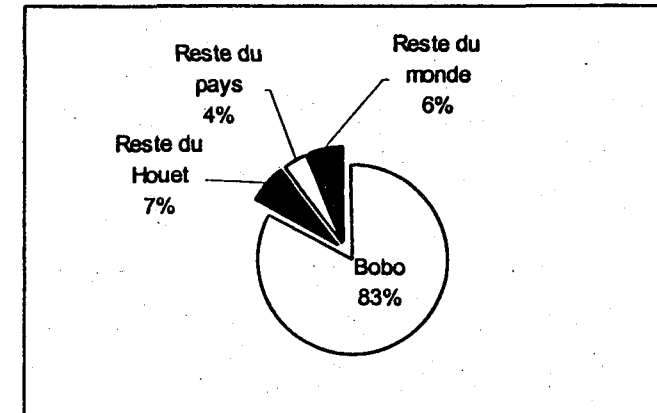
La géographie des échanges du secteur informel

Localisation des échanges de l'informel

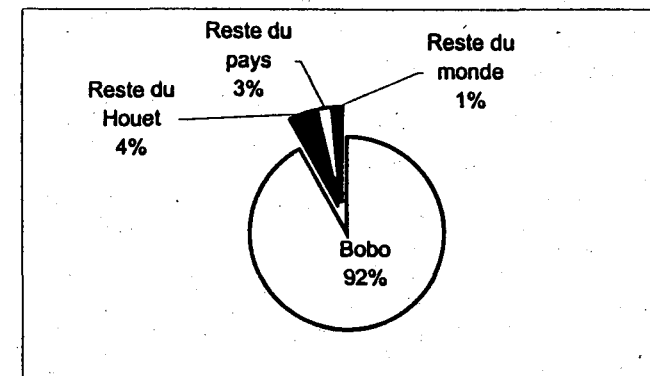
L'essentiel des consommations intermédiaires est acheté dans la ville. L'écoulement des biens et services des petites exploitations se réalise également auprès des ménages de la commune.

L'ensemble de ces chiffres confirment donc le caractère très localisé, voire « autarcique » des activités informelles dont les flux sont très fortement délimités dans le périmètre de l'espace urbain, en l'occurrence de l'agglomération bobolaise.

Origines des consommations intermédiaires



Destinations de la production



Les petites et moyennes entreprises (PME)

Au total la ville de Bobo-Dioulasso compte 165 entreprises moyennes (PME) définies ici comme des unités de production, de commerce ou de service ayant réalisé un chiffre d'affaires compris entre 10 millions et 99 millions FCFA en 1997 et dûment enregistrées auprès de divers services officiels (sécurité sociale, fisc, registre du commerce, ministères de tutelle technique, etc.).

Une très faible participation à la création de la richesse locale

La répartition des 165 entreprises moyennes par secteur d'activité s'établit ainsi : 17 dans le production industrielle ou artisanale, 51 dans le commerce et 97 dans les services. La prépondérance commerciale observée dans les activités informelles n'est donc plus du tout vérifiée ici, les unités concernées que représentant plus que 31% de l'effectif des PME.

Le montant de la valeur ajoutée générée par les PME (1,6 milliard) doit être situé par rapport au produit local brut de la ville. Il apparaît alors que ces entreprises moyennes modernes ne contribuent qu'à 1,5% du PLB bobolais au coût des facteurs et à 1,3% de ce même PLB au prix du marché. On conviendra donc que ce résultat – qui n'est pas totalement atypique dans les économies urbaines ouest-africaines

mais qui marque une faiblesse locale en ce domaine – signale une participation d'ensemble beaucoup trop modeste des PME à l'économie de Bobo-Dioulasso.

Des performances très inégales entre catégories d'entreprises

C'est le secteur des services qui réalise une performance économique digne de retenir l'attention puisque, constituant 59% de l'ensemble des PME, il apporte 73% de la valeur ajoutée de ces firmes moyennes bobolaises. Deux tiers de ces entreprises de services œuvrent dans la restauration alimentaire (24 sur 97), dans le domaine éducatif (20) et dans les métiers du bâtiment (17). On note en outre quelques entreprises de transport, des unités proposant des services aux autres entreprises (9 respectivement).

L'indispensable renforcement du tissu de PME

En fait on pourrait schématiser la question en avançant que la démultiplication des PME et leur renforcement, bref la mise en place d'un vrai tissu d'entreprises intermédiaires à la fois prospères en elles-mêmes et contribuant collectivement à l'essor de la communauté urbaine, se présente sous un triple défi.

En premier lieu seules les PME sont à même d'assurer l'intégration des activités, leur dynamisation et leur endogénéisation à l'échelle locale-urbaine.

En deuxième lieu tous les résultats montrent les bénéfices divers qui peuvent être tirés d'un plus grand nombre de PME, notamment par rapport aux activités strictement informelles. En effet lorsque les points d'activité bobolais occupent en moyenne 1,6 actif (patrons compris), les PME, qui fonctionnent au total avec 1305 postes de travail, emploient donc en moyenne 8 personnes. Chaque poste d'employé hors entrepreneur reçoit une rémunération moyenne de l'ordre de 680.000 FCFA dans l'année 1997 contre 103.000 FCFA en moyenne dans l'informel. On constate une participation significativement plus importante de la main d'œuvre dans la redistribution de la valeur ajoutée des PME qui s'élève à 54% contre à peine 9% dans l'informel.

En troisième lieu, si deux impôts fondés sur l'activité économique alimentent en totalité le budget communal, les différences de rendement plaident évidemment en faveur de la patente, notamment acquittée par les PME modernes et qui rapporte en 1997 à la ville de Bobo-Dioulasso quatre fois plus que la CSI (Contribution du secteur informel) alors que les assujettis à la patente sont de 30 à 35 fois moins nombreux que les ressortissants théoriques de la CSI.

La production des PME bobolaises

Une très faible participation à la création de la richesse locale

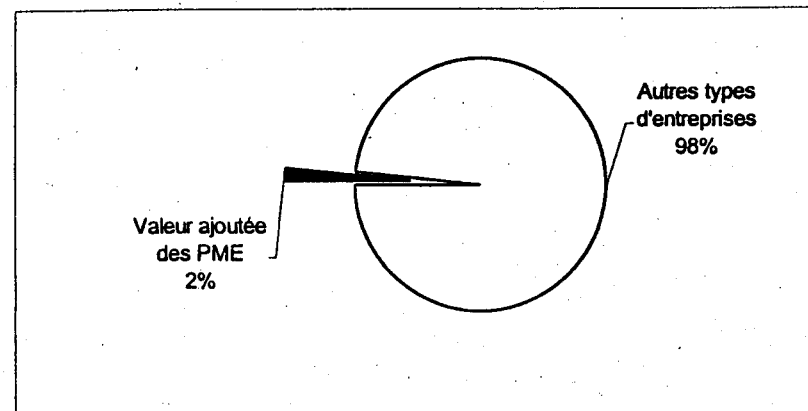
La richesse créée par les petites et moyennes entreprises de Bobo ne représente que 2% de la richesse totale créée dans la ville en 1997.

Cependant, par les effectifs employés, par les masses salariales distribuées, les PME se distinguent nettement des exploitations informelles. Elles ne sont pas assez nombreuses à Bobo.

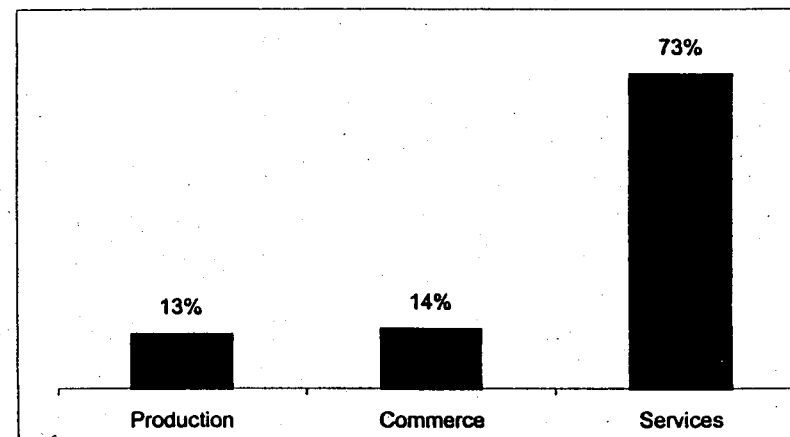
Des performances très inégales entre catégories d'entreprises

Les performances des PME sont très inégales selon le secteur d'activité. C'est le secteur des services qui réalise une performance économique digne de retenir l'attention puisque, constituant 59% de l'ensemble des PME, il apporte 73% de la valeur ajoutée de ces firmes moyennes bobolaises. Deux tiers de ces entreprises de services œuvrent dans la restauration alimentaire (24 sur 97), dans le domaine éducatif (20) et dans les métiers du bâtiment (17). On note en outre quelques entreprises de transport, des unités proposant des services aux autres entreprises (9 respectivement).

Part des PME dans la valeur ajoutée créée à Bobo en 1997



Répartition de la valeur ajoutée des PME selon le type d'activité

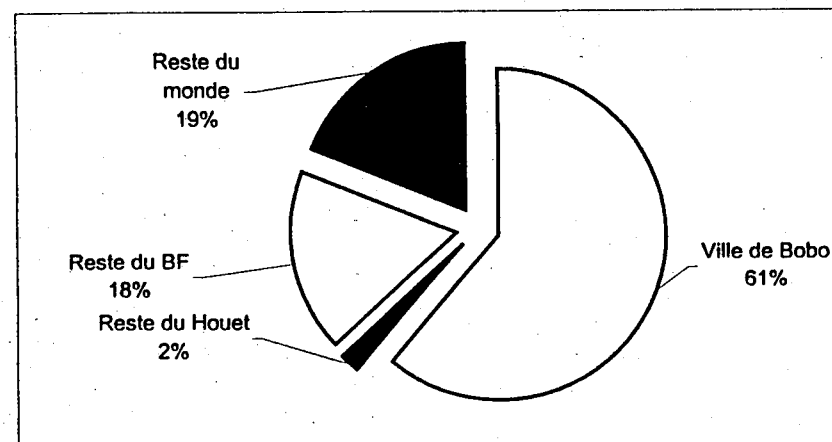


La géographie des échanges des PME bobolaises

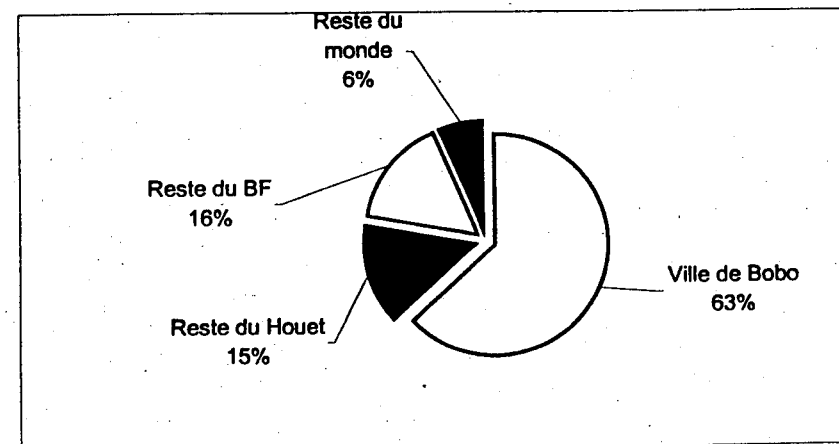
Sur les quatre niveaux spatiaux entre lesquels se déploie la géographie économique des flux générés par les PME locales, on observe les résultats suivants qui concernent la localisation des acquisitions (premier graphique) et la destination du chiffre d'affaires (second graphique).

La comparaison avec le secteur informel montre que les PME s'inscrivent dans un paysage d'échanges beaucoup plus ouvert sur l'extérieur qui marque notamment le raccordement de ces unités moyennes au circuit économique national – et dans une moindre mesure, international. On relèvera aussi que si ces PME ne peuvent réellement, et logiquement, se fournir dans l'hinterland que constitue la province, en revanche elles consacrent une partie significative de leurs ventes au Houët, participant ainsi au rôle de moteur économique que la ville a déjà mais peut encore développer dans un espace géographique élargi.

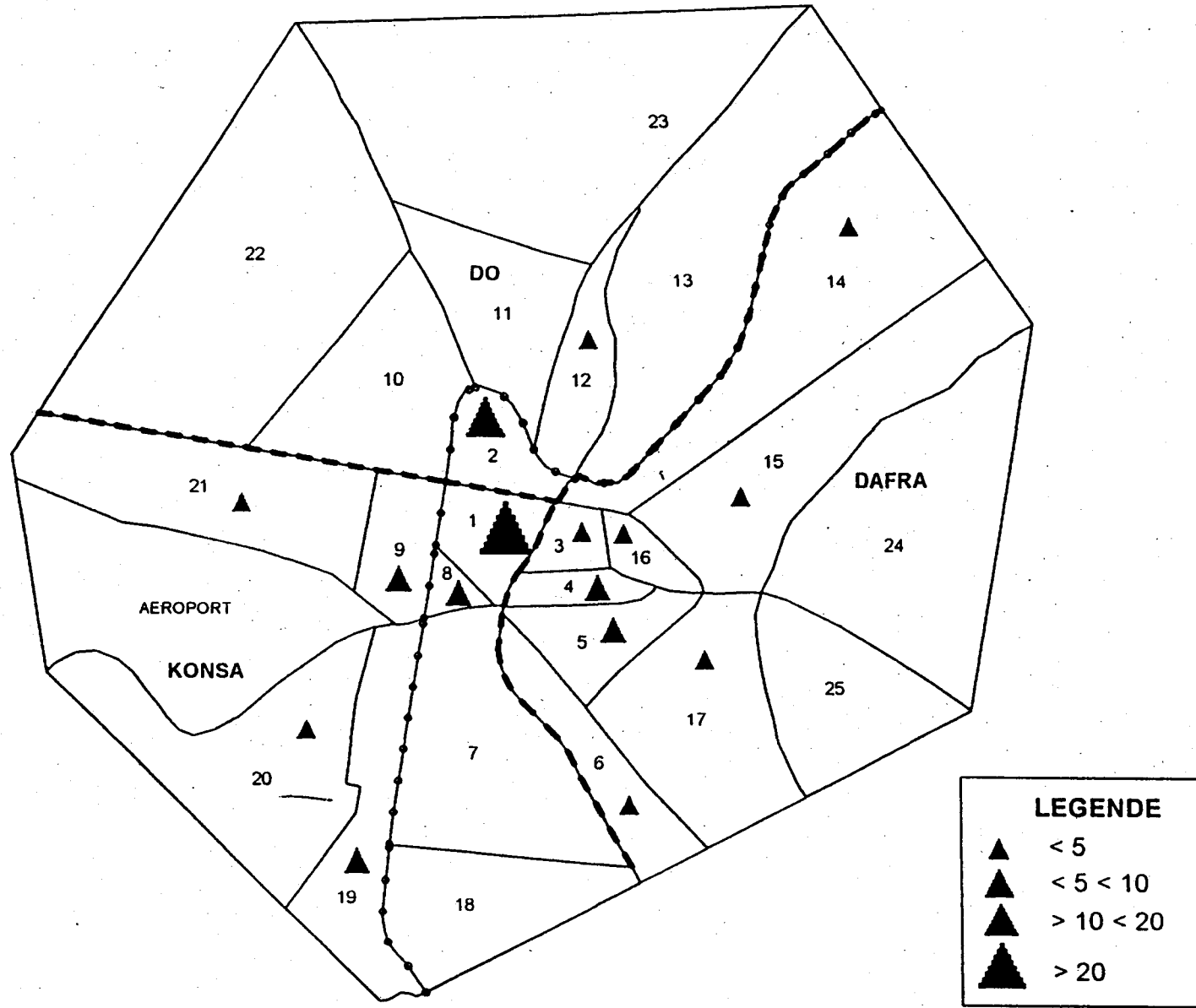
Origines des consommations intermédiaires



Destinations de la production



Economie Locale de BOBO
Répartition spatiale des PME



Les grandes entreprises (GE)

Quelques caractéristiques des grandes entreprises de Bobo-Dioulasso

En 1997 on dénombre 144 unités installées à Bobo-Dioulasso qui répondent exactement à la définition des grandes entreprises de la présente étude.

Quelques données relatives aux comptes d'exploitation

La valeur ajoutée est de 41,4 milliards soit environ 40% du Produit local brut bobolais au coût des facteurs et 33% de ce même produit local brut au prix du marché. C'est dire toute l'importance des grandes entreprises dans la structure économique de la ville.

L'excédent brut d'exploitation atteint 27,6 milliards. Les données recueillies permettent d'estimer à 47% de cet excédent le montant de l'investissement pour la même année 1997, soit 13 milliards.

Des performances différenciées selon les branches d'activité

Problèmes et perspectives des grandes entreprises bobolaises

On relève l'importance de ce secteur productif moderne dans l'économie de la ville au moins sous deux angles : par sa contribution forte au produit local brut (40% de la valeur ajoutée

bobolaise) et par ses dépenses (masse salariale et achats de consommations intermédiaires) qui irriguent le tissu urbain. Par ailleurs on a relevé la productivité moyenne de ce secteur, beaucoup plus forte que celle des autres secteurs, indicateur de sa modernité et de ses potentialités dans un marché ouvert qui exige un haut degré de compétitivité des produits.

Ce tableau ne va cependant pas sans tâche. Les grandes entreprises, en particulier celles du secteur manufacturier et plus précisément de la branche agro-industrielle – longtemps fleuron de la ville – fonctionnent, les enquêtes approfondies le démontrent, en évidentes sous-capacités productives. De plus, si elles distribuent des revenus importants aux ménages urbains, leur degré d'intégration à l'économie locale – notamment par manque de PME dans la ville qui handicape les relations amont/aval de fourniture et de sous-traitance – pourrait être raisonnablement augmenté. Par là même ces grandes unités seraient mieux placées pour jouer le rôle moteur qu'on est en droit d'attendre d'elles au plan local.

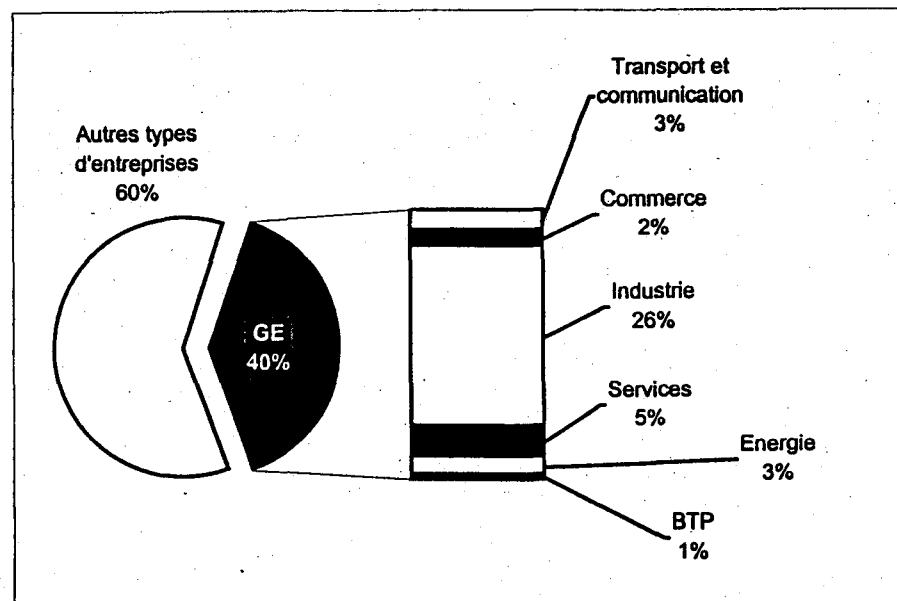
On ne saurait cependant nier une contrainte institutionnelle avérée qui pèse particulièrement sur elles et une menace présente. La contrainte concerne la forte centralisation du pays qui incite les entreprises à se situer ou à se délocaliser dans la capitale, mouvement dont à eu à souffrir effectivement l'économie bobolaise. La menace ensuite est celle du grand marché régional qui se prépare

sous le couvert de l'UEMOA ; on sait que les entreprises burkinabè sont globalement assez mal informées et sont donc assez peu préparées à ce défi. Il en va sans doute encore plus des grandes entreprises bobolaises dont le sous-ensemble significatif de la branche agro-industrielle est directement visé par les avantages de compétitivité des unités industrielles des pays côtiers. Des efforts d'information et des soutiens à une meilleure organisation des entreprises peuvent contribuer à réaliser cet ajustement douloureux mais rendu nécessaire.

La valeur ajoutée des grandes entreprises

Au plan de la valeur ajoutée brute, les écarts, déjà visibles dans les chiffres d'affaires, s'accroissent : les industries manufacturières confortent leur premier rang puisqu'elles assurent 66 % de la valeur ajoutée globale, les autres services viennent en seconde position avec 11 % suivies des entreprises de la branche transports, entrepôts et communications (8%), du secteur de l'énergie et celui du commerce (6% chacun) alors que ce dernier est le mieux représenté numériquement (60% de l'ensemble des grandes entreprises). Ce résultat confirme le fait, général, que les entreprises manufacturières sont les principales créatrices de valeur ajoutée.

La valeur ajoutée des grandes entreprises en % du PLB bobolais



Compte simplifié des grandes entreprises bobolaises en 1997
(en millions FCFA)

	Industries manufact.	Energie	BTP	Commerce	Transport communic.	Autres services	Total
Nombre d'entreprises	23	2	8	85	10	16	144
Chiffre d'affaires	113 124,5	5 568,6	2 471,5	40 622,4	4 958,4	8 462,6	175 207,9
Valeur de la production	107 999	5 568,6	2 471,5	5 725,2	4 955,8	7 988,3	134 708,4
Consom. interméd.	80 622,1	2 921	1 935,1	3 177,3	1 679,7	3 165,3	93 500,6
Valeur ajoutée	27 377	2 647,6	536,4	2 547,8	3 429,5	4 829,2	41 367,4
Impôts et taxes	897	185,6	34,5	168,1	76,1	649	2 010,3
Masse salariale	7 209,7	821	165,5	735,1	850,8	1 515	11 296,9
Excédent brut d'exploit.	19 270,2	1 641	77	1 641,2	2 349,2	2 665,3	27 644,1

Source : Enquête Ecoloc-Bobo

La géographie des échanges des grandes entreprises bobolaises

Origines des consommations intermédiaires

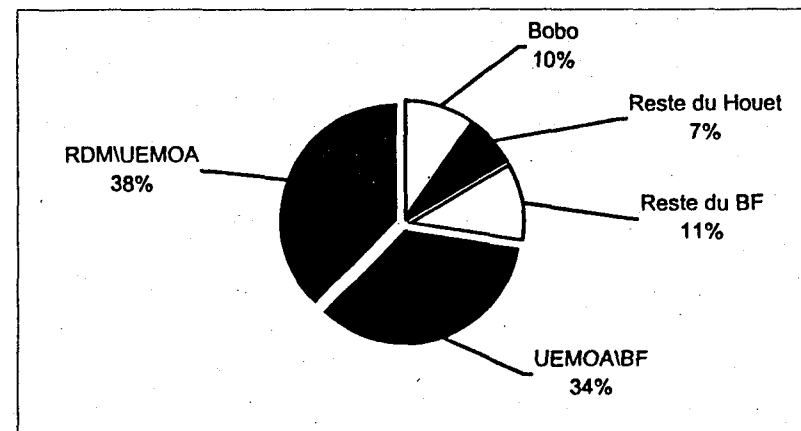
Les consommations intermédiaires des grandes entreprises sont en grande partie importées de l'extérieur : 34% des ces importations viennent des pays de l'UEMOA et 38% dans les pays hors de la zone UEMOA.

Seulement 10% des consommations intermédiaires de ces entreprises sont achetées dans la ville de Bobo et 7% dans le reste du Houët.

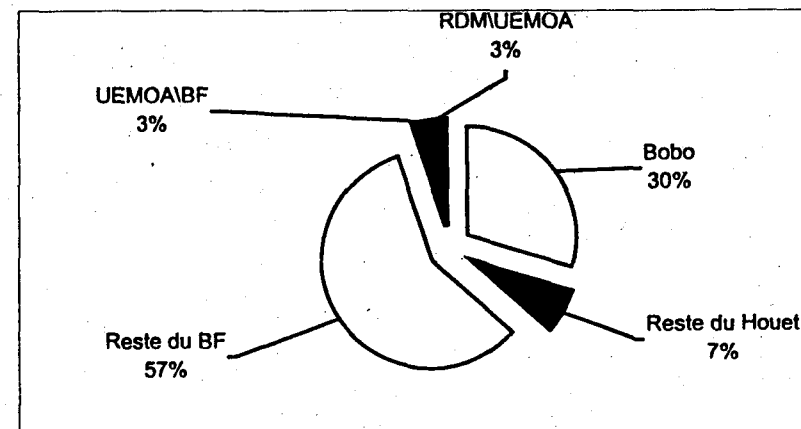
Destinations de la production

Plus de la moitié (57%) de la production des grandes entreprises est acheminée vers le reste du pays autre que la province du Houët. Près du tiers est écoulé sur le marché bobolais et 7% dans le reste du Houët.

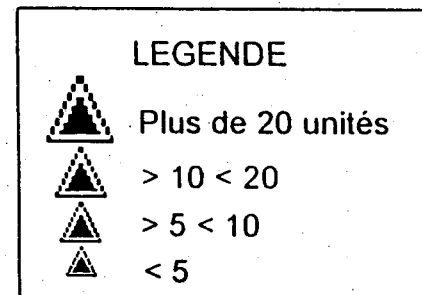
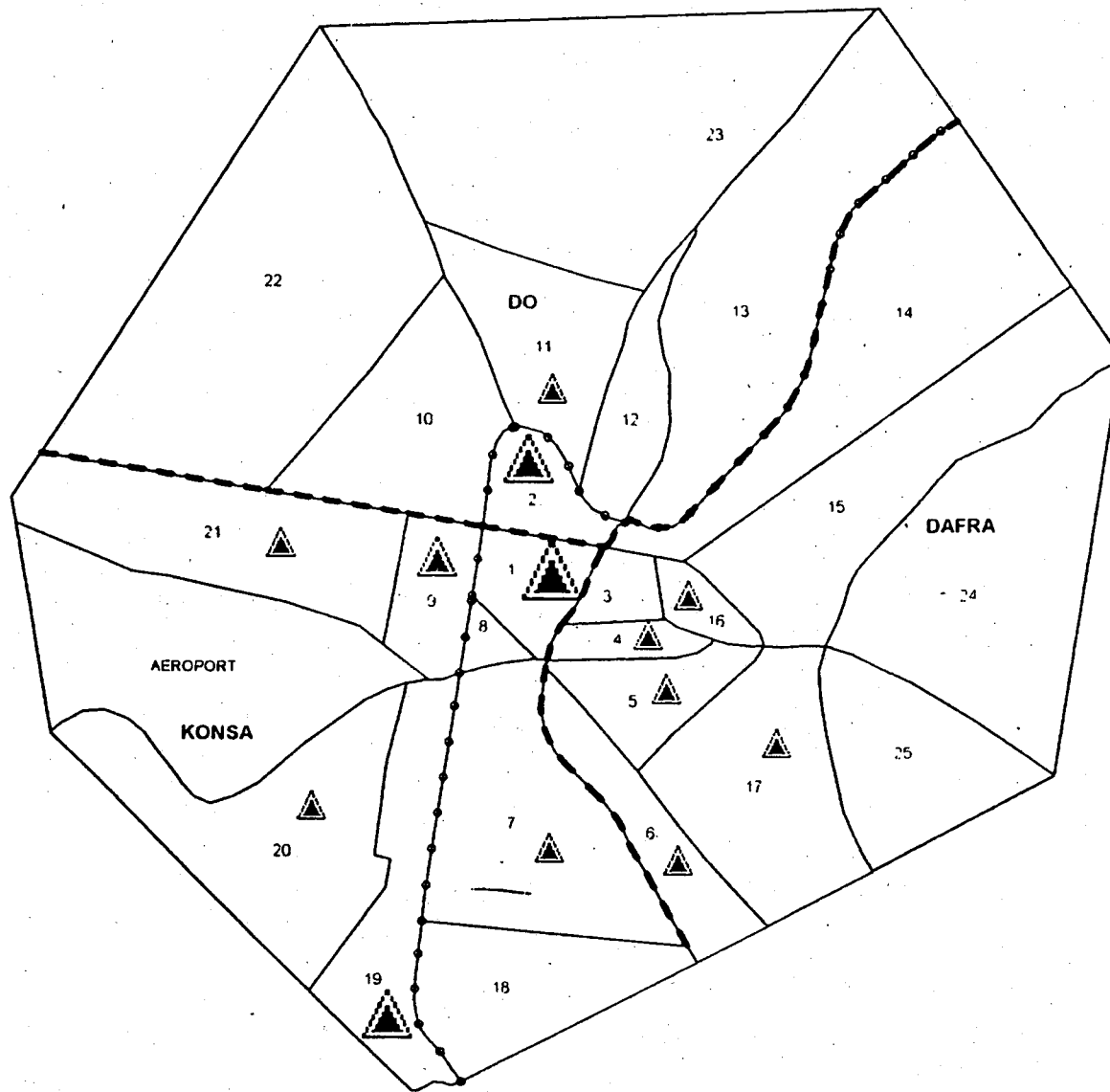
Origines des consommations intermédiaires



Destinations de la production



Economie Locale de BOBO
Répartition spatiale des grandes Entreprises



Des secteurs transversaux à renforcer

Le secteur des transports

Le déclin relatif de la ville de Bobo-Dioulasso est sans aucun doute lié à l'abandon progressif du rôle de carrefour des échanges que la ville coloniale s'était forgée et qu'elle avait réussi à maintenir tout au moins dans les premières années de l'indépendance. La reconquête de son influence économique sur son hinterland naturel, voire l'accroissement de son rôle dans l'espace ouest-africain en construction passe nécessairement par un redéploiement de la logistique des transports, c'est-à-dire des services de transport au sens large, intégrant non seulement les infrastructures et équipements mais également les professions et activités annexes.

Repères historiques : la ville-carrefour et les transports

Nouveau contexte socio-politique et choix de politiques économiques

En proclamant Ouagadougou capitale du nouvel Etat indépendant, les autorités post-coloniales vont transférer toutes les sphères de décision à Ouagadougou. Dès lors, la ville va voir s'éroder son influence économique.

On aura relevé que les corridors togolais et ghanéen qui ne passent pas par Bobo-Dioulasso sont relativement plus courts et sont crédités de surcroît de conditions administratives et réglementaires plus favorables.

Perte de compétitivité dans les infrastructures

Les infrastructures et certains équipements (routes, aires de stationnement, gares, etc.) constituent des facteurs principaux qui conditionnent l'offre des services de transports routiers. L'état des lieux montre précisément que Bobo-Dioulasso est relativement moins bien dotée que Ouagadougou en matière d'infrastructures et d'équipements de transports et si les tendances se maintiennent, le désavantage relatif de Bobo-Dioulasso s'accroîtrait dans les années à venir.

Perte de compétitivité dans les modes de transports

Le compte économique du secteur

Preuve de la perte de poids du secteur des transports bobolais, conséquence d'une externalisation forte de l'activité aux mains d'entreprises non bobolaises, voire non burkinabè, alors pourtant que le trafic qui anime la ville et sa zone est important, sa contribution au produit local brut est très

modeste : à peine 2,6% de ce PLB au coût des facteurs.

Les transports et la relance de l'économie bobolaise

Si Bobo-Dioulasso a connu ses heures de gloire grâce aux transports, elle connaît des déboires à cause d'eux. On ne peut relancer l'activité dans et de la ville de Bobo-Dioulasso sans relancer le secteur des transports. De sa position géographique, Bobo-Dioulasso a tiré sa fonction première qui était d'être une plaque tournante. Il faut donc s'efforcer de rendre ce rôle à la cité. Pour ce faire, la route, le chemin de fer et le transport aérien doivent être au centre du tissu urbain. Bobo-Dioulasso doit recouvrer sa fonction de transport doublée des activités auxiliaires : transit, stockage.

Plusieurs axes de politiques économiques actives et correctrices sont envisageables en ce domaine.

Réhabiliter les axes routiers inter-provinces.

Doter la ville d'infrastructures appropriées d'accompagnement de la fonction de transport routier. la voirie urbaine est déjà dégradée.

Ces infrastructures (gares routières, gares de frets, aires de stationnement, etc.) sont des supports indispensables de la fonction de transport et de transit. Ceci est d'autant plus

vrai qu'à l'heure de la mondialisation et des nouvelles technologies, le secteur des transports a connu une évolution considérable de sa logistique. Bobo-Dioulasso ne peut pas retrouver son dynamisme d'antan simplement en cherchant à réhabiliter l'ancien ou l'existant. Contrairement à la situation léguée par l'histoire qui lui conférait un avantage quasi naturel, aujourd'hui Bobo-Dioulasso n'est plus un carrefour qui va de soi ; comme on l'a vu, elle doit au contraire entrer en compétition avec les autres. Pour se positionner au mieux dans cette compétition, Bobo-Dioulasso doit se doter d'équipements et d'infrastructures modernes de transport qui puissent lui conférer sa fonction de carrefour international, de zone de transit vers les pays de l'intérieur. Des projets sont en cours : il faut veiller d'une part à leur bonne fin et d'autre part à leur accompagnement par les activités auxiliaires des transports qui assurent la densification du pôle bobolais et « construisent » un avantage comparatif.

Améliorer le transport ferroviaire.

Evolution de l'activité de la gare ferroviaire de Bobo (en tonnes)

	1995	1996	1997
Importations	46.832	64.336	69.606
Exportations	13.000	23.749	30.060
Total	59.832	80.850	99.666

Source : Enquête Ecoloc-Bobo

Développer le transport aérien.

Compte simplifié du secteur des transports à Bobo en 1997
(en millions FCFA)

	Moderne	Informel	Total
Valeur de la production	1 233	3 285	4 518
Consommations intermédiaires	493	1 314	1 807
Valeur ajoutée	740	1 971	2 711
Impôts et taxes	22	59	81
Masse salariale	310	98	408
Excédent brut d'exploitation	408	1 814	2 222

Source : enquête Ecoloc-Bobo

Trafic commercial de l'aéroport de Bobo-Dioulasso
(en nombre de passagers et tonnes de fret)

	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Total trafic passagers	26.694	29.713	36.932	37.094	37.366	34.796
Dont total au départ et à l'arrivée	13.270	11.890	13.931	15.660	15.436	14.910
Total du fret commercial	201	151	373	226	52	85

Source : Enquête Ecoloc-Bobo

Les activités de bâtiment et de travaux publics (BTP)

Un premier sous-ensemble comprend les entreprises de type moderne. Il s'agit, pour l'essentiel, sur la base des volumes financiers affectés, d'activités de travaux publics et d'opérations portant sur de grands ouvrages, certes qui relèvent alors techniquement plutôt de la construction mais qui, en raison de leur source et modalité de financement, de leur exécution aussi, sont assimilables sans difficulté aux activités de travaux publics.

Le second sous-ensemble est constitué d'activités dites informelles : elles portent exclusivement sur le bâtiment au sens large (terrassment, construction, tous corps de métiers) et se caractérisent par trois réalités économiques majeures. D'une part la plupart des travaux exécutés le sont sans enregistrement administratif ou fiscal. D'autre part on relève une très forte dose de travaux réalisés par les ménages. Enfin beaucoup d'intervenants dans la construction n'ont pas « pignon sur rue », la plupart des travaux non directement entrepris au sein des familles l'étant alors par des tâcherons que rien ne signale extérieurement lors des opérations de recensement des activités.

L'activité du BTP et ses effets sur l'économie de Bobo-Dioulasso

Avec une valeur ajoutée de 9,6 milliards en 1997, l'activité du BTP, toutes formes confondues, représente 9,2% du Produit local brut bobolais calculé au coût des facteurs et 7,7% de ce même PLB calculé au prix du marché. On voit donc, par là, toute l'importance, pour la ville, des activités de construction, des travaux routiers et d'équipement lourd. Ce sont environ 60% de cette valeur qui sont apportées par les activités de type moderne contre 40% générées par les activités de type informel. Ces proportions, par la même occasion, indiquent la part relative des travaux publics et de la construction privée.

Handicaps et opportunités du BTP bobolais

En dépit des retombées des activités du BTP dans l'économie de la ville telles qu'elles viennent d'être synthétisées et mesurées, la branche, principalement son volet moderne, souffre de difficultés qui gênent le déploiement d'effets vertueux plus substantiels pour le

développement de Bobo-Dioulasso.

En premier lieu on se doit de reconnaître la faible implication des opérateurs locaux dans la réalisation des chantiers.

Dans ces conditions on peut comprendre que peu de chantiers soient attribués aux entreprises résidentes et que celles-ci ne soient guère conquérantes sur les marchés extérieurs à la ville.

En dépit de ces handicaps, la branche BTP peut et doit jouer un rôle important et contribuer à la relance économique de la ville. Gros fournisseur d'emplois et de revenus, il est essentiel dans la dynamique économique par les effets d'entraînement qu'il produit – demande adressée en amont : matériaux, activités d'équipement en aval, etc. Mais ce rôle moteur ne sera assumé que par le développement d'un entrepreneuriat local du BTP.

Compte d'exploitation du BTP en 1997
(milliards FCFA)

	Activités modernes		Activités informelles	
	Bobo	Reste Houët	Bobo	Reste Houët
Valeur production	23,72	11,58	8,73	3,64
Consommations intermédiaires	18,20	8,89	4,63	1,93
Valeur ajoutée	5,52	2,64	4,10	1,71
Masse salariale	2,37	1,13	0,40	0,17
Impôts et taxes	0,42	0,20	0,04	0,02
Excédent brut d'exploitation	2,05	0,98	3,69	1,54

Sources : enquêtes Ecoloc-Bobo, INSD et divers documents officiels

Les marchés publics et l'économie bobolaise

Il est très courant que des responsables de la ville et des opérateurs économiques se plaignent que les exploitations bobolaises se trouvent écartées ou négligées dans la passation des marchés publics. Beaucoup voient dans ce qu'ils vivent comme une injuste éviction une des causes des problèmes économiques de la cité.

Vu l'importance de l'enjeu financier – à considérer que Bobo « pèse » 10% du PIB burkinabè on pourrait imaginer que 13 à 14 milliards irriguent annuellement son tissu par le biais de ces marchés administratifs obtenus directement par ses firmes – autant dissiper, si elle est fautive, cette assertion. Il se peut aussi que le constat soit exact. Mais alors il devient tout aussi crucial de tenter d'en définir les causes et les mécanismes pour envisager d'y remédier.

Les entreprises bobolaises et le système d'agrément

Il faut d'emblée savoir que toute personne physique ou morale désirant offrir ses services à l'État ou à ses démembrés doit être préalablement agréée.

En ce qui concerne la situation des agréments dans les marchés de fourniture, entre 1971 et 1998 on dénombre 3919 entreprises concernées

– en données cumulées. Sur cet ensemble on peut considérer que 8% des entreprises émargeantes avaient ou ont leur siège à Bobo, contre 80% à Ouagadougou et 10% dans le reste du pays.

En ce qui concerne les marchés de travaux, sur un total de 635 entreprises agréées et répertoriées on peut estimer que 6% sont des entreprises de Bobo contre 83% des entreprises ouagalaises et 11% des entreprises d'autres régions du pays.

Dans le domaine des travaux routiers : d'après les dernières mises à jour effectuées fin 1998, sur les 967 entreprises agréées, 9% sont des firmes bobolaises, 77% des firmes ouagalaises et 14% ont leur siège dans diverses autres provinces du pays.

Une première conclusion s'impose à la lecture de ces très brefs résultats : il apparaît qu'en amont des opérations de marchés publics, les entreprises bobolaises ne sont pas absentes des divers fichiers d'agrément servant de viviers dans l'allocation des contrats et commandes. Le dernier Recensement industriel et commercial de 1996 établit que 60% des plus de 3.000 entreprises formelles inventoriées sont situées à Ouagadougou, 20% à Bobo-Dioulasso, les 20% restantes étant disséminées dans plusieurs autres villes. La performance des entreprises bobolaises fondée sur leur participation aux agréments doit donc être mesurée en fonction de cette donnée géo-

démographique. Elles sont donc présentes en amont dans les fichiers appropriés avec cependant un résultat moitié moindre aux attentes théoriques.

Les marchés obtenus sont marginaux

Raisons objectives et responsabilités locales

Plusieurs séries de facteurs peuvent être légitimement invoquées pour expliquer ce piètre constat qui paraît confirmer les plaintes initiales.

On sait par ailleurs que le système administratif burkinabè est, jusqu'ici, assez fortement centralisé : la décentralisation vise justement à lutter contre ces excès mais demandera du temps pour développer ses effets.

Mais ces déterminants, avérés, sont loin d'expliquer à eux seuls le mauvais résultat des entreprises bobolaises. Il en va aussi des caractéristiques des exploitations locales mais aussi des responsabilités des opérateurs bobolais.

Il y a en premier lieu, dans l'éviction relative des firmes bobolaises, la manifestation de ce qu'on pourrait appeler l'effet de spécialité et l'effet de taille. L'examen détaillé de la nature des marchés de fourniture et des types d'activité des entreprises bobolaises agréées montre que celles-ci ne peuvent être,

objectivement, compétitives car elles sont absentes ou très peu présentes sur le marché des produits concernés et financièrement les plus avantageux : carburant, papeterie, mobilier, véhicules, matériels et produits médicaux, etc., sans compter les autres fournitures à forte composante importée. Dans le domaine des marchés de construction et de travaux routiers les entreprises bobolaises sont trop rares pour concourir avec de sérieuses chances de réussite : elles obtiennent quelques marchés de bâtiment et moins encore dans les travaux routiers.

En second lieu se conjugue à cet effet de spécialité le fait qu'en moyenne la surface trop modeste des affaires détenues par les Bobolais ne leur vaut, quand ils y accèdent, que les marchés de plus faible ampleur financière, les plus importants exigeant des moyens de financements extérieurs ou des disponibilités en fonds de roulement qu'elles n'ont pas. La faiblesse du maillon intermédiaire des entreprises locales modernes (PME/PMI), signalée et analysée plus haut participe sans doute à ce résultat.

Cette situation et les améliorations possibles en ce domaine doivent sans doute interpeller les responsables publics de la cité et les professionnels locaux. Des actions d'information, de mobilisation, des initiatives de regroupement et d'association en vue de rendre plus efficaces les réponses aux appels d'offre peuvent contribuer à modifier la donne

dans un sens plus favorable. Mais il appartient en premier lieu aux opérateurs économiques d'adapter leurs entreprises à la dure compétition des marchés publics. L'enjeu financier mérite sans doute de telles attentions de la part des autorités locales et de tels efforts de la part des promoteurs économiques.

L'économie de l'eau : de la disponibilité à la valorisation de la ressource

L'intérêt accordé à cette zone du Burkina Faso et à cette ressource naturelle se justifie par l'existence d'un remarquable potentiel dont l'exploitation doit être valorisée, tant dans le domaine rural que dans le domaine urbain.

Ce potentiel hydrique se vérifie dans les quelques chiffres suivants : avec 20% de la superficie du pays et environ 20% de sa population fin 1996, cette zone possède 60% des ressources nationales en eau renouvelables et 40% de sa capacité irrigable. Le secteur de l'eau, dans sa situation actuelle, contribue à hauteur de quelque 4% à la formation du produit régional brut. Les experts considèrent que sa contribution peut être assez facilement portée entre 8 et 10% si les capacités de toutes les activités liées à l'eau sont mises en situation d'exploitation optimale.

Cette valorisation économique des productions et services liés à la mobilisation des ressources en eau constitue donc un champ d'action spécifique d'une politique de l'eau qui doit devenir l'un des supports du développement local et régional.

En outre, par sa concentration des hommes, du capital, des appareils technico-industriels, des connaissances et des compétences, la ville même de Bobo-Dioulasso peut jouer un rôle central dans cette valorisation et ce sur

plusieurs plans. Sa densité humaine fait qu'elle représente un lieu de demande potentielle capable de susciter les tensions et dynamiques du marché nécessaires à une agriculture commerciale favorisée par l'irrigation ; son parc industriel est à même d'absorber une partie de ces productions primaires en vue d'opérations de transformation, conservation, conditionnement, et finalement d'une exportation de la zone considérée ; la ville est également ce lieu où la sphère des activités de service articulées à la ressource en eau – par exemple tout ce qui tourne autour de la distribution de l'eau mais aussi de l'adduction en eau potable – peut connaître un véritable essor.

Éléments de bilan du potentiel en eau

Cette abondance, mise en évidence par les experts du SDAGRESO, est d'autant plus remarquable qu'elle est très largement supérieures aux anciennes estimations officielles (par ex. 32 milliards de m³ contre 82 pour les eaux souterraines). Toutes les estimations et évaluations actuelles concordent pour donner à penser que la région possède 60% des ressources en eaux renouvelables du pays.

Les usages de la ressource en eau

A) Les usages hydroagricoles

De ces périmètres irrigués, de fait, Bobo-Dioulasso tire l'essentiel des avantages : c'est de la ville que se déploient les mécanismes de financement, de transport, de commercialisation et de transformation des productions. La plupart des consommations intermédiaires sont achetées également dans l'agglomération. Bobo bénéficie ainsi d'un transfert important des ressources de ces aménagements hydroagricoles. On peut raisonnablement estimer à 1,2 milliard le volume financier des activités dans la vallée du Kou générées au profit de Bobo, soit environ 75% du chiffre d'affaires global de l'hydraulique agricole. Il s'ensuit que le projet de barrage de Samandéni pourrait être très avantageux pour le chef-lieu du Grand Ouest. Mais ce projet doit s'inscrire pleinement dans le schéma de développement de la ville pour que ses retombées urbaines soient les plus élevées possibles et les mieux mises à profit pour la collectivité bobolaise.

B) L'alimentation de Bobo en eau potable

Le chiffre d'affaires réalisé par l'ONEA sur Bobo est de l'ordre de 1,3 milliard et ses charges d'exploitation avoisinent 800 millions. L'activité génère donc une marge d'environ 500 millions par an sur Bobo, ce qui est apparemment un résultat très intéressant pour l'économie de la ville. Mais le mécanisme de solidarité introduit par l'Etat impose des transferts de ressources de cette commune à plusieurs autres. Le prix de l'eau est en effet

identique dans tous les centres ONEA, quelle que soit la distance, le coût, la disponibilité de la ressource en eau. Le prix moyen de l'eau est le plus élevé de la sous-région. Ce qui a pour effet de grever les économies des ménages urbains bobolais mais aussi d'augmenter les charges des entreprises et d'altérer la compétitivité de leurs produits.

Le renforcement des équipements envisagés par l'ONEA permettra de mieux couvrir les besoins mais ne permettra pas une baisse du coût de l'eau, en raison du montant des investissements et des charges récurrentes.

Pour conclure on peut souligner que le secteur de l'adduction d'eau potable contribue à améliorer les standards de la vie urbaine mais aujourd'hui il constitue un poste de charge important pour la commune de Bobo et pour les entreprises locales. Ce qui est paradoxal dans une région où la ressource hydrique est abondante et très aisément accessible.

Le système de distribution tel qu'il fonctionne actuellement soulève au moins deux problèmes d'ordre économique : une seule borne fontaine est autorisée par gérant, ce qui interdit les économies d'échelle et la professionnalisation des métiers de l'eau. Par ailleurs, on l'a vu avec les résultats présentés dans le tableau, l'activité des revendeurs est importante mais demande certainement à être véritablement organisée et stabilisée. Ce qui, sans doute, interpelle les autorités communales.

C) L'hydraulique industrielle et communale

Les factures acquittées à l'ONEA par ces industries vont de 2 à 100 millions. On peut estimer que l'obligation d'utiliser l'eau potable et au tarif élevé fixé par l'ONEA représente un important manque à gagner pour les entreprises se chiffrant en centaines de millions au total. Ce résultat pèse directement sur la rentabilité économique des grosses industries car le prix se répercute automatiquement sur le coût du produit fini et finalement sur le prix de vente au consommateur. On ne parle pas ici des fréquentes coupures qui entraînent des arrêts de production. Il apparaît hautement souhaitable, au regard de ces considérations, de permettre aux industries de recourir à des moyens alternatifs dans un cadre évidemment concerté et contrôlé.

Perspectives à moyen et long termes

- en milieu rural, on sait que la modernisation de l'agriculture passe inévitablement par l'irrigation.
- en milieu urbain on sait que la demande et l'approvisionnement en eau ira en se développant.

Une des voies de relance de l'économie de la zone consiste sans nul doute dans l'usage enfin débridé qu'on pourrait faire de la ressource en eau, à la fois très abondante dans ce milieu et d'accès physique aisé. Les cultures irriguées,

hautement productives et génératrices d'importantes valeurs ajoutées devraient pouvoir bénéficier d'une libéralisation des conditions de captage et de forage de l'eau. La question de l'eau ne concerne bien évidemment pas que le milieu rural : en ville, à Bobo, des problèmes techniques et économiques obèrent l'usage de cette ressource, qu'il s'agisse, comme on l'a vu, des ménages mais aussi des entreprises et des collectivités publiques. Le problème, en termes économiques, est de diminuer la « facture d'eau » dans les comptes des agents économiques et, par là, d'améliorer les conditions de compétitivité des productions locales. C'est un avantage comparatif que Bobo se doit de valoriser.

Quelle que soit la solution retenue, l'eau doit pouvoir être un facteur essentiel de la relance économique de Bobo à condition de libérer ce potentiel et de modifier les conditions techniques et économiques de son utilisation. Cette relance, dans le cadre de l'économie de l'eau passe notamment par les points suivants :

- la consolidation de Bobo comme une agroville au cœur de la croissance régionale ;
- la professionnalisation des métiers de l'eau (gérants, revendeurs, etc.) ;
- l'élévation de la capacité contributive au financement de l'eau ;
- le renforcement de la capacité de maîtrise d'ouvrage par la collectivité locale.

Le secteur du tourisme et des loisirs

Les atouts de la ville et de sa région

L'environnement de la ville est favorable au développement du tourisme et de l'hôtellerie. Mais une question fondamentale est de savoir s'il n'y a pas un risque attaché à cette spécialisation de la ville en sport et culture. Cette orientation consistant à faire de Bobo-Dioulasso un pôle de divertissement a aussi ses limites car les activités concernées ne sont pas forcément et pleinement productives et l'avenir économique de la cité passe aussi par d'autres spécialisations plus dynamiques et structurantes.

Cependant le tourisme et l'hôtellerie apportent des avantages économiques parce que la ville de Bobo reçoit un nombre important de voyageurs (en partance ou en provenance des pays voisins), des opérateurs économiques et autres commerçants en provenance du reste du pays ou de l'extérieur, des touristes attirés par les activités culturelles, des visiteurs nationaux et internationaux à l'occasion de colloques et séminaires, assez nombreux à se tenir dans la cité.

La région englobant Bobo dispose d'une palette variée de sites naturels et historiques et bénéficie d'une nature verdoyante et abondante. On sait aussi que ses populations conservent un solide attachement à leurs rites ancestraux et à leurs traditions. Leur style de

vie et leur sens de l'hospitalité entrent notamment dans ce riche patrimoine culturel.

L'existence de sites touristiques variés et le nombre d'établissements hôteliers de différents niveaux de confort qui fournissent une forte capacité totale d'accueil est positif dans une perspective de croissance des activités de ce complexe des loisirs. Cependant il faut noter que le dynamisme est freiné par certaines contraintes et difficultés.

Les sous-secteurs du tourisme et de l'hôtellerie sont en étroite articulation. Le fait majeur est que leur intervention est surtout orientée vers les étrangers, les prix n'étant guère adaptés au pouvoir d'achat de la population. La conséquence de cela est la limitation de leurs potentialités expansives. Une autre remarque est que les établissements touristiques et hôteliers se plaignent de subir une lourde fiscalité qui ne tient pas compte de leur degré de développement et les affaiblit. Se pose aussi, et toujours, le problème des moyens matériels, financiers et humains nécessaires à l'aménagement des sites touristiques de la ville de Bobo et des environs.

Dans tous les cas, il y a une forme de négligence des autorités et responsables par rapport à la prise en charge et à l'entretien des sites ; cette position renvoie en fait à la faible attention accordée au secteur du tourisme en général. On signalera aussi les désordres perceptibles dans le milieu hôtelier, sa gestion

incertaine et le manque de professionnalisme qui caractérise l'activité.

Les résultats économiques bobolais du secteur

Le parc hôtelier bobolais comprend, en 1997, environ 25 réceptifs qu'on peut qualifier de modernes, soit environ 13% de l'effectif national de cette catégorie d'exploitations. Les plus modestes établissements se subdivisent en deux sous-ensembles ; certains sont de petite taille mais sont clairement identifiés en tant qu'hôtels et relèvent de ce fait du secteur informel : l'inventaire urbain en a dénombré sept. Cette faiblesse s'explique par l'existence du système traditionnel des locations de chambres, notamment chez l'habitant, répandu et efficace et à portée des revenus populaires. Ce dernier sous-ensemble, dont l'activité s'intègre parfaitement dans l'espace domestique, n'a pas été répertorié dans le recensement des activités bobolaises.

Compte d'exploitation du sous-ensemble des hôtels modernes bobolais (millions FCFA, 1997)

Agrégats	Résultats
Chiffre d'affaires	755,3
Valeur de la production	612,5
Consommations intermédiaires	377,8
valeur ajoutée	234,7
Masse salariale	101,9
Impôts et taxes	15,9
Excédent brut d'exploitation	116,9

Source : Enquête Ecoloc-Bobo

Pris ensemble ces résultats paraissent à la fois modestes en eux-mêmes et fort peu contributifs à la création de la richesse locale : leur valeur ajoutée représenterait environ 0,2% du produit brut bobolais au coût des facteurs. Cependant si l'on devait tenir compte des petits établissements et d'une façon générale des activités informelles d'hôtellerie et d'hébergement il est vraisemblable que la valeur ajoutée du secteur ainsi élargi doublerait. De plus, autour de l'hôtellerie se greffent de nombreuses activités de tourisme et de loisir : transports, services de guides et agences, restauration, ventes sur les sites de visite, artisanat local et traditionnel, utilitaire et artistique, visites de marchés, etc.

Estimer, comme exprimé plus haut, que le chiffre d'affaires, toutes formes d'exploitations confondues, des établissements de Bobo est de l'ordre du milliard et demi semble donc raisonnable. Mais, comme cette évolution est nettement favorable au plan national – on observe un doublement des recettes en cinq ans – on peut penser que la ville de Bobo-Dioulasso doit pouvoir améliorer ses propres performances en ce domaine et augmenter ses parts du marché hôtelier et plus généralement du marché touristique.

Cette amélioration doit s'appuyer sur des ressources à valoriser. Bobo-Dioulasso est devenu un véritable foyer de culture, pas seulement au sens traditionnel de l'expression

mais dans des manifestations contemporaines et renouvelées. La ville a régulièrement abrité la Semaine Nationale de la Culture (SNC) depuis 1990. Y est implanté désormais le siège de son secrétariat permanent.

Tout en prenant soin, comme on l'a dit au début, d'éviter de trop fortement spécialiser la ville dans les activités culturelles et de divertissement, le sport, la culture, le tourisme, l'hôtellerie, l'artisanat, notamment d'art, etc. méritent qu'une attention particulière leur soit accordée en tant que secteurs générateurs d'atouts économiques. On doit pour cela tenir compte d'un certain nombre de problèmes. D'abord le financement : les investissements sont rendus délicats par le niveau des taux d'intérêt bancaires. Mais les acteurs du secteur – hôtelier en particulier – doivent aussi agir pour abaisser des coûts élevés et des prix et tarifs souvent prohibitifs. Dans le domaine sportif et culturel les infrastructures sont généralement très moyennes et les autorités concernées seront appelées à rendre effectif un objectif affiché de service public.

Les personnalités politiques se plaisent à évoquer la sauvegarde et la promotion du patrimoine ; elles devront veiller cependant à en développer les aspects productifs. En matière d'art par exemple, la production doit pouvoir être consommée c'est-à-dire achetée chez l'artisan ou l'artiste pour que celui-ci bénéficie d'avantages économiques et n'attendent pas d'illusoire et en tout état de

cause impossibles soutiens publics. L'activité artistique et culturelle doit permettre de « gagner sa vie ». Le défi est difficile. Le seul exemple du musée de Bobo-Dioulasso qui reçoit moins de 20 personnes dans les périodes fastes et en moyenne 5 personnes dans les périodes creuses – et ceci en dépit de tarifs quasiment symboliques – peut étonner. Cette situation pourtant rappelle à la prudence et à l'espoir raisonnable quand on envisage les perspectives du secteur tourisme et loisirs dans la ville.

Acteurs sociaux, opérateurs économiques et action communale

Les acteurs associatifs et la participation locale

Bref panorama des associations bobolaises

Une première question est soulevée à propos du nombre des associations dans la ville. Le recensement exact n'est pas du tout aisé : certains services intégrant dans leur décompte des groupements plus ou moins officiellement reconnus. Il en résulte des variations quantitatives assez nettes. L'attention ici s'est portée sur les associations officiellement reconnues. D'après le répertoire exploité auprès du Haut Commissariat et en ne retenant que les années 1995 à 1997, on peut avancer qu'au total environ 400 associations s'activent dans la ville (409 exactement).

On relève ensuite la grande diversité des types et objets associatifs : associations de femmes, de développement socio-économique, à caractère socio-professionnel, de ressortissants, etc. On note le nombre élevé d'association de femmes, la grande convergence des objectifs poursuivis par les associations, la montée en puissance de groupements orientés vers la mise en œuvre de projets générateurs de revenus et des associations de plus en plus préoccupées par l'insertion économique.

Une typologie rapide permet de dégager les domaines d'activité qui ont désormais les faveurs des associations. On note ainsi le secteur de la production primaire (cultures dans les champs collectifs), le secteur de l'approvisionnement en eau (gestion de bornes fontaines), le secteur de l'assainissement par l'enlèvement d'ordures ménagères (offre de services aux usagers) et le nettoyage des rues, le ravitaillement alimentaire de la ville (agriculture et maraîchage péri-urbains, transformation et distribution des produits céréaliers, restauration), le secteur des activités de service (sensibilisation sur la santé, MST/SIDA, excision, etc.), l'artisanat de production (mécanique, ferronnerie, menuiserie, vannerie, confection vestimentaire, teinture).

Les associations et la cité

Les objectifs de développement économique à l'échelle de la commune ou de la province sont généralement absents pour de nombreuses associations. Toutefois, à la faveur du processus de décentralisation, certaines associations prennent progressivement à leur compte certaines fonctions exercées jusque-là par des structures étatiques (sensibilisation en matière de droit et de santé, reboisement, nettoyage des espaces publics, etc.).

L'observation de la trame associative urbaine témoigne, ces dernières années, d'un évident

regain d'intérêt pour les regroupements en associations et en organisations de base, notamment dans le cadre du quartier ou du secteur de ville. Ce regain est sans doute lié à des facteurs politiques, institutionnels et économiques plus globaux tels que la décentralisation administrative, la libéralisation des activités productives mais aussi à des phénomènes menaçants – montée du chômage et de la pauvreté notamment – par rapport auxquels il est envisagé des réponses ou réactions collectives que l'organisation associative peut mieux exprimer, articuler, agréger.

Si elles sont un moteur de la vie locale et si elles participent à la fois à l'expression légitime des problèmes et à la réflexion sur les voies et moyens d'y remédier on doit cependant relever les difficultés auxquelles font face les associations et qui limitent leur fonction locale et sociale régulatrice. Parmi ces handicaps qui sont à la fois internes et externes au milieu considéré, on peut citer :

- la faiblesse des moyens matériels ;
- leur multiplicité qui ne facilite pas la clarté du message et de l'action et la mise en relation avec les pouvoirs publics ;
- leur faible niveau de technicité et de professionnalisme – quand bien même le bénévolat serait en principe une de leur vertu ;
- le faible niveau d'information qu'elles reçoivent et qu'elles renvoient d'elles-mêmes.

Les initiatives collectives urbaines

Dans le prolongement et en complément de l'étude qui précède, celle-ci vise à cerner non pas l'univers organisé et institutionnalisé de l'action collective urbaine mais couvre plutôt un ensemble d'initiatives plus ou moins spontanées, non reconnues officiellement, qui naissent et s'exercent dans les quartiers de la ville et visent à promouvoir les agents ainsi rassemblés, à améliorer leur condition ou leur cadre de vie. Et, de fait, aucun de ces collectifs de quartiers (ou ICU pour : initiatives collectives urbaines) n'est une association et a fortiori aucun n'est officiellement reconnu. Certains aspirent cependant à se transformer en associations.

L'enquête de terrain, dans tous les secteurs de la ville, a permis de faire le recensement de 125 initiatives populaires, regroupant de fait des ensembles de citoyens numériquement plus ou moins importants mais jamais négligeables.

La richesse sociale des initiatives collectives

Une dynamique intégratrice

Des réalisations et des contraintes

Les ICU et la décentralisation : des indifférences aux attentes

C'est une situation d'assez grande indifférence qui caractérise l'état des relations entre les ICU

et les autorités municipales, du moins telle que vécue par les animateurs et responsables de ces collectifs populaires. En effet la moitié exactement des ICU indiquent n'entretenir aucun rapport d'aucune sorte avec le système éditaire bobolais. L'autre moitié des ICU se distribue à 75% (soit 37,5% de l'ensemble) de collectifs n'avouant que de rares et faibles rapports et 21% (soit 10,5% de l'ensemble) reconnaissant développer des relations assez fréquentes ou assez satisfaisantes avec ces mêmes autorités locales. L'existence de fréquents ou satisfaisants rapports n'est confessée que par 2% des ICU.

Les données définissant la situation des rapports entre les ICU et les services communaux cette fois – appréhendés en conséquence sous l'aspect institutionnel de l'organisation locale et de son action et non plus sous l'aspect plus personnalisé des "autorités" – livrent cependant des perspectives très proches : 53% des ICU déclarent n'avoir aucun contact et l'autre moitié des groupements signale, dans sa très grande majorité (86%, soit 40% de l'ensemble) n'entretenir avec ces services que des rapports rares et de faible contenu, quand 14% (soit 6% de l'ensemble des ICU) déclarent des relations fréquentes ou satisfaisantes.

Ces résultats, qui convergent totalement, invitent donc à ajouter à la conclusion d'indifférence entre les deux entités ICU d'une part, autorités et administrations locales d'autre

part, fondée sur la rareté de fréquence de leurs relations, l'absence de jugement qualitatif d'ordre négatif porté par les ICU sur les responsables et les institutions de la commune.

Quel regard, quelle appréciation les animateurs d'ICU portent-ils sur la décentralisation ? Comme à propos des thèmes précédents, on s'est efforcé de recueillir, dans les réponses, d'une part des éléments de fait, des constats et d'autre part des jugements de valeur, des verdicts qualitatifs. La décentralisation est un processus dont les répondants estiment être informés très majoritairement (80%). Dans cet ensemble éclairé trois blocs, aux forces inégales, apparaissent. Près de la moitié (46%) est insusceptible de porter un jugement, positif ou négatif, sur le phénomène ; un bon tiers (35%) juge plutôt bien le processus ; enfin une minorité (18%) porte sur lui un regard critique. On peut enregistrer ces résultats de deux manières. Il est loisible en premier lieu de mettre en évidence, une nouvelle fois, l'indifférence au phénomène de la décentralisation, soit par méconnaissance soit que, la connaissance étant là, les responsables d'ICU ne sont pas en mesure de faire valoir leur sentiment à cet égard et cette indifférence, à double cause et à double registre est en effet majoritaire puisqu'elle représente 57% des répondants. Mais on peut aussi nuancer le propos et relever que, chez les répondants avertis des choses de la décentralisation, une importante fraction est des mieux disposée à l'égard du processus en cause.

Le thème de l'appui, par les pouvoirs et les projets publics, aux initiatives collectives et aux organisations de quartier suscite, chez les enquêtés, les mêmes tendances : ils se partagent assez équitablement autour du tiers des effectifs soit pour exprimer leur éloignement de connaissance ou leur incapacité à formuler le moindre jugement, soit pour se plaindre du manque de moyen ou de la très faible qualité de l'appui, soit enfin pour en apporter une appréciation positive.

Au total de ces résultats, l'indifférence du plus grand nombre contrebalancé par l'intérêt ou les jugements positifs d'une minorité substantielle montre peut-être le double effort, d'information d'une part, de mise en relation de l'autre, que les autorités, en particulier locales, ont encore à entreprendre à l'égard des responsables de ces initiatives collectives et des groupes de population qu'ils représentent. Une ultime donnée peut renforcer cette opportunité et rendre légitime une telle proposition : l'évolution, dans tous ses aspects, de la ville de Bobo-Dioulasso est une question qui mobilise nettement les citoyens interrogés ; le taux d'indifférence exprimé sur ce point chute en effet à 18%. Les 82% de personnes qui se sentent interpellées par le devenir de la cité se répartissent exactement en deux moitiés, l'une qui juge l'évolution de façon négative, l'autre qui la juge de façon positive. L'intérêt ainsi manifesté, quel qu'en soit le signe, est certainement le terreau sur lequel peuvent

fleurir des opérations d'information, des actions d'approche, des opérations d'articulation entre la municipalité, les services communaux et les acteurs de ces groupements urbains.

Cette préoccupation d'une meilleure intégration des collectifs de citoyens et de leurs projets dans le tissu institutionnel et les actions publiques ne renvoie pas à la seule responsabilité des élus et des techniciens de la commune. Elle est aussi un défi à la fois pour les responsables de ces ICU mais aussi pour tous les animateurs de projets de développement. Le rapprochement réalisé entre la liste de ces 125 collectifs de quartiers et les projets formés par des groupes de citoyens et soutenus dans le cadre de la composante dite de participation communautaire du 3^e Projet de développement urbain (PDU) conduit dans la ville avec l'aide de la Banque mondiale et de plusieurs Coopérations montre tout le chemin à parcourir par les uns et les autres : à peine le tiers des projets exécutés lors des deux premiers lots et pas plus de 10% de ceux qui sont prévus émanent de ces ICU nombreuses et sérieusement recensées dans Bobo-Dioulasso. La diminution du taux de méconnaissance résultera sans doute d'attentions réciproques.

Les opérateurs économiques et l'environnement institutionnel local

Insérés dans le marché, nouant en amont leurs relations avec leurs fournisseurs et en aval avec leur clientèle, les opérateurs économiques n'œuvrent pas dans un état d'apesanteur sociale, institutionnelle, géographique. Intégrés sur un site qu'ils contribuent à structurer et animer et qui, en retour, conditionne leur activité, ils entretiennent des rapports, plus ou moins explicites, fréquents et formalisés avec un environnement local et institutionnel donné, celui de la ville et de ses responsables publics notamment, dont dépendent de nombreux aspects de leurs exploitations. Par ailleurs, dans une configuration de montée en puissance et d'affermissement de la décentralisation, les autorités communales doivent pouvoir se préoccuper du devenir des unités de production et d'échange de leur cité, de même que les entrepreneurs, progressivement informés de ces changements, exprimeront une propension de plus en plus forte à s'adresser aux responsables politiques et administratifs locaux pour formuler espoirs et doléances, infléchir le sort de leurs affaires et améliorer certaines des conditions de leurs exploitations.

Dans l'informel : relations locales nuancées et fortes attentes communales

Dans les PME : moins de difficultés relationnelles et moins d'attentes locales

Pour conclure sur l'état des relations locales dans les différentes catégories d'opérateurs et sur les attentes qu'ils expriment à l'égard des institutions et responsables communaux on peut avancer que le taux de satisfaction à propos des rapports présents est nettement plus élevé dans les PME que dans l'informel et que si ce sont les opérateurs des services qui, dans les deux cas, émettent les jugements les plus négatifs, ce sont, dans l'informel, les opérateurs des exploitations les plus importantes et, dans les PME, les responsables des unités les plus modestes qui portent les avis les plus critiques.

Quant aux attentes adressées auprès des structures locales décentralisées, si elles sont moindres dans les PME que dans l'informel, dans les deux cas le fort courant en faveur des organismes spécialisés dans l'appui devrait inciter à faire développer ce type d'action conduit par des professionnels. Les espoirs les plus nets exprimés à l'endroit des responsables et services de la commune se vérifient, dans l'informel, chez les commerçants et les opérateurs les plus aisés et, dans les PME, chez les promoteurs de service et ceux qui ont les affaires les plus modestes.

Dans les grandes entreprises : la taille comme obstacle au localisme

Interrogés sur la qualité des relations nouées avec divers niveaux d'institutions publiques, les dirigeants des grandes entreprises bobolaises émettent, à l'endroit des administrations centrales installées dans la capitale, un sentiment majoritairement équilibré ou indifférent et, pour un tiers d'entre eux, assez positif ; les proportions s'inversent en ce qui concerne les services publics déconcentrés sur Bobo : les appréciations plutôt positives devant le sentiment nuancé ou indifférent.

Les appréciations critiques, demeurées certes minoritaires mais réelles à propos des administrations centrales et des services déconcentrés, disparaissent totalement lorsque les dirigeants des grandes entreprises sont placés en situation de juger de leurs relations avec l'administration locale décentralisée. Cette tendance est renforcée par le fait que 52% de ces dirigeants ont une vision plutôt positive de leurs rapports officiels avec les autorités de la ville, les autres opinions se partageant entre diverses options. Ces avis bien orientés à l'égard des institutions de la commune émanent, en majorité, de responsables d'entreprises les plus récemment installées à Bobo-Dioulasso (moins de 10 ans) et se distribuent assez équitablement dans les diverses branches d'activité.

Les attentes de ces mêmes dirigeants de grandes unités s'adressent en premier lieu aux services déconcentrés de l'Etat (86% des

répondants), devant les services ouagalais de l'administration centrale (62%) et enfin de l'administration communale (52%). Il est clair que le niveau et la localisation de leurs interlocuteurs identifiés et donnés dans cet ordre reflètent les conditions et nécessités des transactions institutionnelles que ces dirigeants économiques opèrent au quotidien : la taille de leurs entreprises, la surface des affaires traitées, la sensibilité des enjeux mis au jour les conduisent à traiter essentiellement avec les appareils centraux qui détiennent, on le sait, la capacité décisionnelle, mais avec une préférence marquée pour les niveaux installés dans la ville. On voit par là l'intérêt qu'il y aurait à développer, à côté de la décentralisation, la déconcentration des services administratifs, si faible actuellement.

Par ailleurs on peut relever que, parmi les dirigeants enclins à voir dans l'administration locale un échelon institutionnel intéressant pour la marche de leurs affaires, figurent essentiellement les responsables des entreprises les plus récemment installées dans la ville (moins de 10 ans). Cette relative "jeunesse" est donc manifestement plus sensible à la dimension locale des relations institutionnelles que les firmes développent.

Enfin il a été demandé aux dirigeants des grandes entreprises de porter un jugement sur la ville de Bobo-Dioulasso, ses caractéristiques et sa situation, en rapport avec les besoins et contraintes de leurs entreprises. C'est donc un

panorama assez complet qui est ainsi offert, par les grands opérateurs, sur les mérites et les défauts, jugés d'un strict point de vue économique, de la cité étudiée.

Sur deux points la ville de Bobo est jugée très majoritairement positive par les grands entrepreneurs : en terme de communication d'une part (76% d'entre eux), la fonction de carrefour et la facilité de liaison de la ville étant explicitement saluées ; d'autre part la bonne adéquation entre la ville et l'activité de l'entreprise, la bonne adaptation de la production au site est également nettement évoquée par les interlocuteurs (71% d'entre eux).

Sur d'autres plans le jugement des dirigeants des grandes entreprises est mitigé à l'égard de la cité et de son site : ainsi qu'il s'agisse des conditions de distribution des produits, de possibilités d'échanges inter-entreprises, de la qualité et de l'ampleur des infrastructures, de la disponibilité et de la qualité de la main d'œuvre, les appréciations assez positives ou très positives atteignent à peine 48 à 50% des réponses.

Enfin un point économique est jugé sévèrement par les entrepreneurs : le marché que représente pour eux la ville de Bobo-Dioulasso, en tant que lieu de consommation finale, est remis en cause par les 2/3 d'entre eux. S'agissant de grandes unités qui n'écoulaient pas forcément et directement leurs

produits et services auprès des ménages urbains, on ne devrait pas s'étonner totalement du résultat ; mais, dans la mesure où, en dépit de leur classement, beaucoup de ces unités sont en fait de "grosses-moyennes" exploitations (moins de 250 millions de chiffres d'affaires), qu'elles exercent dans le commerce, etc., elles s'adressent à une clientèle directement atteinte ou par le biais d'un réseau de distribution et des détaillants. Manifestement le pouvoir d'achat des populations les tourment vers l'offre proposée par le secteur informel et les grandes unités trouvent là un facteur supplémentaire, outre les aspects techniques et financiers, qui les conduisent à fonctionner, sinon dans un certain isolat, du moins dans un potentiel socio-économique circonscrit. Les effets économiques locaux des grandes unités, déjà soulignés en terme d'emploi, de qualification de la main d'œuvre, de distribution des salaires, de consommations intermédiaires, etc., trouvent aussi là quelques limites.

La commune de Bobo dans le panorama et le processus de décentralisation

Des premiers essais au dernier état de la décentralisation

Compléments et précisions dans la mise en œuvre de la décentralisation

L'organisation communale de Bobo-Dioulasso : problèmes et questions

Au lendemain des élections municipales de 1995, les nouvelles autorités bobolaises ont tenté à plusieurs reprises de doter la commune d'un organigramme adapté aux ambitions nouvelles affichées. Mais, comme il est naturel dans des situations encore faiblement stabilisées, plusieurs problèmes sont apparus dans le fonctionnement au quotidien de cette décentralisation. Ils relèvent d'aspects organisationnels et fonctionnels.

La commune emploie actuellement environ 350 agents dont l'écrasante majorité est sans qualification précise. Se pose globalement un problème d'adéquation des ressources humaines aux impératifs techniques du service communal, par manque notoire de cadres moyens et supérieurs. Un début de renforcement des compétences locales est perceptible depuis 1997, notamment à travers le recrutement de nouveaux agents nettement qualifiés. Parmi le personnel communal on compte de nombreux gardiens, manœuvres et,

dans les services administratifs, de nombreux agents de bureau.

Conscientes de plusieurs insuffisances, les autorités municipales ont commandité un audit organisationnel en 1997. Dans les conclusions de cette évaluation ont été mis en évidence un certain nombre de dysfonctionnements et défaillances – faible délimitation des missions, inadéquation des tâches et des compétences, insuffisance de programmation, etc. – et plusieurs recommandations ont connu un début d'application. Une autre difficulté porte ou portera sur les relations entre les services techniques des arrondissements et ceux de la commune. Agissant sur le même territoire, des conflits de compétences sont logiquement prévisibles.

Au-delà de ces aspects techniques et administratifs, c'est le dispositif même de la décentralisation tel que conçu dans les deux plus grandes villes du Burkina Faso avec une organisation relativement complexe à "double étage", les arrondissements d'une part, la mairie centrale d'autre part qui, inévitablement, ne simplifie pas le cours de la vie locale. Il ne s'agit évidemment pas ici de mettre en cause le comportement des hommes, mais tout simplement de proposer de voir, dans le mécanisme institutionnel, une source de quelques difficultés de mise en œuvre de la décentralisation. Nul schéma, de toutes manières, n'est idéal et nul n'a sans doute "la" solution.

Il s'agit donc très simplement et très modestement de relever que la superposition des entités locales est, ou sera logiquement à l'origine d'incertitudes et de questions et que des clarifications pragmatiques et progressives devront intervenir sur plusieurs points, faisant la part aussi bien aux mesures réglementaires qu'aux compromis locaux. Parmi ces points figurent en bonne place les compétences respectives des services, les relations juridiques entre les maires, la place et le rang des uns et des autres dans le conseil municipal et dans la répartition des postes d'adjoints au maire central, etc. Le législateur n'a pu anticiper tout le processus de décentralisation et prévoir des solutions à toutes les situations qui se présentent au fur et à mesure de la mise en œuvre des institutions locales. Le processus, c'est inévitable, connaît sa part de problèmes imprévus et de règlements empiriques.

Au-delà, et sans vouloir polémique, force est de reconnaître que la relance de l'économie bobolaise gagnera dans l'image homogène – c'est-à-dire ramenée à quelques caractéristiques négociées et consensuelles et pas forcément une image "unanime" qui sentirait l'artifice – que donneront de la ville ses acteurs et ses autorités.

Les responsabilités communales et le financement du développement local

L'évaluation du patrimoine physique communal et l'impératif d'investissement

L'élargissement du champ d'intervention des communes génère des coûts tant en terme de charges courantes (salaires et matériel relevant du budget de fonctionnement), qu'en terme d'investissement (financement des équipements, entretien et réhabilitation des infrastructures, etc.). On insistera ici sur ce dernier volet car il concerne toute la base physique de la collectivité, son maintien en l'état, son accroissement et sa modernisation. Cette base physique de la collectivité est celle-là même qui permet à la population de vivre et de travailler, dans de plus ou moins bonnes conditions, aux entreprises de fonctionner, avec plus ou moins d'efficacité, à l'économie de « tourner » avec plus ou moins de productivité, etc. Il ne s'agit donc pas seulement du cadre collectif de vie dans ses aspects patrimoniaux, architecturaux, historiques et esthétiques mais du support à l'activité de tous. C'est dire s'il est important d'évaluer le patrimoine physique de la commune (bâtiments, gros équipements, voirie, réseau d'assainissement, etc.) et de mesurer l'incidence financière, sur le budget de la ville, de l'entretien et du renouvellement de ce capital physique public.

La valeur actualisée du capital physique de la commune de Bobo

Catégorie	Valeur milliards FCFA
Immeubles	10,3
Éclairage public et signalisation lumineuse	16,5
Gros engins de travaux	2,00
Voirie et assainissement	53,04
Total	81,84

Source : Enquête Ecoloc-Bobo

Le budget communal : structure et évolution

L'analyse de ces masses selon leurs indices d'évolution est plus riche d'enseignements ne serait-ce que parce qu'elle permet une comparaison sur toutes les années de la période et non pas simplement d'année en année. Les résultats ainsi présentés confirment l'important effort d'investissement réalisé sur la période et montrent plus nettement que les dépenses courantes ont moins augmenté que les recettes de la commune.

Indices d'évolution des rubriques budgétaires

Base 100 = 1997	1994	1995	1996	1997	1998
Recettes	61	70	71	100	131
Dépenses de fonctionnement	68	77	88	100	117
Dépenses d'investissement	51	69	54	100	164

Source : Enquête Ecoloc-Bobo, d'après budget communal

C'est grâce aux efforts accomplis dans l'accroissement des recettes que la commune a pu très sensiblement augmenter ses dépenses d'investissement. En effet, aux termes de la réglementation financière des collectivités locales, la capacité d'investissement est essentiellement, pour ne pas dire exclusivement en l'absence actuelle du recours à la dette, déterminée par le solde entre le montant des recettes et des dépenses de fonctionnement. Le redressement clairement opéré par la municipalité bobolaise en ce domaine lui a donc permis de dégager un niveau d'investissement tel qu'il se trouve multiplié par 3,2 entre 1994 et 1998.

Les instruments fiscaux de la commune

Pour répondre à ces préoccupations et permettre par la suite de mettre en perspective le potentiel de ressources communales et les besoins de financement, les recettes de la commune de Bobo ont été réparties en trois catégories selon leur nature et leur origine. Cette méthode a l'avantage d'isoler les prélèvements maîtrisables par les autorités locales, à savoir ceux qui sont assis sur l'activité économique ainsi que ceux qui se réfèrent, en gros, au foncier.

La première catégorie recomposée par nos soins et intitulée "taxes économiques" regroupe l'ensemble des prélèvements locaux assis sur les activités économiques exercées dans la ville

et qui alimentent exclusivement le budget de la commune tels que les patentes, la contribution de secteur informel (CSI), les droits de place, les droits de stationnement, d'occupation du domaine, et autres taxes diverses et nombreuses (taxes sur les charrettes, sur la publicité, sur les hôtels, sur les appareils de distribution d'essence, etc.).

Les taxes foncières et immobilières constituent la deuxième catégorie et comprennent les taxes de résidence et de jouissance ainsi que les redevances de parcelles.

Enfin, la rubrique "autres recettes" regroupe les produits financiers, les produits exceptionnels, les produits antérieurs, les produits divers, les recouvrements et participations.

Répartition des recettes de la commune de Bobo selon leur nature

	1994	1995	1996	1997	1998
Taxes économiques	73,9%	63,0%	57,6%	63,7%	66,2%
Taxes foncières et immobilières	0,6%	5,1%	3,5%	14,7%	17,7%
Autres recettes non fiscales	25,5%	31,9%	39,0%	21,7%	16,1%

Source : Enquête Ecoloc-Bobo, d'après budget communal

La structure des recettes selon ces trois catégories montre la prédominance des taxes économiques – plus de 60% en moyenne – sur toute la période sous revue. On note le redressement, en parts relatives, des taxes économiques à partir de 1997 et la montée

régulière et très significative de la part des taxes foncières et immobilières, inférieure à 1% en 1994 et qui assure près du cinquième des rentrées budgétaires en 1998. Symétriquement la contribution au budget des autres recettes, après avoir connu un pic en 1996, a ensuite très nettement diminué.

Passant de l'approche en structure à la vision dynamique de ces recettes fiscales – en renvoyant au tableau suivant –, on peut constater que le doublement des taxes économiques est en grande partie dû à la patente : celle-ci participe en effet à 65% de l'accroissement des taxes économiques entre le début et la fin de la période. Les recettes assises sur l'activité informelle sont beaucoup moins maîtrisées par la commune de Bobo, leur montant n'évoluant pas favorablement. On sait, naturellement, que le produit de cette contribution varie avec les efforts et la qualité de la collecte. Les perturbations générées par les préparatifs puis les travaux de réhabilitation du marché central, la délocalisation à la périphérie de la ville et plus ou moins bien consentie par les très nombreux petits opérateurs installés jusque-là dans ou autour du marché central expliquent clairement les difficultés de recouvrement de la CSI en 1998.

Les taxes foncières et immobilières qui ne représentaient qu'une infime partie des recettes totales de la commune jusqu'en 1996, représentent désormais une part importante et en augmentation régulière (15% en 1997, 18%

en 1998). Du point de vue de leur structure on relèvera le basculement principal entre la taxe de résidence et la taxe de jouissance dans les contributions relatives au produit foncier et immobilier total.

Indices d'évolution des différentes taxes économiques

Indice (Base 100 = 1997)	1994	1995	1996	1997	1998
Taxes économiques	71	70	64	100	136
Patente	64	60	58	100	147
CSI	71	65	57	100	76
Occupation du domaine	17	27	63	100	288
Droits de place	112	141	81	100	109
Droits de stationnement	108	117	95	100	135
Autres	105	87	106	100	153

Source : Enquête Ecoloc-Bobo, d'après budget communal

Le phénomène essentiel à retenir ici est la très forte augmentation de la taxe de résidence qui, dans les trois rubriques, est la seule à correspondre à une fiscalité annuellement établie, les deux autres étant directement dépendantes des mouvements fonciers sont soumises à des processus naturellement plus erratiques. La taxe de résidence, la seule donc de la catégorie à constituer une source permanente de recettes, rapporte de plus en plus à la commune depuis 1994, avec un coefficient multiplicateur supérieur à 1,5 chaque année. De sorte qu'en 1998, elle a rapporté 5,3% des recettes totales contre 0,4% en 1994. Soulignons cependant que cette taxe

de résidence n'a représenté que 16% des taxes foncières en 1997 et 30% en 1998.

Indices d'évolution des taxes foncières et immobilières

Indice (Base 100 = 1997)	1994	1995	1996	1997	1998
Taxes foncières et immobilières	3	24	17	100	157
Taxe de résidence	10	32	58	100	292
Taxe de jouissance	2	1	2	100	131
Redevances de parcelles	0	121	38	100	134

Source : Enquête Ecoloc-Bobo, d'après budget communal

Des besoins au potentiel de financement local

D'un point de vue économique, et dans la problématique du développement local et de son financement, l'analyse budgétaire opérée jusqu'ici décrit les moyens financiers de la commune et certaines des évolutions plus ou moins vertueuses que ces moyens ont connues dans le temps. L'essentiel cependant consiste à rapprocher les résultats constatés au plan budgétaire et fiscal des données collectées et des calculs réalisés dans la présente étude à propos d'une part de la richesse créée sur place par les agents économiques de la ville et d'autre part du patrimoine immobilier détenu par les ménages résidant à Bobo-Dioulasso. Cet exercice, qui peut être tenté pour l'année de référence 1997, a une validité plus fondamentale et de plus long terme.

Lorsqu'on met en perspective les recettes globales de la commune de Bobo-Dioulasso et la valeur ajoutée générée sur place, on voit que ces recettes représentent un peu moins de 1% de la richesse économique locale créée au cours de l'année 1997. Il est utile de décomposer les éléments de cette situation.

En ce qui concerne les recettes assises sur l'activité économique locale et que nous avons proposé d'appeler "taxes économiques" par commodité d'analyse et de présentation, elles représentaient en 1997 à peine 0,6% du Produit local brut au coût des facteurs et la patente à elle seule ne représentait que 0,4% de ce même agrégat. S'agissant plus particulièrement du secteur informel qui assure – hors loyers imputés – environ 42% de la valeur ajoutée totale bobolaise, on doit relever que la CSI ne représente que 0,2% de la richesse générée par ce même secteur informel.

On peut prolonger ces rapides constats sur le plan du rendement fiscal en faisant observer que la patente rapportait en 1997 environ 430 millions au budget communal sur la base d'environ 900 contribuables alors que la CSI ne produisait que 102 millions versés par environ 10.000 assujettis. C'est dire que le rendement de la patente est de l'ordre de 50 fois plus élevé que la CSI.

En ce qui concerne la fiscalité locale foncière et/ou immobilière, on doit pouvoir rapprocher son produit de la base sur laquelle elle repose. Cette base physique peut être ramenée au bâti privé bobolais. En combinant les données du

recensement général de la population et de l'habitat de décembre 1996 (types de logements) et de certains des résultats de l'enquête prioritaire II conduite sur la ville de Bobo-Dioulasso (répartition des ménages selon les types de logement) on peut proposer une estimation de la valeur actualisée des constructions privées urbaines, à l'exception des bâtiments à usage strictement économique. Cette valeur atteint 300 milliards FCFA.

Il est intéressant de tenter de mettre en rapport cette valeur globale de la richesse immobilière des ménages et la fiscalité dont ce bâti urbain privé non économique fait l'objet. En prenant pour première et provisoire référence le seul impôt foncier existant au Burkina Faso et, qui plus est, alimentant exclusivement les budgets locaux, soit la taxe de résidence qui s'applique aux ménages et dont le fait générateur est la disposition d'une habitation, en propriété ou en location, sur le territoire national, qui était d'un montant total communal, certes insignifiant en 1997, de 24 millions environ, ce prélèvement ne représentait en 1997 que 0,01% de la valeur estimée du bâti privé urbain. En prenant à présent pour référence les données de 1998 – qui sont plus réalistes car la taxe de résidence, d'institution récente (loi du 15 janvier 1995) en est au début de son existence et tend à augmenter significativement –, le produit de cette taxe de résidence ne représentait encore que 0,02% de cette richesse immobilière des ménages.

Il apparaît clairement que la pression fiscale locale, tant sur l'activité que sur le patrimoine – au sens large entendu ici – est très faible : tant la richesse économique créée sur place que la base immobilière constituent un fort potentiel pour l'accroissement des ressources de la collectivité publique. Cette situation n'est pas particulière à Bobo-Dioulasso. Mais l'avenir de la commune, la réussite de ses projets, l'amélioration du cadre des activités des entreprises et des conditions de vie de la population incitent à rapprocher chaque année un peu plus, pragmatiquement mais régulièrement, le produit des recettes fiscales, au sens large donné ici, de la base imposable.

Cette évolution apparaît d'autant plus irréversible que, dans le cadre de la décentralisation et des responsabilités désormais échues aux autorités publiques locales, les besoins de financement, particulièrement des investissements, sont élevés. On a vu dans une section précédente de ce chapitre que le capital physique de la commune atteint 82 milliards. Si l'on prend pour référence moyenne un besoin d'entretien, de remise à niveau, de réhabilitation ou de remplacement de ce parc physique de l'ordre de 3% par an – équivalant à un amortissement, très optimiste, sur 33 ans – les financements nécessaires à inscrire au budget d'investissement de la commune seraient de l'ordre de 2,5 milliards annuellement. On voit l'ampleur du fossé ainsi révélé avec les moyens actuels de la commune qui ne couvrent

que moins de 20% de ce montant d'investissement.

Sur un plan général il ne manque pas de voies financières, dans lesquelles les autorités communales devront s'engager pour faire face aux besoins nés de ces nouvelles responsabilités décentralisées. La première, presque évidente mais qui doit être mise en œuvre avec autant de doigté et de progressivité que de constance, consiste à relever le niveau des prélèvements fiscaux locaux : élargissement de l'assiette, amélioration de l'identification des contribuables, modification des taux, etc. Cet effort, déjà nettement engagé à Bobo, devra être poursuivi sans relâche. Les initiatives prises en matière de taxe de résidence vont dans ce sens : son produit ne cesse d'augmenter.

Par ailleurs les prestations communales qui permettent un recouvrement au moins partiel des coûts devront probablement être démultipliées. Globalement, la notion de redevance et de contribution pour service rendu pourrait être répandue pédagogiquement. On voit bien qu'on est là en dehors du domaine strict de la fiscalité et de la relation coercitive qu'elle contient. Cependant ces ressources non fiscales de la commune doivent aussi pouvoir être élargies et augmentées.

Peut-être une politique d'emprunt, judicieuse et contrôlée, rationnelle et adaptée pourra-t-elle un jour compléter cette gamme financière.

Ces modalités d'action des autorités municipales n'atteindront sans doute pas leur but sans un réel effort pédagogique. La fiscalité et les finances publiques locales ne sont pas qu'affaire économique mais ressortissent au fondement de la citoyenneté, en l'occurrence de l'appartenance à l'entité communale. C'est là un défi majeur de la décentralisation. On a noté, dans les pages introductives à cette étude, le lien solide mais trop méconnu entre la fiscalité locale et la prospérité des affaires économiques privées, car la collectivité peut ainsi financer des équipements et créer un environnement favorable à la production et aux échanges. Hors le domaine des activités économiques proprement dites, il s'agit de faire prendre conscience aux populations locales que les actions publiques ne sont pas gratuites, que les projets des administrés, même les plus légitimes et les plus pressants ont toujours un coût, que les finances locales actuelles sont modestes et limitées et qu'il faut développer non seulement la participation politique citoyenne mais aussi la contribution financière des uns et des autres, que les ressources de la commune ne sont pas alimentées par l'Etat, et qu'il faut trouver sur place les moyens monétaires des réalisations et des services attendus de tous. C'est une redoutable tâche pédagogique qui incombe aux responsables communaux ; de son efficacité dépendra l'amélioration des moyens de la collectivité.

Le budget de la commune de Bobo-Dioulasso

Les recettes de la commune de Bobo

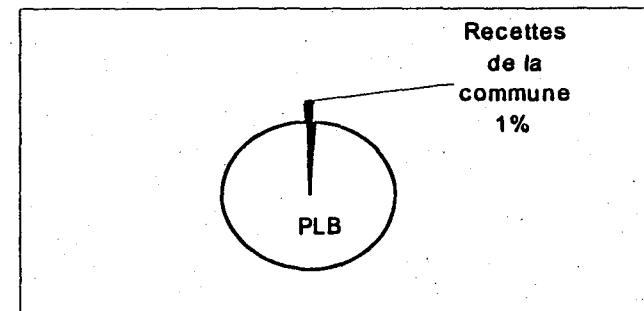
Les recettes de la commune de Bobo-Dioulasso représentent moins de 1% du produit local brut en 1997. Ce taux, qui n'est pas particulier à la ville étudiée, est évidemment très faible, notamment dans la mesure où les recettes ne sont pas constituées uniquement de taxes assises sur l'activité économique. Ce taux ne permet pas à la commune de créer un environnement favorable au développement des activités locales.

Des recettes et des dépenses croissantes

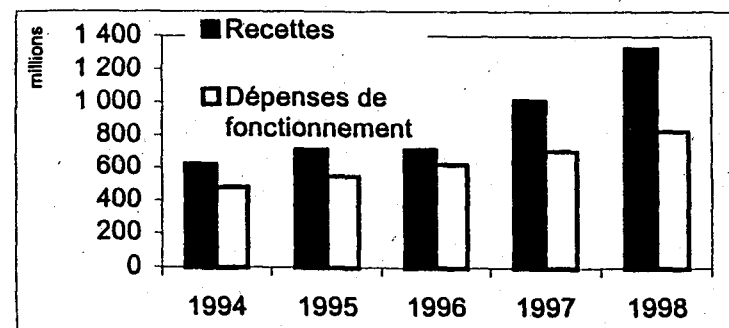
Si les recettes et les dépenses de la commune ont régulièrement augmenté, il est rassurant de constater l'accroissement plus rapide des recettes par rapport aux dépenses de fonctionnement depuis 1996.

Cette évolution, qui favorise la formation de surplus, permet aux investissements communaux, qui préparent l'avenir de la cité, de croître régulièrement. Ces prélèvements pour investissements, qui représentaient 13% des recettes en 1996, s'élèvent à 38% de ces recettes en 1998 malgré la croissance permanente des dépenses de fonctionnement.

Les recettes de la commune par rapport au PLB



L'évolution des recettes et des dépenses de fonctionnement



L'évolution des différents types de recettes

De façon globale, le montant des recettes a plus que doublé entre 1994 et 1998.

Cette forte croissance du montant des recettes est liée à la forte hausse des taxes foncières et immobilières, et des prélèvements locaux sur l'activité économique de la ville à partir de 1996.

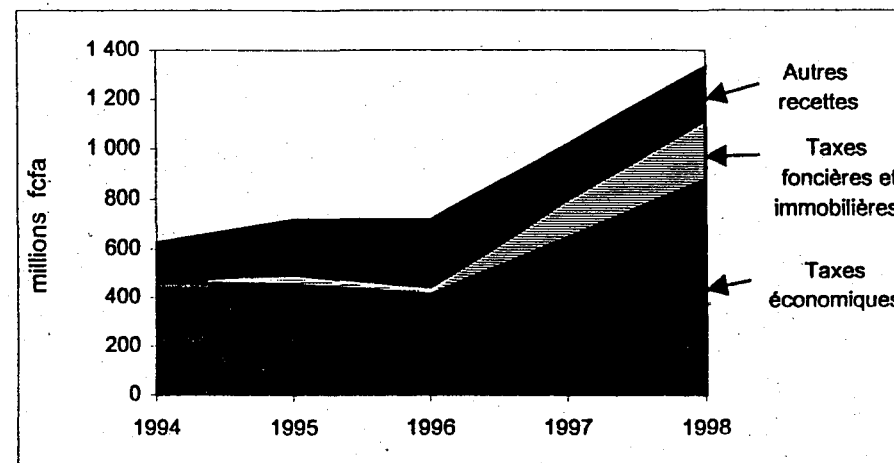
L'ensemble des autres recettes que sont les produits financiers, les recouvrements et participations, les produits divers, produits exceptionnels et les produits d'exploitation, n'ont presque pas changé en volume depuis 1996.

L'évolution de la CSI et de la patente.

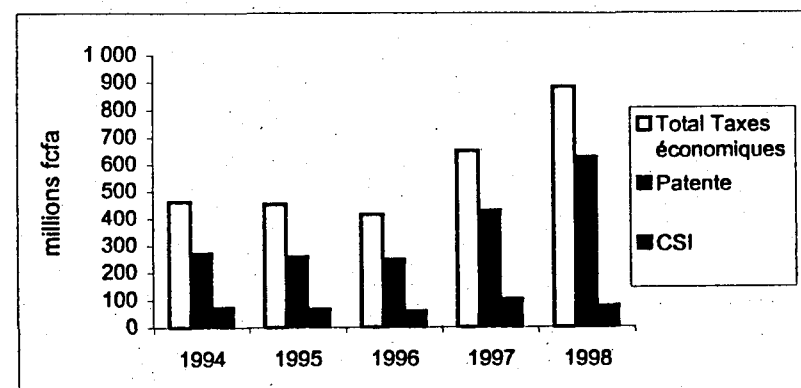
La patente est de loin le poste le plus important des prélèvements locaux sur l'activité économique : elle constitue en moyenne 60% des taxes économiques sur les quatre ans. La CSI (Contribution du secteur informel) qui a une part relativement constante sur la période 1994-1997 puis qui chute, vient en deuxième position.

On note la forte élévation des recettes de patente après le ralentissement de l'année 1996.

L'évolution en volume des différents types de recettes



La CSI et la patente dans les taxes économiques

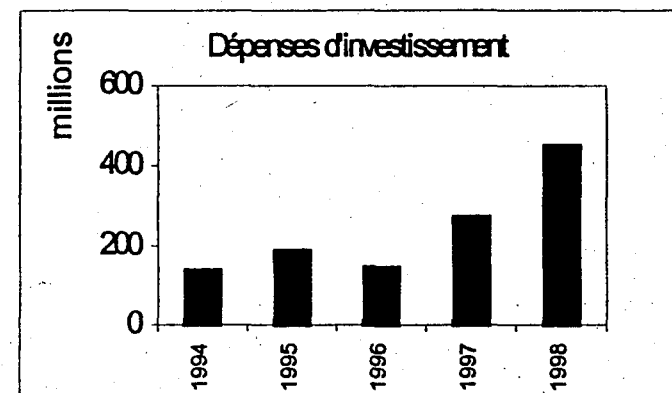


Les investissements

Les investissements de la commune ont connu un ralentissement en 1996, et sont devenus de plus en plus importants les deux années suivantes.

Ce ralentissement est lié au fait que les recettes n'ont pas connu d'augmentation entre 1995 et 1996 tandis que les dépenses de fonctionnement se sont accrues au rythme habituel. C'est qu'en effet la capacité d'investissement communal est directement liée au surplus engendré entre les recettes et les dépenses de fonctionnement.

L'évolution des investissements de la commune



Ressources budgétaires et pression fiscale locale

Données budgétaires de Bobo, 1997, en FCFA

	Montants	Par habitant	En % PLB
Budget communal total	1 019 875 000	3 293	0,97%
Recettes fiscales locales	577 061 000	1 863	0,55%
Redevances et impôts sur activité économique	649 335 000	2 097	0,62%

Principaux impôts locaux sur l'activité économique, 1997

Patente	427 383 000	0,40% du PLB
Contribution du secteur informel	102 054 000	0,23% de la VA du secteur informel

Fiscalité locale foncière et immobilière, 1997

Taxes foncières et immobilières	149 643 000	0,05% de la valeur du bâti privé
Dont Taxe de résidence	24 393 000	0,01% de la valeur du bâti privé

Capital physique communal, 1997

Valeur globale	82 milliards
Budget d'investissement de la commune	275 millions
Besoins annuels d'entretien et de renouvellement du capital physique communal (base 3%)	2,5 milliards

